VOLUME XVIII — WINNIPEG MAN., MERCREDI 11 MARS 1931 — NUMERO 41

Adressez toute correspondance: "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada
Etats-Unis
Europe $.

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

S. G. MGR GROUARD, O.M.I., EST MORT

Le vénérable vicaire apostolique succombe, après une longue maladie, à l'âge de 91 ans — Une magnifique carrière de soixante-dix ans d'apostolat dans l'Extrême-Nord

Edmonton. — S. G. Mgr Emile Grouard, O.M.I., ancien vicaire apostolique de Grouard, évêque titulaire d'Ibora, est mort dimanche, à Grouard, après une longue maladie, à l'âge de 91 ans. Il avait travaillé dans les missions de l'Athabaska et du Mackenzie pendant près de 70 ans et était vicaire apostolique depuis 40 ans.

Né à Brûlon (Sarthe) en 1840, Emile-Jean-Baptiste-Marie Grouard avait fait ses études au séminaire du Mans. En 1860 il vint au Canada, amené par Mgr Grandin, qui était son cousin. Il termina ses études au Grand Séminaire de Québec, fut ordonné prêtre par Mgr Taché, à Boucherville, le 3 mai 1862 et se rendit immédiatement dans l'Ouest. En 1890, après vingt-huit ans de labeurs dans les missions du Nord, le Père Grouard fut nommé évêque titulaire d'Ibora et vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie. Il fut sacré à Saint-Boniface le 1er août 1891 par Mgr Taché. L'immense territoire compris dans le vicariat fut divisé en 1902 et le vicariat apostolique d'Athabaska reçut en 1927 le nom de Grouard. Le vénérable évêque-missionnaire démissionna en décembre 1929 et fut remplacé par Mgr Guy, O.M.I.

Ce fut une scène émouvante que la rencontre de Mgr Grouard et de celui qui venait le relever au poste d'honneur. Depuis longtemps, il attendait son successeur. Il en parlait très souvent à son entourage et demandait au bon Dieu de prolonger ses jours jusqu'à son arrivée. Quel spectacle émouvant de voir ce saint et vénéré vieillard serrer dans ses bras le jeune évêque qui venait le remplacer et de l'entendre dire: "Benedictus qui venit in nomine Domini!" Cette scène, qui se passa en présence des prêtres des missions du Nord et d'un grand nombre de Pères et de Frères, restera longtemps présente dans la mémoire de ceux qui eurent le bonheur d'y assister. Tous pleuraient de joie.

Chevalier de la Légion d'honneur

En 1924, le gouvernement français décerna la croix de la Légion d'honneur à Mgr Grouard et chargeait l'écrivain Louis-Frédéric Rouquette d'aller la lui remettre officiellement. La nomination était ainsi motivée:

"Venu au Canada en 1860, il y a toujours résidé depuis; a fait connaître et aimer le nom de la France en Alberta et jusqu'aux extrémités du Nord; une foule de noms géographiques sont français grâce à lui; prêtre zélé, missionnaire infatigable, navigateur, géographe, explorateur, bâtisseur de villes, architecte, peintre, compositeur, écrivain, agriculteur, il est à 85 ans (cette citation date de dix ans) le pionnier le plus intrépide du Grand Nord. Il a recueilli des orphelins et orphelines dans des institutions françaises, fondées par lui, a sauvé la vie à Mgr Clut (un de ses confrères) dans une circonstance mémorable, a protégé, au péril de sa vie, des femmes indiennes exposées aux

S. G. Mgr GROUARD, O.M.I.

brutalités de leurs maris, a soigné des malades et consolé les agonisants, a publié des livres, sur la religion, en huit langues indigènes."

La citation aurait pu dire encore: le premier il a semé et récolté du blé sur les rives de l'Athabaska, où il a construit aussi le premier moulin à blé et bâti la première école.

Mgr Grouard a publié en 1924 un ouvrage d'un grand intérêt: "Souvenirs de mes soixante ans d'apostolat dans l'Athabaska-Mackenzie". C'est l'histoire de ses propres travaux de missionnaire écrite d'une plume alerte et spirituelle. Ces souvenirs furent rédigés à la demande de notre journal et publiés en partie dans les colonnes de la **Liberté** avant d'être réunis en volume.

Comme linguiste, nul ne pouvait se mesurer avec Mgr Grouard dans la connaissance des divers idiomes des tribus sauvages. Lors de ses noces d'or sacerdotales, en juin 1922, il adressa la parole aux Indiens venus de tous les points de l'Extrême-Nord en huit dialectes différents.

Les Canadiens français dans la dernière tranchée

Toronto. — L'hon. George-S. Henry, premier ministre de l'Ontario, parlant au club Macdonald-Cartier de l'Université de Toronto, a souligné l'influence stabilisante et modératrice des Canadiens français sur les affaires du pays.

"Il peut y avoir plus tard, a-t-il dit, une tendance à désirer une association plus étroite avec les Etats-Unis. Si ce jour arrive, ce sont les Canadiens français qui occuperont, pour ainsi dire, la dernière tranchée. Ils lutteront de tout leur pouvoir pour sauvegarder l'identité du Canada. Voilà ce que je veux dire quand je déclare qu'ils auront sur nous une influence stabilisante. Ils ont joué et continueront à jouer un rôle important dans le développement de ce pays."

LE FRANCAIS EN SASKATCHEWAN

Le projet de loi Anderson abolissant l'usage du français la première année passe en deuxième lecture

Régina, Sask. — Par 31 voix contre 20, la législature de la Saskatchewan a fait subir la seconde lecture, mercredi, au projet de loi proposé par l'hon. J.-T.-M. Anderson, premier ministre et ministre de l'éducation, amendant la loi scolaire. Le projet de loi a pour but d'abolir l'usage de la langue française comme moyen d'instruction dans la première année des écoles publiques de la province. Le projet de loi a soulevé une vive discussion, un bon nombre de députés l'ont combattu et ont exprimé, dans des discours, leur désapprobation.

La clause de la loi actuelle que le projet de loi va faire disparaître, s'il est adopté définitivement, est la suivante:

"Dans le cas d'élèves de langue française, le français peut être employé comme moyen d'instruction, mais cet usage du français ne sera pas continué plus loin que la première classe, et, dans le cas d'aucun enfant, ne sera continué au delà de la première année de la présence de cet enfant à l'école".

NOUVELLES DE PARTOUT

L'Alberta abandonne le projet de centralisation scolaire

Nous lisons dans la "Survivance":

A l'unanimité, la Chambre de l'Alberta a approuvé en seconde lecture, cette semaine, le nouveau texte de la loi scolaire présenté par l'hon. M. Perren Baker, ministre de l'éducation.

Il faut dire que ce nouveau texte est tout simplement l'ancien texte de notre loi scolaire, sauf quelques petites modifications de détail, mais sans aucune trace du fameux projet de centralisation proposé il y a deux ans et voté en seconde lecture l'année dernière, qui aurait révolutionné tout notre régime scolaire et pratiquement supprimé l'autorité des parents et commissaires locaux dans l'engagement de l'instituteur et la direction de l'école.

Le gouvernement provincial et le ministre de l'éducation ont fait preuve de sagesse en revenant au texte primitif qui, sans être parfait, maintient au moins le principe de l'autonomie locale et de l'autorité des parents par l'intermédiaire des commissaires locaux choisis par eux.

C'est une mesure qui, dans les circonstances, mérite l'approbation et les félicitations de tous, confirmées d'ailleurs par l'unanimité de la Chambre sans distinction de partis.

William-D. Herridge ministre canadien à Washington

Ottawa. — Le major William-D. Herridge, C.R., d'Ottawa, est le nouveau ministre canadien à Washington. M. Bennett, en annonçant cette nomination, a dit qu'elle avait été officiellement approuvée par le roi George.

Le nouveau ministre succède à l'hon. Vincent Massey, qui démissionna il y a un an. Il accompagna le premier ministre en Angleterre, lors de la conférence impériale, comme aviseur personnel. M. Herridge appartient au barreau de l'Ontario depuis 1912. Il se signala au front par plusieurs actes de bravoure. Le nouveau ministre est veuf.

Le sacre de S. G. Mgr Desmarais

Saint-Hyacinthe. — Mgr Desmarais, évêque-élu de Ruspe et futur auxiliaire de Saint-Hyacinthe, sera consacré le mercredi 22 avril, à la cathédrale. S. E. Mgr Cassulo, délégué apostolique, sera le consécrateur. Nosseigneurs Langlois, évêque de Valleyfield, et Deschamps, auxiliaire de Montréal, seront les coconsécrateurs. Mgr Papineau, évêque de Joliette, prononcera le sermon.

875 divorces au Canada en 1930

Ottawa. — On a accordé au cours de l'année 1930 875 demandes de divorce, d'après le rapport officiel du Bureau des Statistiques fédérales. De ce nombre, le parlement en a accordé 247, y compris les dissolutions de mariage dans les provinces de Québec et d'Ontario. Les autres ont été accordées par les différents tribunaux dans les six provinces. Il n'y a pas eu de demande de divorce accordée dans la province de l'Ile du Prince-Edouard. Depuis la Confédération, il n'y a eu qu'un seul mariage annulé dans cette province.

La Colombie britannique vient en tête pour le nombre de divorces. Dans cette province seule, on en a accordé 255. Ontario en a eu 207, l'Alberta 151, le Manitoba 114, la Saskatchewan 62, Québec 40, le Nouveau-Brunswick 27 et la Nouvelle-Ecosse 19. Ce total de 875 dépasse de 59 celui de l'année précédente et c'est le plus considérable dans l'histoire canadienne. Depuis 1913, on a accordé dans tout le Dominion un total de 7,756 divorces.

Le rapport officiel du Bureau des Statistiques montre qu'un grand nombre de divorces entre Canadiens a été obtenu aux Etats-Unis.

Les immigrants ont été moins nombreux

Ottawa. — Dans les dix mois terminés à la fin de janvier, il est entré 84,281 immigrants en Canada, diminution de 42 pour cent sur 1929. Les immigrants britanniques, au nombre de 26,708, ont diminué de 55 pour cent; américains, 22,010, diminution de 20 pour cent; européens, 13,282, diminution de 48 pour cent; autres nationalités, 22,381, diminution de 31 pour cent.

Les titres de Lord Besborough, gouverneur général du Canada

Ottawa. — Dans un câblogramme au gouvernement fédéral, l'hon. H. Ferguson, haut commissaire canadien à Londres, annonce les titres officiels du nouveau gouverneur général du Canada. Il faudra décrire le gouverneur général, en conformité avec la tradition, comme suit: Notre très loyal et bien-aimé cousin Vere Brabazon, comte de Bessborough, chevalier grand-croix de notre ordre distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, ex-capitaine de notre armée territoriale, gouverneur général et commandant en chef de notre Dominion du Canada. Pour les documents portant le Sceau privé on le nommera: Son Excellence le capitaine le très honorable comte de Bessborough, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Mgr Marois vicaire général honoraire de Régina

Régina. — S. G. Mgr McGuigan, archevêque de Régina, vient de nommer Mgr Z.-H. Marois, nouveau curé de Sainte-Foy, et ancien vicaire général, du diocèse de S. G. Mgr Mathieu, vicaire général honoraire de Régina. Mgr McGuigan a voulu, par cet acte de bienveillance, reconnaître les services rendus au diocèse de Régina par Mgr Marois, durant son terme d'office comme vicaire général de Mgr Mathieu, de regrettée mémoire, et comme vicaire capitulaire, durant la vacance du siège. Par cette nomination, Mgr McGuigan veut aussi perpétuer les liens qui ont existé dans le passé entre Régina et Québec, où Mgr Marois est maintenant retourné comme à son diocèse d'origine. Le document relatif à la nomination de Mgr Marois comme vicaire général honoraire a été signé le 21 février 1931 par S. G. Mgr McGuigan, archevêque de Régina.

De Winnipeg à Saint-Jean, N.-B., en charrette à boeufs

Warkworth, Ont. — Manquant d'ouvrage depuis plus d'un an et forcés d'abandonner leur petite ferme près de Winnipeg, Eric Rorenson, ancien inspecteur de terrain, et sa femme sont partis dans le but de traverser le Canada jusqu'à Saint-Jean, dans une voiture traînée par des boeufs. Ils comptent ensuite se rendre en Europe dans leur pays. Ils prétendent défrayer les dépenses de leur voyage en vendant des bas tricotés par Mme Sorenson. Ils loueront aussi leurs boeufs à des automobilistes en panne. Ils sont partis le 1er novembre de leur ferme.

Mort quinze minutes après avoir réglé ses funérailles

Ottawa. — Il y a quelques semaines, le frère de M. Théophile Julien mourut, et peu après, M. Théophile Julien décida, à cause de son âge, 74 ans, et de celui de sa femme, de régler d'avance la question de leurs funérailles.

L'autre après-midi, il se rendait donc chez Gauthier et Cie, entrepreneurs de pompes funèbres, et payait tout ce qu'il fallait pour des funérailles convenables. M. Julien paraissait en excellente santé. Or, son affaire réglée, il sortit; mais un quart d'heure plus tard et avant d'arriver chez lui, il mourait subitement dans la rue.

Législateurs français au Manitoba depuis 1870

A cause du succès considérable de notre calendrier historique consacré aux législateurs français du Manitoba depuis 1870, il ne nous a pas été possible de satisfaire toutes les demandes. Pour remédier à cet inconvénient, nous avons décidé de faire un tirage à part de la gravure et de la notice biographique qui l'accompagne.

Les abonnés de la "Liberté" qui, pour une raison ou pour une autre, n'auraient pas reçu notre calendrier, sont priés de nous le faire savoir et ils recevront un exemplaire de cette gravure.

Législature Provinciale

LE MARIAGE CIVIL A FORCE DE LOI

L'opposition contre le bill est très vive jusqu'à la fin — Un vote de 25 contre 14 en dehors des lignes de partis — On va faire une enquête sur la situation agricole au Manitoba

Le bill du mariage civil a été adopté en troisième lecture, mais non sans avoir été combattu énergiquement jusqu'à la fin par le chef conservateur, M. Taylor, et son collègue M. Joseph Bernier. On se souvient que la mesure, proposée par M. A.-J.-M. Poole, progressiste (Beautiful Plains), avait été l'objet d'une vive opposition dès le début. Les conservateurs invoquaient les principes religieux pour rejeter une cérémonie purement civile. Un dernier débat très vif a marqué l'adoption finale et le vote a montré que les groupes étaient divisés sur la question.

M. Joseph Bernier a soulevé l'objection que le bill était, par certains côtés, un "bill d'argent" et que, comme tel, il ne pouvait être présenté que par un ministre. Le président du comité plénier a soumis la chose au président de la Chambre, lequel l'a soumise aux députés qui ont rejeté la prétention de M. Bernier.

M. Taylor a vainement tenté de faire disparaître la clause où il est question de la cérémonie du mariage civil. M. Ivens, travailliste, et M. Breakey, chef libéral, n'ont pas réussi davantage à amender la clause ayant trait au payement des honoraires. Enfin, M. Taylor a tenté un effort suprême en proposant le renvoi à six mois. Il a été soutenu par M. Bernier qui s'est opposé au mariage civil au nom des catholiques de la province.

26 voix contre 14

La motion Taylor a été défaite par 26 voix contre 14. Elle a eu l'appui des sept conservateurs présents, de six progressistes, y compris deux ministres, l'hon. W.-R. Clubb et l'hon. Albert Préfontaine, et d'un indépendant, le Dr J.-H. Edmison. Les opposants comprenaient dix-huit progressistes, trois libéraux, les trois travaillistes et deux indépendants.

Voici le détail du vote:

Pour — Joseph Bernier, A.-R. Boivin, hon. W.-R. Clubb, Dr J.-H. Edmison, J.-P. Lusignan, J.-B. Laughlin, J. Muirhead, D. McCarthy, H. McGavin, F.-Y. Newton, hon. Albert Préfontaine, E.-J. Rutledge, Col. Taylor et A.-R. Welch.

Contre — N.-V. Bachynsky, H.-G. Beresford, J.-W. Breakey, D.-L. Campbell, R.-F. Curran, W.-Sanford Evans, S.-J. Farmer, S.-S. Garson, I.-B. Griffiths, hon. R.-A. Hoey, N.-A. Hryhorczuk, W. Ivens, Dr M. MacKay, Hugh MacKenzie, hon. W.-J. Major, hon. E.-W. Montgomery, R.-H. Mooney, W. Morton, J.-A. Munn, A. McCleary, W.-C. McKinnell, A.-J.-M. Poole, J.-W. Pratt, John Queen, Mme E. Rogers et T. Wolstenholme.

Immédiatement après le rejet de cette motion, le bill a été adopté définitivement.

Assurance contre le chômage

La Chambre a adopté une résolution de M. John Queen, chef du parti travailliste, en faveur de l'établissement d'un système fédéral d'assurance contre le chômage et de la convocation d'une conférence fédérale-provinciale pour étudier les moyens d'arriver à cette fin.

Il n'y a pas eu de vote sur la question, mais quelques députés ont cependant fait des objections.

La manifestation des sans-travail

La manifestation récente des sans-travail a eu son écho à la Chambre. M. Queen s'en est pris à la commission de police qui a refusé la permission de parade, aux étudiants qui ont insulté les manifestants et au maire Webb qui les a traités de communistes.

M. Bachynsky, prog. (Fisher), a pris la défense des autorités et exprimé le regret que les chômeurs aient à leur tête des agitateurs qui les poussent à demander des choses impossibles.

Dépenses trop élevées?

Au cours de la discussion du budget du ministère de l'agriculture, des députés conservateurs ont exprimé des doutes sur l'utilité de certains services et suggéré des économies. L'hon. Albert Préfontaine a répondu que tous les services de son département sont nécessaires pour le bien-être de la population agricole et que pas un seul ne pourrait être supprimé.

Une enquête agricole

La Chambre a autorisé le comité agricole de la législature à procéder à une enquête sur la condition économique des fermiers, spécialement en ce qui concerne l'insécurité de la propriété des terres et le règlement des dettes. Tous les groupes politiques se sont trouvés d'accord sur l'opportunité de cette enquête. On a suggéré qu'elle recueille l'opinion de fermiers représentatifs sur la vente du grain, afin de faire connaître l'idée de la province à la commission royale qui va être nommée par le Dominion. Le comité devra aussi consulter les cultivateurs, aussi bien que les compagnies de prêts, et faire dès cette session ses recommandations à la législature, en vue de garder sur la terre les vieux fermiers du Manitoba.

GANDHI ET LE VICE-ROI IRWIN SONT D'ACCORD

Trève signée — Fin de la campagne de désobéissance civile — Prisonniers politiques libérés

Nouvelle-Delhi, Inde. — Le chef nationaliste Gandhi et le vice-roi lord Irwin ont signé une trève qui arrête la campagne de désobéissance civile et assure la coopération nationaliste à la conférence pour la préparation du statut de Dominion de l'Inde.

En retour de la cessation de la campagne de désobéissance civile, que les nationalistes ont inaugurée il y a un an, pour procurer l'indépendance à leur pays, Gandhi obtient du vice-roi l'amnistie de tous les prisonniers politiques qui ne sont pas accusés d'actes de violence, le droit pour les populations des littoraux d'extraire leur propre sel et un règlement pour la remise des biens confisqués pour refus de payer les impôts.

Les nationalistes consentent à abandonner leurs demandes d'une enquête officielle sur les excès qu'ils reprochent à la police d'avoir commis au cours de la répression des démonstrations nationalistes. Quant au guet pour le boycottage, il sera effectué conformément aux lois indiennes qui, comme celles des autres pays, permettent à tout citoyen de détourner autrui, par des moyens paisibles, de l'achat de boissons enivrantes, de stupéfiants et de marchandises étrangères. Le boycottage sera dirigé contre toutes les marchandises étrangères, et non nécessairement contre les marchandises britanniques, et il aura pour objet la promotion de l'industrie indienne.

Caractère provisoire

Jusqu'à un certain point, la trève a un caractère provisoire. Elle assure la participation des nationalistes à la seconde conférence en table ronde, mais Gandhi a fait observer que si la Grande-Bretagne n'accorde pas à l'Inde l'autonomie en matière de finance et d'armée, les nationalistes recommenceront leur agitation pour séparer leur pays de l'Empire.

On sait que le premier ministre MacDonald offre à l'Inde le statut de dominion avec garanties, et qu'il entend réserver à la Grande-Bretagne la surveillance des finances et de l'armée indiennes.

La préparation du statut du dominion de l'Inde est confiée à la seconde conférence en table ronde. C'est pour négocier la participation nationaliste à cette conférence, que les autorités ont libéré Gandhi et ses collègues du comité d'action du congrès.

La criminalité a quadruplé au Canada depuis 50 ans

Ottawa. — Le rapport annuel de la statistique de la criminalité au Canada vient d'être publié pour 1929 et malheureusement on doit y constater une augmentation d'environ 10 pour cent dans les causes criminelles, tandis que les délits simples ont augmenté dans une proportion encore considérables (16 pour cent); augmentation également considérable dans les causes soumises aux cours juvéniles.

Depuis un demi-siècle, on constate que la criminalité au pays a quadruplé. En 1929 il y a eu 319,615 causes dans lesquelles des adultes étaient impliqués, dont 2,637 femmes et 10,509 causes chez les enfants. Pour ces derniers, il y a une grande augmentation dans les vols et les dommages à la propriété. Dans les délits ordinaires, 290,043 personnes ont été trouvées coupables d'actes criminels. Dans les délits ordinaires, il y a surtout une augmentation dans les infractions aux règlements du trafic. Pendant l'année il y a eu 11 pendaisons et 27 depuis trois ans.

LA CONVENTION REGIONALE DE SAINT-NORBERT

Programme des deux journées des samedi et dimanche 21 et 22 mars

Voici le programme de la convention régionale de Saint-Norbert, qui aura lieu le samedi 21 et le dimanche 22, sous les auspices de l'Association d'Education:

Samedi

A 9 h. 30 — Entrée, duo de piano. Chant patriotique. Mot de bienvenue par M. le président du Cercle local. Leçon de grammaire des grades 7 et 8. Conférence du R. P. Bourque, S.J. Musique.

A 2 h. — Musique. Leçon pratique d'histoire du Canada, par Mlle Y. Campeau, institutrice. Conférence du R. P. Bourque, S.J. "O Canada".

Dimanche

A 8 h. du soir — Duo, Ouverture. Chant patriotique. Saynète comique: "Entente cordiale". Gymnastique. Scène patriotique. Saynète par les garçons du Collège. Discours par M. H. Lacerte, président de l'Association. Allocution par S. G. Mgr Béliveau.

Notre nouveau feuilleton

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une oeuvre nouvelle:

LE CHIEN DU CAPITAINE
par Louis ENAULT

"Le Chien du Capitaine" est une simple histoire où l'auteur a cherché à nous amuser et à nous distraire.

"Le Chien du Capitaine", c'est l'exemple de la constance dans les sentiments et de la fidélité dans l'affection.

Nos lecteurs suivront avec intérêt l'histoire de "Zéro", le chien du Capitaine.

NOUVEAU PARTI EN ANGLETERRE

Sir Oswald Mosley annonce la formation d'un nouveau groupement politique

Londres. — Sir Oswald Mosley, qui a trente-cinq ans, qui a siégé aux Communes comme conservateur, comme indépendant et enfin comme travailliste, a annoncé officiellement la fondation du nouveau parti qu'il a fondé pour le règlement de la "grave crise économique nationale".

Sir Oswald a expliqué, après en avoir annoncé la fondation, que le nouveau parti fait appel à la jeunesse et à tous ceux qui ont des idées jeunes en matière de gouvernement pour leur demander de concourir à fondre les partis libéral, conservateur et travailliste en une vaste force nationale pour la restauration de la Grande-Bretagne.

D'aucuns voient du fascisme et un peu de soviétisme dans le hardi projet formé par Mosley de transformer en un lieu de travail le Parlement, "lieu de bavardage".

Jetant le gant à tous les partis actuels, sir Oswald projette de mobiliser pour les prochaines élections générales quelque 400 candidats. Le point principal de son programme est l'établissement d'un système tarifaire pour la protection du marché intérieur contre le "dumping", la fluctuation des prix et la concurrence de la main-d'oeuvre bon marché. Sir Oswald se propose d'y arriver par le moyen de commissions pour le contrôle et l'achat des importations, plutôt que par des mesures tarifaires générales. Lui et ses partisans soutiennent que la politique libre-échangiste des libéraux et des travaillistes est vieille de cinquante ans et que le système tarifaire des conservateurs est vieux de cent ans.

Trois députés jusqu'à présent se sont joints à sir Oswald. Parmi ceux-ci, il y a la femme du nouveau chef de parti. On croit qu'un quatrième, M. Oliver Baldwin, deviendra membre du nouveau parti. Le fils de l'ancien premier ministre conservateur s'est retiré du parti travailliste, il y a quelques jours, mais en annonçant simplement qu'il se présenterait comme indépendant aux prochaines élections.

M. Anderson et les céréales canadiennes

Régina. — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Anderson, a annoncé que le gouvernement fédéral chargera une commission royale de faire une enquête sur les opérations au sujet de la vente des céréales canadiennes. M. Anderson a expliqué que les préliminaires de l'enquête ont été réglées au cours de la conférence que le ministre fédéral de l'agriculture, l'hon. Robert Weir, et les ministres d'agriculture des provinces des prairies ont tenue à Winnipeg. Il a laissé entendre que l'enquête ne commencera pas avant un mois. Il a ajouté que la commission se composera de trois membres, dont un représentant des producteurs de céréales et un représentant des négociants de céréales.

RIO-DE-JANEIRO. — Les journaux acceptent la rumeur que des négociations sont en marche entre le gouvernement brésilien et les autorités canadiennes pour un échange de blé contre du café.

ECHOS D'EUROPE

La crise du chômage en Europe

Paris. — La crise du chômage en Europe a atteint un nouveau sommet avec 11,200,000 personnes totalement ou partiellement sans travail.

La crise continue de s'aggraver en France. Le ministère du travail rapporte que 31,794 hommes et 8,972 femmes, un total de 40,766 personnes, reçoivent des pensions de chômage. La municipalité de Paris fait vivre 13,978 hommes et 4,584 femmes.

Le nombre exact des chômeurs n'est pas connu, car les chiffres donnés plus haut ne s'appliquent qu'à ceux qui reçoivent des pensions nationales. Les socialistes français demandent un vote immédiat de 100,000,000 de francs pour secourir les chômeurs. Le rythme du chômage français s'accroît régulièrement; il est possible que la liste du chômage français soit de 50,000 à la fin de mars.

Le problème du chômage est encore plus grave en Allemagne, atteignant une proportion de 33% de la main d'oeuvre dans certains centres industriels. Des experts croient qu'il y a 4,700,000 chômeurs en Allemagne.

L'"Osservatore Romano" et le gouvernement italien

Cité Vaticane. — L'"Osservatore Romano" accuse de nouveau le gouvernement italien d'infraction aux conventions du Latran, en ne supprimant pas l'immoralité de la scène et des journaux et en ne veillant pas à l'observance du dimanche.

Le journal relève les remarques de signor Leandro Arpinati, sous-secrétaire de l'Intérieur, qui, dans un discours en chambre des députés, a mis directement en doute les paroles du Saint-Père à ses prêtres, voulant que le gouvernement n'ait pas su maintenir l'atmosphère d'un centre religieux à Rome, tel que convenu dans le traité du Latran.

L'"Osservatore Romano" accuse Arpinati de vouloir couvrir le Pape de ridicule en faisant usage de paroles comme celles-ci, par exemple: "ministre de la moralité" et "moraliste professionnel".

Grosse majorité pour le cabinet Laval

Paris. — La Chambre des députés a adopté par une très forte majorité le budget du ministère des affaires étrangères. Ce fut la plus grande majorité remportée par Laval depuis qu'il est premier ministre.

Le vote fut de 541 à 14, après une journée d'attaques continuelles contre la politique de Briand, particulièrement en ce qui concerne les relations de la France avec l'Allemagne.

La Russie possède l'armée la plus formidable du monde

Paris. — M. Aristide Briand, ministre des Affaires Etrangères, a dit à la Chambre des députés que la Russie Soviétique possédait la plus formidable armée au monde.

En réponse aux accusations de Marcel Cachin, député communiste, à savoir que la France était ennemie de la Russie Soviétique et qu'elle abritait une "armée blanche", il déclare que les deux avancés étaient "injustes et ridicules".

"Le gouvernement français, dit-il, n'a pas connaissance de telles organisations et il est stupide de parler d'une armée blanche existant à Paris, alors que la Russie elle-même a l'armée la plus formidable qui existe dans l'univers.

"Il est probable qu'il y a dans Paris des hommes qui se rencontrent et dont les idées sont opposées au régime russe. La beauté de l'hospitalité française est qu'elle permet la présence de personnes d'idées différentes venant en conflit, mais le gouvernement ne prend aucun contact avec ces divers éléments. M. Cachin sait que la France a toujours travaillé pour la paix, et ses accusations sont à la fois injustes et ridicules."

Le tonnage de la France et de l'Italie

Rome. — On apprend de bonne source que l'entente navale que viennent de conclure la France, l'Italie et la Grande-Bretagne accorde à la France un tonnage global de 670,000 tonnes, à l'Italie un de 441,000. Déduction faite du tonnage vieilli des deux pays, la France a sur l'Italie une supériorité de 150,000 tonnes. On fait observer, à Rome, que l'accord étant provisoire, l'Italie ne se trouve pas avoir sacrifié sa réclamation de parité.

Il paraît aussi qu'en vertu de l'entente, jusqu'à la fin de 1931, aucune nouvelle unité ne sera mise en construction. La France et l'Italie ont le droit de construire avant 1936 chacune deux croiseurs cuirassés de 23,000 tonnes l'unité. De la fin de 1931 à 1936, année où expirera l'entente, les deux pays ne pourront construire des croiseurs légers et des contre-torpilleurs que pour remplacer des unités devenues inutilisables.

Les discours des députés enregistrés sur disques

Berlin. — Plusieurs membres du Reichstag ont demandé que tous les discours soient enregistrés sur disques. Les adversaires de cette mesure s'y opposent, en signalant qu'il ne serait plus possible de corriger les discours prononcés. Les partisans déclarent par contre, que cette méthode habituerait les parlementaires à plus de modération et mettrait fin à de fausses interprétations.

Le roi d'Angleterre refuse de recevoir le prince Rupprecht de Bavière

Londres. — On vient d'apprendre, à Londres, que l'ex-prince héritier Rupprecht de Bavière, qui, on le sait, est le président jacobite au trône d'Angleterre et dont le nom figure, sous le numéro 3, en tête de la liste des criminels de guerre dressée par les alliés, est venu secrètement à Londres, récemment, pour tenter de se réconcilier avec le roi Georg V. Malgré ses efforts et une attente de plusieurs jours, le prince n'a pas réussi à voir le souverain britannique, celui-ci ayant catégoriquement refusé de lui accorder une audience. Rupprecht est donc reparti, fort déçu, pour l'Allemagne.

Son désappointement est d'autant plus grand, disent ceux qui l'ont vu pendant son bref séjour, que l'année dernière, à l'occasion du mariage du prince héritier d'Italie avec la princesse José de Belgique, Rupprecht fut reçu, pour la première fois depuis 1915, par la reine des Belges, qui est la soeur de sa première femme. Le prince allemand qui, pendant la guerre, commandait un groupe d'armées sur le front occidental, fut, plus que tout autre, détesté des Anglais, en raison de sa parenté avec la maison royale de Windsor. Cette parenté est, en effet, réelle, car l'arbre généalogique démontre que Rupprecht de Bavière est le descendant direct de Marie Stuart, faisant partie de la ligne du roi Charles Ier.

Les colonies françaises à la future exposition coloniale internationale à Vincennes

Dans quelques mois, — on peut presque maintenant dire quelques semaines, — l'Eposition Coloniale Internationale de Paris ouvrira ses portes et il n'est pas dénué d'intérêt, aujourd'hui que les travaux très avancés permettent de se rendre exactement compte de ce qu'elle sera, d'en étudier et le passé déjà long et l'avenir très proche.

C'est en 1927 que fut créé le Commissariat général et que le maréchal Lyautey en fut nommé le président. Aussitôt, les gouverneurs généraux de toutes les colonies françaises furent pressentis; tous donnèrent leur adhésion à cette exposition, ainsi du reste que plusieurs nations étrangères qui promirent d'y participer. Mais pour exposer, il fallait bâtir et pour bâtir il fallait un terrain: le bois de Vincennes parut l'endroit le plus favorable et on décida d'en utiliser à cet effet, non la totalité, mais une surface de 1,110,000 mètres carrés, ce qui est assez considérable. Et là-dessus, on aura un résumé de l'empire colonial français, dont on peut, dès aujourd'hui par les construction déjà faites, avoir une idée très nette.

Le plan général de l'exposition comprend trois grandes sections:

1.—Section générale: (a) Musée permanent; (b) Cité internationale d'informations; (c) Section métropolitaine.

2.—Section des colonies françaises.

3.—Section étrangère, comprenant les expositions belge, italienne, hollandaise, danoise, portugaise, américaine.

Bien entendu, les différents pavillons seront en quelque sorte une concrétisation de l'architecture des pays dont ils contiendront les produits.

L'exposition de l'Afrique du Nord comprendra les sections de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc.

Le Palais de l'Algérie couvre plus de 4,000 mètres carrés et présente toutes les caractéristiques des constructions algériennes: une coupole ovoïde est posée au-dessus de la porte d'entrée, deux minarets se dressent à ses côtés et sur le bâtiment sud, deux coupoles ajourées ont été construites; on trouve donc conciliés dans cette construction le style mograbin ancien et les tendances modernes de la construction en Algérie. Le passé et le présent réunis dans la forme extérieure du Palais se trouvent de même associés à l'intérieur, où une partie de l'exposition sera consacrée à une sorte de rétrospective, tandis qu'une autre partie montrera des produits de l'industrie, de l'agriculture et des arts modernes développés depuis la conquête.

La Tunisie sera représentée tout d'abord par un Palais où seront groupés des dioramas montrant successivement une huilerie, la cueillette des dattes, l'extraction des phosphates, etc... enfin, une sorte de résumé de la richesse industrielle, minière, agricole du Protectorat. On trouvera également, dans la section tunisienne, une reconstitution fidèle des souks: souks des parfums, des tapis, des étoffes, du cuir, des chéchias, etc... enfin un coin, et le plus pittoresque de Tunisie transporté à Vincennes.

Le Maroc sera représenté par une construction qui constitue une sorte de synthèse architecturale du pays: Fez, Rabat, Marrakech, s'y retrouveront dans les détails de la construction, dans la décoration et l'exposition des salles, dans les jardins, les fresques, etc... On y verra, tour à tour, le Maroc indigène, l'effort de la France et le développement économique accompli, et enfin le résultat du travail des colons: agriculteurs, commerçants, industriels. La très grande richesse pittoresque du Maroc ne sera pas oubliée non plus.

Le Palais de l'Afrique Occidentale française est une vaste construction d'un rouge brûlant qui constitue bien le Palais du Soleil soudanais. A l'extérieur, comme à l'intérieur, de somptueuses sculptures en décorent les murs et, dans les diverses salles de la section, se déroulera toute l'histoire économique et sociale de l'Afrique Occidentale française, et on y verra, d'autre part, des résultats de l'ardente croisade sanitaire menée par la France en Afrique Occidentale française, et ce n'est pas sans émotion que le public verra, au long des graphiques, le recul des maladies coloniales devant l'armée scientifique des médecins et des hygiénistes français. De nombreux dioramas mettront sous les yeux des visiteurs les sites les plus curieux et les plus typiques de l'Afrique Occidentale française.

L'Afrique Equatoriale française: Madagascar, la Côte des Somalis, la Réunion, l'Inde française, les établissements français du Pacifique Austral, les établissements français de l'Océanie, la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Pierre et Miquelon, la Guyane française, les territoires sous mandat auront tous leur section et dans chacune seront mises en relief les particularités et les productions de toutes sortes qui les caractérisent. Et parmi toutes les colonies françaises, une place très considérable en rapport avec son importance sera réservée à l'Indo-Chine.

On sait à quel magnifique résultat on est arrivé dans la reconstitution du Temple d'Angkor, actuellement presque achevée et qui, à elle seule, est une chose vraiment remarquable d'une exactitude parfaite. Mais cette formidable construction n'occupe qu'une partie de la section indochinoise qui se développe sur une supercie de 5,000 mètres carrés. On y trouvera une section économique: agriculture, forêts, chasse, pêche, mines, outillage, commerce; une autre section groupera les activités sociale et intellectuelle; instruction publique, lettres, sciences, arts; une autre sera consacrée à l'histoire, à la géographie et l'organisation administrative de l'Indo-Chine française; enfin plusieurs édifices recevront les expositions locales qui constitueront, autant par leur architecture que par leur décoration et les objets exposés, une affirmation du caractère particulier de chaque pays.

Enfin les Missions, tant catholiques que protestantes, auront à l'Exposition Coloniale leurs pavillons, où il sera possible de se rendre compte de la tâche qu'elles ont accomplie au cours de leur apostolat.

L'Exposition Coloniale Internationale de Paris sera, aux yeux de ses visiteurs, une incomparable féerie exotique et une illustration de l'oeuvre de la France, ainsi qu'un voyage merveilleux à travers les cinq parties du monde colonial.

Le plus petit auto qui existe

Berlin. — Un auto de deux cylindres, d'une force de 15 chevaux-vapeur, le plus petit qu'on ait construit, était l'une des sensations à l'exposition d'autos à Berlin. Les manufacturiers allemands se proposent d'envahir le marché américain.

Cette voiture est un peu plus petite que l'auto Austin et sa hauteur ne dépasse guère quatre pieds. Ses fabricants prétendent qu'elle peut rouler 60 milles au gallon et vantent particulièrement le modèle cabriolet, qui a un spider (siège mobile en arrière).

La canne blanche pour les aveugles

Paris. — Afin de faciliter la circulation des aveugles dans Paris, une jeune fille française, Mlle Guilly d'Herbemont, a eu la touchante pensée de leur offrir une canne blanche qui les signalerait à la bienveillante sollicitude de la population aussi bien qu'à l'attention des gardiens de la paix. Cette charitable initiative fut adoptée par les pouvoirs publics, et la canne porte une bague aux armes de Paris. La distribution des cannes a eu lieu au cercle de l'Union interalliée.

BERLIN. — Une motion de non-confiance dans le ministre de l'intérieur, le Dr Joseph Wirt, a été rejetée au Reichstag par 271 voix contre 66. La motion avait été présentée par les communistes. Il y eut 38 abstentions.

VOLUME XVIII. WINNIPEG MAN., MERCREDI 11 MARS 1931 NUMERO 41

La presse ne peut être combattue que par elle-même et neutralisée que par sa multitude.
Louis VEUILLOT.

LA LIBERTÉ

Un drapeau qu'on cache dans sa sacoche, ce n'est pas un drapeau, c'est un mouchoir.
Emile de GIRARDIN.

Qui veut être 'Maître-Fermier' ?

On sait qu'au cours de l'année dernière, dix certificats de *maîtres-fermiers* ont été décernés à dix agriculteurs en vue des trois provinces de l'Ouest. Excellente manière d'honorer la plus noble des professions et d'offrir en exemple à leurs confrères les plus méritants et les plus accomplis parmi ceux qui ont réussi sur la terre. A ce propos, on s'est demandé dans certains milieux canadiens-français: pourquoi n'y aurait-il pas de maîtres-fermiers chez nous?

A notre tour, nous posons la question. Pourquoi n'aurions-nous pas notre juste part dans ces honneurs? Un grand nombre des nôtres se livrent à la culture dans l'Ouest et ils ne sont pas rares ceux qui ont fait un succès de leur exploitation. Il suffit de parcourir nos centres français pour admirer çà et là des installations qui font honneur à leurs propriétaires. Ces diplômes et ces médailles ne sont pas à dédaigner; ce sera de la fierté nationale bien placée que de faire un effort pour en décrocher quelques-uns.

Comment s'y prendre pour cela? Ce n'est pas très compliqué. Les candidatures sont ouvertes actuellement pour les certificats à décerner en 1931. S'il y a dans votre paroisse ou votre district un fermier digne d'être mis sur les rangs, arrangez-vous pour le faire nommer par votre société d'agriculture, votre chambre de commerce ou toute autre organisation locale reconnue. N'importe qui peut ainsi soumettre le nom d'un voisin qu'il estime digne de l'honneur et le faire qualifier comme candidat.

Le secrétaire de l'organisation écrit simplement au *Nor'-West Farmer*, à Winnipeg, déclarant que sa société désigne X comme candidat à la médaille de maître-fermier. Celui-ci reçoit alors un questionnaire à remplir. Plus tard, il aura la visite d'un représentant du journal qui recueillera d'autres informations et fera personnellement sa connaissance. Enfin, plus tard encore, le comité chargé des décisions finales visitera plusieurs des candidats ayant obtenu le plus grand nombre de points.

Premièrement, un maître-fermier doit avoir fait un succès de son entreprise de culture. Deuxièmement, il doit avoir fourni à sa famille une demeure confortable, ainsi que l'instruction et la formation professionnelle. Troisièmement, il doit avoir fait quelque chose pour le service public de son district. Dans le cas où le candidat n'a pas d'enfant ou n'a que des enfants en bas âge, on considérera sur la même base son attitude envers l'éducation et envers le travail des jeunes gens et des jeunes filles. Un maître-fermier c'est donc, on le voit, un homme complet sur toute la ligne, avec un actif bien défini de progrès et de réalisation comme fermier et comme citoyen.

Les nominations pour l'année sont acceptées jusqu'au 1er mai. Si un candidat ne réussit pas à obtenir son diplôme, il peut rester sur les rangs les années suivantes. A noter que 161 candidats de 1930 se trouvent dans ce cas.

Pour mériter le titre de maître-fermier, il faut compter au moins 900 points sur un total possible de 1,000. La carte que nous donnons ci-dessous, avec les points affectés à chaque branche, donnera une excellente idée des qualifications voulues.

Qui veut être maître-fermier?... Vous ne pouvez proposer votr nom vous-même; mais si vous êtes un candidat sérieux, quelque bon voisin s'empressera de le faire. L'important est que nous figurions au tableau d'honneur.

Donatien FREMONT.

CARTE DE POINTS DU MAITRE-FERMIER

	Points possibles
A—EXPLOITATION ET ORGANISATION DE LA FERME—260 Points	
1. Disposition des champs, emplacement de la maison de ferme, et disposition des bâtiments pour un travail économique	20
2. Récoltes — rendement, pureté et convenance des variétés	35
3. Mesures préventives contre insectes, maladies de plantes, etc.	20
4. Maintien de la fertilité du sol et du contrôle des mauvaises herbes	20
5. Système de récoltes pour adaptation	
(a) Aux sols et aux marchés	15
(b) A l'emploi efficace des hommes, des chevaux et des machines	30
6. Machinerie appropriée et ses réparations	20
7. Animaux (y compris volailles):	
(a) Qualité, quantité et adaptabilité	35
(b) Nourriture et soins	40
8. Approvisionnements de fourrages produits sur la ferme	25
B—APPARENCE GENERALE ET TENUE DE LA FERME—60 Points	
1. Bâtiments appropriés, apparence générale et réparations	15
2. Absence de mauvaises herbes, déchets, etc.	15
3. Bon ordre général (chaque chose à sa place)	10
4. Etat des clôtures, chemins et sentiers sur la ferme	10
5. Brise-vents, arbres d'ornementation, etc.	10
C—METHODES D'AFFAIRES—300 Points	
1. Succès financier, relation du revenu avec la mise de fonds	90
2. Réputation d'homme d'affaires	70
3. Bon emploi du capital	50
4. Méthodes de vente et leur efficacité	30
5. Méthodes de comptabilité	30
6. Projets d'avenir:	
(a) Pour la famille et la ferme	20
(b) Pour la communauté	20
D—VIE DE FAMILLE—250 Points	
1. Réputation comme mari et comme père	75
2. Education et formation des enfants	60
3. Dispositions pour épargner du travail à la maison	50
4. Maison — commodité, confort, hygiène, entourages agréables	40
5. Bibliothèque (livres, magazines, journaux, revues agricoles) et facilités pour l'éducation musicale	25
E—VERTUS CIVIQUES—130 Points	
1. Qualités de bon voisin	30
2. Intérêt pour l'église et l'école	40
3. Intérêt pour les clubs de garçons et de filles et autres oeuvres sociales	40
4. Intérêt pour les affaires locales, provinciales et nationales	20
Total	1,000

Des points supplémentaires peuvent être accordés pour mérite exceptionnel dans un domaine spécial d'activité.

MGR GROUARD

Au moment où disparaît la grande figure de Sa Grandeur Mgr Grouard, l'évêque-missionnaire du Grand Nord, nous ne saurions mieux lui rendre hommage qu'en reproduisant l'une des belles pages que lui a consacrées Louis-Frédéric Rouquette dans sa magnifique *Epopée Blanche*. On sait que l'écrivain français fut délégué par son gouvernement, en 1921, pour remettre au vénérable vicaire apostolique la croix de la Légion d'honneur.

Au nom du Président de la République, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés... j'ai prononcé les paroles sacramentelles, le coeur à la fois glorieux et humilié d'avoir à épingler, moi, journaliste errant, sur cette poitrine magnifique, la Croix des hommes auprès de la Croix de Dieu.

Qui est Mgr Grouard?

Ecoutez la simple citation: "Venu au Canada, en 1860, il y a toujours résidé depuis; a fait connaître et aimer le nom de la France en Alberta et jusqu'aux extrémités du Nord; une foule de noms géographiques sont français grâce à lui; prêtre zélé, missionnaire infatigable, navigateur, géographe, explorateur, bâtisseur de villes, architecte, peintre, compositeur, écrivain, agriculteur, il est, à quatre-vingt-cinq ans, le pionnier le plus intrépide du Grand Nord.

"Il a recueilli les orphelins et les orphelines dans les institutions françaises, fondées par lui, a sauvé la vie de Mgr Clut en une circonstance mémorable; a protégé, au péril de sa vie, des femmes indiennes exposées aux brutalités de leurs maris, a soigné les malades et consolé les agonisants, a publié des livres sur la Religion en huit langues indigènes."

Y a-t-il une chose plus belle? Et quelle leçon par l'exemple!

Mgr Grouard, évêque d'Ibora, est la pure incarnation du génie de la France; il est pétri de ce limon de la terre gauloise qui a vu naître les Bernard et les Vincent de Paul et les héros qui sont partis pour donner à leur patrie le prestige des grandes nations, les d'Iberville, les Marquette, les Francis Garnier, les de Foucauld.

Il n'est pas de ceux qui passent pour conquérir à la pointe de l'épée, dans le pillage et dans le sang, un empire provisoire, mais il est de ces pionniers qui donnent tout leur coeur à la cause qu'ils servent, nobles, désintéressés, bâtisseurs d'avenir.

Mgr d'Ibora est le premier missionnaire qui sema et récolta du grain dans l'Athabaska; le premier il construisit une école et un moulin à moudre le blé.

Cette école, ce moulin, ce sont les plus belles conquêtes qu'un homme puisse inscrire au livre de sa vie.

Il a, comme saint Paul, beaucoup travaillé de ses mains, comme l'Angelico, il a mis toutes les splendeurs de son âme en des fresques naïves.

Mes mains tremblaient tandis que j'accrochais la croix sur la robe violette. Mais il me semblait que, dépassant ma fonction, et saluant la vérité, c'étaient tous ceux qui ont fait de leur vie un sacrifice quotidien, que je décorais sur la poitrine d'un seul.

Ah! j'aurais voulu, à la fois justicier et poète, avoir au bout des doigts des poussières d'étoiles pour les faire resplendir et rayonner sur tous ces coeurs!

Louis-Frédéric ROUQUETTE.

Un ancien bolcheviste qui se fait moine

Ce n'est pas tous les jours qu'on voit un bolcheviste se convertir, et se convertir au point de devenir un croyant convaincu, au point même de revêtir une robe de religieux...

C'est cependant ce que vient de faire, à Fribourg-en-Suisse, un ancien bolchevik, qui est aujourd'hui le P. Genax. Il y a dix ans, il était l'un des chefs du marxisme helvétique et président de la jeunesse socialiste (alors communiste). Cette semaine, revêtu de la robe blanche du Dominicain, il a donné la communion, à Saint-Nicolas de Fribourg, au rédacteur en chef du "Courrier de Genève" qui était aussi un propagandiste [illegible] et qui s'est aussi converti.

La Survivance Française au Canada

Le R. P. Paul Doncoeur, S.J., qui visita notre pays l'automne dernier et s'y fit de nombreux admirateurs, publie dans les "Etudes", de Paris, un article intitulé: "La survivance française au Canada". Nous en détachons une première tranche que nos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier.

La donnée première au Canada et qui conditionne toutes choses, c'est l'immensité. Ce pays est un continent. Tel est l'ordre de grandeur où se posent chez lui toutes les questions. Plus grand que les Etats-Unis, il couvre de ses 3,684,723 milles carrés presque toute l'Europe. Il est seize fois plus grand que la France. Ses provinces sont plus que des Etats: le "Québec" à lui seul égalant France, Belgique, Allemagne et Espagne réunies. Dans sa longueur est-ouest, il mesure près de 6,000 kilomètres, soit, ou peu s'en faut, la distance de Paris à Buenos-Aires.

La première conséquence de cette étendue, c'est que l'observateur doit toujours porter son regard vers de plus lointains horizons et ne jamais se laisser absorber par les objets de premier plan, fussent-ils considérables. Le danger qui guette l'Européen, et plus encore le Français, qui aborde au Canada, c'est, ayant accosté à Québec, de s'y complaire; ou d'oublier, ayant poussé jusqu'à Montréal, qu'à peine a-t-il pénétré dans le territoire. Une étape égale vers l'ouest n'atteindra qu'Ottawa, la capitale de la Confédération; une étape double aboutira à Toronto, sans l'éloigner encore de New-York! De Toronto à Winnipeg, la distance sera double de tout le chemin déjà parcouru. Alors seulement le voyageur arrive au centre du Dominion. Quant à atteindre l'extrême-ouest à Victoria, il lui faudra encore trois jours et trois nuits à bord du "Canadian Pacific". Ayant fourni cet effort, il aura découvert que l'ouest existe. Et les fatigues de cette exploration — et ses charmes — lui en feront garder le souvenir.

Dès lors sont définies les proportions générales de ce pays et mises à jour les données essentielles du problème. Le Canada ne se réduit pas aux notions que nous en ont données les voyageurs et les missionnaires du dix-septième siècle, alors que les lacs eux-mêmes n'existaient que pour les Marquette, les Cavalier de La Salle et les Indiens. Au risque de troubler quelques images trop simples, mais pour éviter les maladresses, il faut rappeler que le Canada s'étend jusqu'à Vancouver, et que sur les deux tiers de sa superficie, il est une terre toute neuve qui ne ressemble en rien au pays du Saint-Laurent. Avant de dire comme le Canada est français, il est loyal de préciser combien il est anglais et protestant.

Que le Canada soit politiquement anglais, ou plus exactement domaine de la Couronne d'Angleterre, pour désagréable que cela soit, nous n'avons à nous en prendre qu'à nous-mêmes. Si, au lieu de sourire aux plaisanteries de Voltaire sur les arpents de neige, la Cour avait discerné l'intérêt français, Montcalm n'aurait pas été voué, en 1759, à une héroïque défaite, et, en 1763, le traité de Paris n'aurait pas anéanti cette Nouvelle France. Perdu, abandonné par nous, livré à la merci du conquérant, le Canada a bien dû se résigner à sa destinée. Avec une âpreté et au prix de sacrifices inimaginables, les Canadiens demeurés autour de leurs curés ont sauvé leur indépendance spirituelle; mais depuis le jour de la conquête, ils se sont rangés à une allégeance loyale à leur nouveau roi. La seule libération qu'ils aient poursuivie a tendu à s'affranchir des lois et du Parlement anglais. Ils entendent de moins en moins être une colonie. Ils semblent aspirer aujourd'hui à n'être plus un Dominion, mais un Royaume, c'est-à-dire à ne dépendre que du souverain anglais en vertu d'une allégeance personnelle. Leur fidélité paraît être sans réserve et ne se nuance d'aucune de ces ambitions "nationales" qui ont soulevé l'Egypte ou les Indes. A plusieurs reprises, certains Canadiens ont protesté devant moi qu'il ne pouvait exister de "patriotisme canadien". Pris au sens de "nationalisme" et d'autonomie politique absolue, le fait paraît certain, du moins dans le présent. Territorialement, économiquement, ethniquement, les diversités sont trop accusées pour que s'affirme un sentiment tellement vif de la personnalité nationale qu'il ambitionne de rejeter toute dépendance. Tout au plus, ce sentiment peut-il faire que le Canada refuse d'entrer dans les marchés, dans les querelles, voire dans les guerres de l'Angleterre. Son attitude en 1914, qui a parfois surpris les Français, s'explique en partie par là.

Près de deux siècles, cependant, de suprématie et d'immigration anglaises n'ont pas été sans modifier profondément le caractère ethnique du Canada de 1763. Ce qui était alors un peuple de sang tout français est devenu un peuple de sang anglais (ce mot pris ici au sens politique qui englobe Anglais, Ecossais et Irlandais).

Au dernier recensement (1921), les "Anglais" étaient 4,868,903, soit aujourd'hui plus de 5 millions. Les "Français" n'étaient que 2,452,751, donc la moitié. D'autre part, les immigrations diverses étaient représentées par près de 2 millions d'habitants étrangers aux deux races. Ainsi le Canada était-il, en 1921, pour 55 p. 100 anglais, pour 28 p. 100 français, avec un reliquat de 17 p. 100 d'étrangers.

Majorité dans l'ensemble du Dominion, et majorité écrasante dans les provinces autres que le Québec, l'élément anglais, en général, assez méprisant, quoique correct, se permet aujourd'hui encore des mesures de pur sectarisme contre le français. Certaines provinces de l'Ouest vont jusqu'à interdire l'enseignement en français aux Français, et le ministre Anderson vient d'annoncer avec fracas sa volonté d'interdire le français comme langue officielle, mesures d'autant plus odieuses que les Français du Québec n'ont jamais montré qu'un libéralisme très hardi à l'endroit de l'enseignement anglais.

Il suit de cette prédominance anglaise que le Canada, tout catholique en 1760, est devenu un pays de majorité protestante: 5,189,000 en 1921, contre 3,383,000 catholiques et un nombre croissant de dissidents. En sorte que les catholiques, qui, en 1871, comptaient pour 43 p. 100, se voyaient, en 1921, réduits à 39 p. 100.

Là encore le libéralisme extrême des catholiques du Québec est mal payé de réciprocité, puisque certaines provinces, la Saskatchewan, par exemple, ont été jusqu'à supprimer le crucifix dans les écoles catholiques et à interdire dans ces mêmes écoles la prière et l'enseignement du catéchisme durant l'horaire officiel. Le même Anderson vient de défendre aux religieuses d'enseigner en costume. Détail plus grave, les provinces protestantes imposent des manuels non catholiques dans les écoles catholiques. Le Canada n'a pas grand'chose à nous envier!

Si j'ajoute que les capitaux sont en masse anglais et américains, on comprendra le sentiment d'angoisse et de révolte qu'éprouvent certains Canadiens français en constatant que, l'une après l'autre, de grandes entreprises françaises sont achetées ou "contrôlées" par l'or anglais et qu'ainsi les Français se voient réduits à la situation inférieure d'employés ou à la condition médiocre de rentiers.

Il était nécessaire de donner ces précisions pour redresser une opinion simpliste et naïve qui se représente le Canada sur la foi d'une littérature "d'avant guerre". Je veux dire d'il y a deux siècles.

Paul DONCOEUR, S.J.

Eloge du Canadien français par sir William Mulock

On mande de Toronto que Sir William Mulock, juge-en-chef de la Cour Supérieure d'Ontario, au cours d'un récent dîner-causerie du club Rotary en l'honneur de l'hon. juge Edouard Fabre Surveyer, a louangé les Canadiens français comme étant la plus grande sauvegarde contre la menace du Communisme.

Au milieu des applaudissements des convives, nous rapporte le "Toronto Star", Sir William déclara: "Je considère le peuple canadien-français comme l'une des plus grandes sauvegardes du Canada aujourd'hui, en envisageant la menace que le juge Surveyer vient de souligner il y a un instant, l'avancement des principes socialistes.

"Il serait bon que le peuple de langue anglaise prenne une leçon du peuple canadien-français, en se tenant ferme sur les principes de la loi comme la seule fondation durable pour l'avenir de la nation".

Le juge-en-chef adressa ensuite en français un message personnel au juge Surveyer. Il fit l'éloge de la langue française.

On parle 125 langues en Europe

Le Bureau linguistique, à Genève, d'après une compilation de statistiques en date du 21 janvier 1931, indique qu'il y a en Europe 125 langues parlées.

Parmi les premières figurent la langue allemande, parlée par 81,000,000; la langue russe, parlée par 76,000,000; la langue anglaise, parlée par 47,000,000; la langue italienne, parlée par 41,000,000, et la langue française, parlée par 39,000,000.

LA MISSION DE L'INSTITUTRICE

Ce que nous avons le droit d'en attendre comme Canadiens français

Nous donnons ci-dessous de larges extraits de la causerie faite à la récente convention régionale de Lorette, par M. Sauveur Marcoux, sur la mission de l'institutrice.

La mission de l'institutrice est de donner aux enfants qui lui sont confiés l'éducation complète, en ce sens que l'institutrice doit pourvoir au développement de chacune des facultés de l'enfant, facultés physiques, intellectuelles et morales. Elle développera ses facultés physiques en veillant à sa santé; ses facultés intellectuelles en ornant son intelligence des connaissances les plus utiles, en l'habituant à se rendre attentif, à observer les choses pour s'en rendre compte par ses propres recherches, à comprendre et à juger par lui-même, à retenir ce qu'il a appris et en suscitant chez lui le désir de s'instruire davantage; elle formera ses facultés morales en l'habituant à vouloir selon l'ordre et le devoir, vouloir énergiquement et d'une manière persévérante, à cultiver les bons sentiments et les bonnes manières, à corriger ses défauts et à acquérir les habitudes du bien. Ainsi au sortir de l'école, l'enfant aura le secret de l'action personnelle pour parfaire son proopre développement.

Déléguée des parents

L'institutrice est le délégué des parents. Les parents ont reçu de Dieu la mission de faire de leur enfant un homme parfait dans sa triple vie physique, intellectuelle et morale. Quand ils confient leur enfant à l'institutrice, ils lui délèguent en même temps les droits et les obligations que leur confère cette mission divine. Voilà pourquoi on dit que l'école n'est que le prolongement de la famille.

Déléguée de l'Eglise

Elle est le délégué de l'Eglise. L'Eglise a reçu de Jésus-Christ la mission divine de rendre aux enfants par le baptême, la vie surnaturelle rachetée au prix du sang d'un Dieu, et de développer cette vie par l'instruction religieuse et la culture des fruits de vertu. En confiant à l'institutrice le soin des enfants, elle lui délègue la mission divine de faire grandir Jésus-Christ dans ces jeunes âmes.

Déléguée de l'Etat

L'Etat a aussi reçu de Dieu la mission d'aider les parents à remplir les devoirs que l'Auteur de la nature leur impose en leur donnant des enfants. C'est ce qu'il fait en favorisant le maintien des écoles qui suppléent à l'insuffisance des parents, pour former des citoyens utiles à la patrie. L'institutrice reçoit de l'Etat la mission d'aider les parents dans leur oeuvre d'éducation.

L'importance du rôle de l'institutrice se déduit de sa mission. L'avenir de l'enfant est entre ses mains: l'Etat lui demande de bons citoyens; l'Eglise, de vertueux chrétiens; les parents, des hommes complets.

L'expérience prouve que l'école a une influence décisive sur l'enfant; les impressions du jeune âge, quand elles sont fortement gravées, lui donnent l'empreinte de toute sa vie. Voilà pourquoi les ennemis de l'Eglise emploient la calomnie, la ruse et la violence, quand ils croient le moment opportun, pour lui enlever le contrôle salutaire qu'elle exerce, par l'éducation chrétienne, sur la formation des enfants, par conséquent de la famille et de la société.

Conditions requises pour être institutrice

Pour bien réussir dans son oeuvre de perfectionnement de l'enfance, il est nécessaire à l'institutrice de posséder les qualités qui la rendent apte à la tâche qui lui incombe. Les qualités qui font la bonne éducatrice se classent, suivant les facultés humaines, en qualités physiques, intellectuelles et morales.

Une bonne santé, pour supporter l'épuisant travail de l'enseignement. Une tenue correcte. Des manières dignes et polies, une physionomie sympathique, capable d'attirer l'estime des élèves et des parents. La vue et l'ouïe assez bonnes pour se rendre compte de tout ce qui se passe en classe; une voix souple et forte, avec une articulation nette et un ton qui n'endort ni ne fatigue.

Un esprit juste et souple pour saisir facilement les difficultés et être capable d'en présenter la solution de la manière qui s'adapte le mieux à l'intelligence de chacun; la science des méthodes, pour utiliser les procédés, apporter la clarté, donner le relief, qui l'aideront à mieux communiquer sa science; et par dessus tout, un jugement droit, ce qu'on appelle le "bon sens", qui maintient l'équilibre entre toutes les facultés et permet à quelqu'un de faire valoir les dons de sa nature.

Qualités morales

L'institutrice doit être pieuse, d'une piété vraie, qui consiste non exclusivement dans les pratiques extérieures, mais dans l'amour de Dieu et la disposition à accomplir sa volonté en tout.

Une conduite irréprochable. Elle doit en effet le bon exemple à ses élèves dont l'instinct d'imitation les incline à reproduire dans leur vie ce qu'ils retrouvent dans l'autorité qu'ils voient entourée de respect et de confiance; elle le doit aux parents et à l'Eglise qui lui confient l'âme des enfants; elle le doit à elle-même pour conserver sa bonne réputation. Par conséquent, l'institutrice doit éviter le déshabillé, les fréquentations imprudentes, les réceptions de jeunes gens à son école, les allures libres. C'est par là du reste qu'elle s'attire le plus de sympathie et que son rôle devient plus efficace. Elle doit être ferme, c'est-à-dire montrer une ténacité persévérante à faire respecter l'ordre.

Etre douce et bonne; la douceur attire les coeurs et ouvre les âmes à la confiance.

La maîtresse doit aimer tous ses élèves également, sans préférences, sans démonstrations sensibles et amollissantes, se dévouer au point de se dépenser pour le bien de ses élèves et de se donner à chaque instant.

Rôle de l'Association d'Education

Messieurs, j'ai essayé de vous faire le portrait, peut-être plus ou moins réussi, de l'institutrice idéale, ou plutôt le portrait de nos institutrices canadiennes-françaises du Manitoba. Nous possédons de tels trésors... Il n'en a pas toujours été ainsi. Avant les événements de 1916, nos institutrices étaient aussi dévouées, pieuses qu'aujourd'hui, mais il leur manquait la concentration, la direction et l'encouragement. Le français — et peut-être même la religion — s'enseignait selon le goût ou le bon vouloir de chaque individu. Loin de moi l'idée de jeter le blâme sur qui que ce soit, dans le temps on agissait pour le mieux; mais il manquait quelque chose, et ce quelque chose c'était l'Association d'Education.

Si, présentement, nous avons des institutrices "éducatrices", dans toute la force du mot, c'est parce que l'Association d'Education leur a donné la formation voulue, par ses cours de pédagogie, les a aidées par le programme et le concours de français, les a soutenues et encouragées par ses visiteurs. Aussi l'Association d'Education peut-elle juger de la valeur d'une institutrice et nous en faire rapport s'il y a lieu.

Une jeune fille qui veut arriver à posséder les qualités et les connaissances exigées par le département et l'Association d'Education doit se faire violence, se maîtriser et se priver de bien des plaisirs légitimes.

Formation du sentiment national

En plus, nous tenons absolument à ce que nos institutrices comprennent combien il leur importe de former, dans l'âme de leurs élèves, le sentiment national qui assurera à notre race sa place au foyer canadien; le culte pour l'âme ancestrale, avec tout ce qu'elle comporte de foi, de vaillance, d'idéal. Ce culte ne doit pas aller jusqu'au chauvinisme qui refuse de voir les défauts de sa propre race et mépriser tout ce qui est étranger aux siens. Enfin, nous désirons que nos institutrices fassent bien comprendre à nos enfants qu'il est nécessaire pour eux d'apprendre et le français et l'anglais... que nous sommes des Canadiens d'origine française. Il ne faut pas étouffer chez nous la voix du sang; notre amour pour la France est légitime et naturel, il peut et doit être réel, profond et durable, mais il doit rester platonique; et surtout il ne doit jamais nous faire oublier nos devoirs envers nous-mêmes et ceux que les circonstances de notre histoire et de notre situation actuelle nous imposent.

Il faut que nos enfants soient français comme les Américains sont anglais; il faut conserver et développer chez eux les instincts, les traditions et l'intellectualité que notre origine nous a légués; et à ce point de vue, nous ne saurions trop faire pour maintenir et fortifier les liens de parenté qui nous unissent à la France. Mais nous devons concentrer notre allégeance politique et nos aspirations nationales sur le sol du Canada.

Si un homme méprise les autels, la décence, la probité, et s'écrie: "Patrie! Patrie!" n'ayez pas confiance en lui. C'est un hypocrite, un faux patriote; c'est un mauvais citoyen. Le seul bon patriote est l'homme vertueux, l'homme qui comprend et qui aime tous ses devoirs et se fait une étude de les remplir. — Silvio Pellico.

BUTS DU DUMPING SOVIETIQUE

Pourquoi les Etats doivent s'y opposer

Le Bureau permanent de l'Entente internationale vient d'adresser aux gouvernements un mémoire dont on lira avec intérêt les lignes suivantes:

Le dumping soviétique, rendu possible par les privations et le travail forcé de la population russe, porte en pleine crise un coup dangereux à l'économie de tous les Etats. En effet, comment l'ouvrier européen, comment l'ouvrier américain, auxquels sont dus un salaire, un logement, un habillement, une nourriture convenables, pourraient-ils supporter cette concurrence? Demain l'accomplissement même partiel du plan quinquennal aura des conséquences plus graves encore.

L'Etat soviétique, seul entrepreneur industriel et agricole, seul commerçant, juge et partie dans tous les cas, maître grâce à la G.P.U. d'exploiter "ultra vires" le travail des ouvriers et des paysans, tout en maintenant ceux-ci dans cette situation misérable qui permet à sa propre tyrannie de durer, l'Etat soviétique qui ne tient pas compte du prix de revient parce qu'il dispose d'une main d'oeuvre qu'il paye en papier-monnaie et d'un pays immense au sol très riche, a commencé avec les appuis financiers et techniques de quatre des plus grandes puissances industrielles du monde, l'exécution du programme suivant:

Rendre en l'équipant industriellement, l'U.R.S.S. indépendante de l'étranger au point de vue économique, ce qui supprimera toute importation de l'étranger.

Organiser la puissance économique de l'U.R.S.S. de telle manière que, manoeuvrée par une direction unique et omnipotente, elle puisse être utilisée sans égards pour les besoins du peuple russe, pour détruire l'économie des pays dits capitalistes par une concurrence ruineuse sur tous leurs marchés.

On ne peut juger ce programme irréalisable que si on ignore la situation en U.R.S.S., où les normes habituelles et traditionnelles qui dictent notre jugement n'existent plus.

Si les choses poursuivent leur cours actuel, la situation des masses ouvrières européennes et américaines deviendra plus pénible encore qu'aujourd'hui, comme on le souhaite à Moscou.

Il n'est point trop tard pour agir. Au contraire, le moment est propice. L'exécution du plan quinquennal met l'U.R.S.S. dans une situation très tendue. Le Politbureau, le véritable dictateur de la Russie, est en proie à de grandes difficultés.

Deux mondes s'affrontent, qui tous deux sont dans une situation périlleuse. Les bolsheviks ont compris le caractère inexorable de cette opposition et c'est là leur force, car leurs adversaires n'ont pas saisi la gravité du conflit. A Moscou, on se réjouit des difficultés que traversent tous les pays, de la situation économique terrible de l'Allemagne, de la détresse du commerce et de l'industrie britanniques, de la crise américaine. Qui tiendra le plus longtemps? Le gouvernement soviétique ou les autres gouvernements? Tel est le dilemne.

Voici le moyen de résoudre ce dilemne en faveur de la civilisation contre la barbarie bolcheviste:

L'Etat soviétique n'a jamais dissimulé sa volonté de détruire l'économie des Etats dits capitalistes pour la remplacer par l'économie communiste. C'est le but final du plan quinquennal et de ses successeurs.

Cette offensive économique, qui a débuté par le dumping, se développera donc contre tous ces Etats. Rien de plus légitime par conséquent qu'une coalition de défense économique contre elle, et, ajouterons-nous, rien de plus efficace.

En effet, pour pouvoir mener cette offensive, l'U.R.S.S. doit posséder au préalable sur son propre territoire des usines, des machines, des techniciens.

Or, aujourd'hui encore, l'U.R.S.S. ne peut les obtenir que de l'extérieur.

Jusqu'à présent, ce sont précisément les Etats industriels menacés par le plan quinquennal qui les lui ont fournis.

L'U.R.S.S. a pu les payer parce qu'elle a pu, par le dumping et par ses autres exportations, se procurer des devises étrangères.

La suppression de cette aide technique à l'U.R.S.S. et l'abstention de toutes relations commerciales avec elle, signifient au contraire l'écroulement du plan quinquennal, c'est-à-dire l'effondrement du régime soviétique, parce que c'est l'anéantissement de ses moyens d'action à l'intérieur comme à l'extérieur.

C'est donc à bref délai, la libération du peuple russe et le salut du monde civilisé.

Décès de M. J.-E. Dorvaux, P.S.S.

Montréal. — Les Messieurs de St-Sulpice viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de M. Jean-Etienne Dorvaux, P.S.S., professeur de théologie pendant de longues années, au Grand Séminaire, plus tard supérieur de cette maison, et depuis 1928 retiré au Séminaire de Saint-Sulpice, de la rue Notre-Dame, et agissant comme aumônier des Petites Soeurs de Saint-Joseph.

Né en Lorraine, il avait été ordonné prêtre en 1883 et était venu au Canada en 1896.

M. Dorvaux a vécu toute sa vie dans les séminaires et il s'est toujours fait remarquer par sa grande vertu, son goût de la vie cachée, de la régularité, de la discipline.

Curiosité utile

Régina. — La curiosité d'une femme, qui voulait connaître le contenu d'une lettre déjà vieille de huit ans, a permis à trois héritiers de savoir qu'une succession de $90,000 les attendait probablement en Norvège. Fouillant une vieille armoire qui avait appartenu à leur père mort en 1923, Edward Iverson, sa soeur et un frère plus jeune trouvèrent la lettre en question. Elle était en norvégien et il fallut un interprète pour la traduire.

Il y était dit qu'un héritage de $90,000 avait été laissé aux soeurs et frère Iverson par une tante morte en Norvège en 1923. La lettre avait été écrite au père, qui n'en avait jamais soufflé mot à ses enfants.

Ceux-ci en réfèrent maintenant aux autorités norvégiennes. Ils se livrent à l'agriculture dans le district de Blumenhoff et, comme plusieurs de leurs voisins, souffrent grandement du marasme actuel, bien qu'ils aient déjà été assez prospères.

Une machine à gagner les élections!

Québec. — Le premier ministre a reçu une lettre assez étrange d'un citoyen de la région des Trois-Rivières. Le signataire se dit inventeur de plusieurs appareils des plus ingénieux, prétend-il, et il vient d'inventer une "machine à gagner les élections". Il l'offre en vente à l'hon. M. Taschereau. Il lui demande, pour son invention, la somme de $35,000, dont $15,000 payable argent comptant, sur réception de l'appareil, et la balance, soit $20,000, payable... après les élections. Il demande au premier ministre de venir à Trois-Rivières, où il lui enseignera le fonctionnement de sa machine. Au cas où le premier ministre ne pourrait se rendre dans la cité trifluvienne, l'inventeur se rendrait à Québec, mais à condition qu'on lui paie ses frais de voyage et $1 par jour.

Et l'étrange correspondant ajoute que le premier ministre devrait se presser de conclure un engagement avec lui, car il se dit présentement en pourparlers avec M. Maurice Duplessis.

Pour services rendus à notre aviation

Ottawa. — Reconnu comme le pilote canadien qui, au cours de l'année dernière, a rendu les plus grands services à la cause de l'aviation au Canada, le chef d'escadrille J.-H. Tudhope, surintendant des voies aériennes, service de l'aviation civile, ministère de la défense nationale, a mérité le trophée McGee. Le nouveau titulaire du trophée McGee est un citoyen éminent de la capitale et l'un des officiers les plus populaires de l'aviation civile.

Le trophée McGee tire son nom du donateur, feu J.-Dalzell McGee qui, de son vivant, prenait une part active au développement de l'aviation au Canada. Il est décerné annuellement au pilote qui a le plus contribué à l'avancement de l'aviation canadienne pendant 12 mois précédents.

La Russie jugée par le chef socialiste belge Vandervelde

"Deux choses surtout m'ont frappé en Russie soviétique, disait récemment M. Vandervelde, le leader socialiste belge, de retour d'un voyage dans ces pays: 1. Les conditions de vie extrêmement pénibles au milieu desquelles se débat la population, pain noir, pénurie de beurre, de lait, d'oeufs et même de poisson, rareté et cherté incroyable des denrées de première nécessité, bref une situation dont n'ont aucune idée et que ne pourraient jamais accepter les travailleurs de l'Europe Occidentale. 2. L'effort formidable de construction économique poursuivi par les Soviets... Il est incontestable que la Russie Soviétique tend, avec une poigne de fer, vers un effort énorme pour se transformer de pays exclusivement agricole en pays à la fois agricole et industriel."

Une résolution de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce

Copie d'une résolution adoptée au dernier Conseil fédéral de l'A.C.V., composé des délégués des 21 sections de l'association:

Attendu que l'A.C.V. considère l'apostolat laïque comme un de ses buts;

Attendu que cet apostolat exige des luttes pour faire reconnaître et triompher les droits de Dieu et de son Eglise;

Attendu que les droits de Dieu s'étendent jusqu'à la famille et à l'école, continuation de la famille;

Attendu que dans plusieurs provinces du Canada on méconnait les droits de la famille et des parents dans l'éducation de leurs enfants;

Il est proposé, appuyé et unanimement résolu:

(a) Que le Conseil fédéral de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, à l'occasion de ces réunions annuelles, tenues les 17 et 18 janvier 1931, à Montréal,

1.—Approuve hautement et félicite chaleureusement les parents qui, groupés en association, luttent pour la sauvegarde de leurs droits dans l'éducation de leurs enfants dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et des provinces maritimes;

2.—Exprime son admiration et souhaite les plus grands succès aux journaux fondés par les compatriotes de ces provinces pour la protection de leurs droits. Ces journaux sont la "Survivance" d'Edmonton, le "Patriote de l'Ouest" de Prince-Albert, la "Liberté" de Winnipeg, le "Droit" d'Ottawa et l'"Evangéline" de Moncton.

3.—Encourage, appuie et admire les commissaires d'écoles de ces provinces qui respectent leurs droits et défendent ceux de leurs mandataires contre les injustes accapareurs ou contre les faux-frères qui leur tirent dans le dos.

(b) Qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux présidents des Associations d'éducation, de la Société de l'Assomption, au "Devoir", à l'"Action Catholique", au "Progrès du Saguenay", et aux journaux plus haut mentionnés.

Le roman sans texte

La dernière mode en Allemagne est aux romans sans texte. M. Otto Nuckel publie le roman "Destinée": une jeune fille allemande voit son père écrasé par un tramway; sa mère a une attaque cardiaque et meurt dans un incendie; pour elle, elle épouse un tailleur; elle tue son enfant et va en prison; le tailleur se suicide; elle tue un homme et est abattue par la police. L'ouvrage ne contient que des gravures.

Le programme des "sans-Dieu"

On signale de Kharkof que le Congrès annuel des sans-Dieu ukrainiens, tenu récemment à Kief, a mis dans son programme de l'année courante la fermeture ou la démolition de 8,000 églises, chapelles, temples et monuments religieux existant encore sur le territoire de l'Ukraine, et la création dans les propriétés des anciens couvents, de communes rurales peuplées par les membre de la Ligue des sans-Dieu.

Autour de la Ferme

La campagne du Minnesota

LES RESULTATS

Faisons connaître, aujourd'hui, les résultats obtenus par la campagne de crédit aidée du bon vouloir des cultivateurs.

Nous traduisons toujours les articles publiés par la "Tribune" de Winnipeg sur la question.

En moyenne, chaque prêt de $1,000 a produit, avec le concours du fermier, bien entendu, une augmentation de revenu de $750 par année. C'est, en résumé, l'histoire des cinq années qui se sont écoulées de 1921 à 1929, dit l'auteur.

L'histoire de 1930 est moins brillante, continue-t-il. Le prix de l'agneau étant tombé à cinq sous la livre, le produit des brebis achetées à $13.75 la tête n'était pas de nature à faire faire fortune rapide aux cultivateurs. D'un autre côté, même à ce prix, on ne peut soutenir que le cultivateur travaille à perte.

La dégringolade des prix du marché et les années de misère sont une dure épreuve pour les cultivateurs; il importe pourtant de ne pas juger de la profession agricole en prenant pour base de jugement les seules années de misère, il faut faire une moyenne.

Une moyenne de cinq années ne laisse pas de doute sur la conclusion à tirer; qu'on en juge par les faits suivants:

Pendant cinq ans, les prêts consentis par la Compagnie de crédit aux fermiers des Dakotas, du Minnesota et du Montana se sont élevés à $5,782,968. Ces prêts ont été l'occasion d'une augmentation agricole de $660,000,000 en cinq ans; les profits annuels se sont chiffrés à $1,340,000 au bénéfice des cultivateurs.

Les bêtes à cornes, les poules et le lait ont produit, à eux seuls, une augmentation de $376,308,000 et le revenu total des fermes a augmenté de 70 pour cent.

Le plus intéressant de toute cette affaire, dit le correspondant, c'est que le progrès accompli a un caractère permanent. Le fermier qui a mis la main sur l'instrument qui le protège contre les fluctuations subites des prix du grain ne l'abandonne pas facilement.

La base des revenus de ferme est passée du grain aux animaux soignés comme ils doivent l'être. Pendant que le blé augmentait de six pour cent, le revenu qu'on peut intituler "boeuf-porc-mouton et laine" montait de 116 pour cent, celui des poules et des oeufs de 104 pour cent et celui du lait de 55 pour cent.

On abandonne rapidement la fausse pratique de miner la terre au lieu de la cultiver. Dans les champs préparés par cultures vertes et fréquentés par les animaux, la production du blé, qui était tombée à neuf minots de l'acre, est remontée, pendant ces cinq années, à plus de treize.

Dans les quatre Etats du nord des Etats-Unis il y avait, en 1924, 391,042 fermes. Au bout de cinq ans l'augmentation du revenu de chacune était, en moyenne, de $1,360.

Le seul produit des vaches laitières dépassait la production totale du blé, les produits laitiers étant de $301,267,000, tandis que celle du blé n'était que de $178,465,000.

La plupart des cultivateurs ont ainsi organisé leur exploitation fermière qu'ils ne craignent plus la baisse des prix du grain. Leur expérience leur a montré que les produits laitiers ne baissent pas en proportion de la baisse des grains. Les deux baisses mises ensemble donnent, pour résultat, un gain aux fermiers.

Les dépôts dans les banques ont dépassé les emprunts de 400 pour cent, et les emprunts ont diminué de 34 pour cent.

Voilà les grandes lignes du rapport de la "Tribune" de Winnipeg; nous les livrons à la bienveillante considération des cultivateurs de chez nous qui désirent améliorer leur situation.

CULTIVATEUR.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

L'orge pour le bétail

"L'orge doit être considérée comme à peu près l'égale du maïs pour toutes les catégories de bestiaux dans l'alimentation desquels ce dernier grain a joué un rôle important. Cette céréale s'accommode admirablement de toutes les conditions variées de climat et de culture au Canada. Elle mérite d'entrer aussi bien dans la ration d'élevage que dans la ration d'engraissement des bestiaux." Tel est l'avant-propos d'un feuillet que vient de publier le Service d'exploitation animale (127 — Nouvelle Série) pour aider les cultivateurs à faire un meilleur emploi des aliments de la ferme produits au Canada pour les boeufs d'engrais, les vaches laitières, les moutons et les porcs. L'orge est également un grain idéal pour les chevaux lorsqu'elle est donnée dans une ration bien équilibrée. Tous les cultivateurs devraient avoir un exemplaire de ce feuillet.

Une année de réévaluation

L'année 1931 passera dans l'histoire de l'agriculture canadienne comme une année de nouvelles valeurs, de reconstruction et de rétablissement. Non seulement les prix des produits agricoles se sont ressentis de la dépression générale, mais ils ont dû descendre à des prix encore plus bas en raison de changements importants dans la vente, qui ont jeté sur le marché domestique une quantité immense de produits. Mais les aliments pour les bestiaux sont à bas prix également, et les prix des autres produits ont suivi, de sorte que le dollar du cultivateur vaut aujourd'hui plus qu'il ne valait il y a un an. Il n'existe pas d'année récente avec laquelle on puisse établir une comparaison de conditions, et les changements imposés à l'agriculture sont si grands que les experts sont d'avis que les chiffres des frais de production et des valeurs de ces dernières années n'ont plus aucune utilité pour fins de comparaison. Il est possible que le rapport net aux cultivateurs en 1931 soit tout aussi satisfaisant que celui de ces dernières années.

Choux et carottes

Maintenant que l'offre est abondante, les ménagères paraissent négliger les choux et les carottes cultivés au Canada, et ne se rendent pas compte de leur valeur économique. Le Service des marchés de la Division fédérale des fruits fait rapport que les bottes de carottes nouvelles et les choux verts venant du Texas supplantent presque complètement les produits domestiques, quoique les choux et carottes cultivés au pays même aient une meilleure qualité et un meilleur goût, et qu'ils puissent être achetés au tiers du prix demandé pour l'article importé.

Pourquoi un budget de la ferme

Ecrivant dans l'"Economiste Agricole", l'organe officiel de la Division de l'Economie Agricole, Ottawa, A.-E. Gosselin dit ce qui suit au sujet du système de budget pour la ferme:

"Les budgets aident le cultivateur à trouver la meilleure combinaison de récoltes et de bestiaux, à faire une bonne répartition de la main-d'oeuvre pendant la saison, à déterminer d'avance la quantité de semence, d'engrais, de fourrages et d'autres fournitures, qui peuvent être nécessaires pendant l'année, la somme d'argent comptant nécessaire pour l'exploitation de la ferme et quand cet argent sera nécessaire. Le budget aide également à déterminer le montant total de recettes sur lequel on peut compter pour que l'on puisse prendre les dispositions financières nécessaires pour faire face aux frais d'existence, aux paiements de différents genres et pour faire les règlements nécessaires entre les dépenses probables et le revenu évalué. La préparation du budget est une pratique commune employée par les maisons commerciales, les agences publiques et les gouvernements. Elle a été également recommandée et employée avec succès par les principaux cultivateurs des différents pays."

Vous pouvez aider à embellir le Canada

"Embellissez les abords de votre maison pour que le Canada soit plus beau." Telle est la devise qui a été adoptée dans une campagne pour stimuler l'intérêt personnel dans l'horticulture ornementale, dans tout le Dominion. Prenant l'initiative dans cette campagne, le Conseil canadien d'horticulture, avec le concours du Ministère fédéral de l'Agriculture, par l'intermédiaire de ses fermes expérimentales, a publié un livret traitant de toutes les phases de l'embellissement des abords de la maison au Canada, préparé par un architecte-paysagiste d'une grande habileté. Ce manuel fournit non seulement des plans qui conviennent le mieux aux conditions canadiennes, mais une liste complète des plantes, arbrisseaux, arbres et plantes d'ornement, d'origine canadienne, spécialement adaptés au Canada. Ce livre, qui est distribué par le Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture, Ottawa, se vend vingt-cinq sous.

Ce qu'une poule mange

En ce moment où l'on cherche par tous les moyens à utiliser les produits et sous-produits de la ferme, il peut être intéressant de savoir la quantité de nourriture qu'une poule peut convertir en oeufs au cours d'une année. Il ne saurait y avoir de guide plus sûr sous ce rapport que la moyenne des moyennes de la quantité de nourriture consommée dans les concours de ponte, déterminée d'après les données de six années consécutives et représentant toutes les provinces du Dominion. Ces chiffres indiquent que la poule ordinaire consomme 157.4 livres de nourriture par année. Sur ce total 83.6 pour cent se composent de grain et 22.8 pour cent de verdure. Si l'on y ajoute 41.2 livres de lait, la quantité de nourriture venant directement de la ferme représente 147.6 livres par oiseau, soit plus de 93 pour cent de la quantité nécessaire. La nourriture supplémentaire comprenait 3.3 livres de déchets de viande, 1.9 livre de gravier, 3.4 livres de coquilles et 1.2 livre de charbon de bois. Une bande de 150 poules convertira en oeufs 8,856 livres d'aliments produits sur la ferme et dans des conditions ordinaires elle donnera un bénéfice de 100 pour cent sur le coût des aliments aux prix courants. C'est là un revenu qui n'est pas à négliger sur n'importe quelle ferme.

Revenons à la ferme

Cette ancienne devise prend une nouvelle signification, à en juger par la façon dont le programme d'offre de truies portières, énoncé par l'hon. R. Weir, ministre fédéral de l'agriculture, à l'Exposition royale d'hiver, fonctionne en ce moment. Au cours du premier mois de fonctionnement, plus de cinq cents truies du type "sélect" à bacon ont été enlevées aux boucheries, fécondées et renvoyées sur les fermes. La Saskatchewan et l'Alberta viennent premières dans le nombre des commandes, mais l'on manifeste un vif intérêt sur tous les points du Canada. On fournit aux cultivateurs, à prix coûtant, des truies d'un bon type et l'on économise la moitié du coût du fret entre le parc à bestiaux et la ferme de l'acheteur.

L'utilisation de la folle avoine

Le nettoyage soigneux dont le grain est l'objet aux terminus de la tête des lacs Fort William et Port Arthur, fournit un apport substantiel à une industrie importante de sous-produits. Parmi plusieurs aliments à bétail fabriqués avec des criblures il y en a un nouveau, de plus en plus apprécié par les aviculteurs, et que l'on appelle "Gruau de folle avoine". On a perfectionné une machine qui débarrasse la folle avoine de ses balles, et l'on obtient, au moyen d'un procédé spécial, du gruau d'avoine, une avoine à bétail mélangée qui contient environ 15 pour cent de protéine et qui se vend en gros à $14.50 la tonne f.o.b. Fort William. On considère que c'est l'un des aliments les plus économiques sur le marché à l'heure actuelle.

L'anneau faible

"S'il existe un anneau faible dans la chaîne des opérations de la ferme aujourd'hui, c'est dans la production des fourrages cultivés sur la ferme même, et à prix coûtant, déclare G.-B. Rothwell, éleveur du Dominion, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. "Le coût élevé du lait est dû principalement à la faible production de fourrage par acre, même si l'on tient compte de toutes les imperfections et de la faible production moyenne de nos vaches. La seule planche de salut qui s'offre au cultivateur est l'abaissement des frais de production sur lesquels il exerce un contrôle, c'est-à-dire à la ferme.

Oeufs médicamentés

La diétothérapie introduit un nouvel article dans la production des oeufs sous la forme d'oeufs médicamentés. Depuis l'introduction du classement par catégories il y a un peu plus de dix ans, la réputation des oeufs comme produit alimentaire a fait des progrès phénoménaux. Il en est résulté une grande expansion de la production des oeufs et l'on a donné en même temps plus d'attention à l'alimentation scientifique. Ce dernier développement démontre que l'on peut, par une combinaison de recherches médicales, chimiques et métallurgiques, augmenter largement la proportion de matières minérales dans les oeufs en introduisant des substances minérales finement pulvérisées, mélangées avec le lait ou la pâte de lait donné aux poules. La production d'oeufs médicamentés pour se conformer aux types modèles spécifiques exercera un développement des plus importants et des plus avantageux dans l'industrie avicole dans un avenir immédiat.

Paysages grandioses du Canada

Une des principales caractéristiques du parc national de Jasper, dans l'Alberta, est la variété et la beauté de ses lacs de montagne. Près du village de Jasper lui-même, il existe au moins une douzaine de nappes d'eau offrant presque toutes les teintes. On y admire la topaze pâle du lac Chrome, le lapiz lazuli et le saphire des lacs Patricia et Pyramid, l'émeraude brillante du lac Beauvert, et les ardentes nuances opalines du lac Edith. Plus loin, d'autres lacs dont chacun a sa beauté particulière, se révèlent au touriste; les lacs Medicine et Jacques, le lac Cavell, le lac Amethyst (dans la vallée de Tonquin), le lac Brazeau au sud et le lac Twin Tree au nord du village de Jasper.

Une bonne lecture

L'intérêt du jardinier amateur se tourne à ce moment de l'année sur les catalogues de semences qui présentent une variété étonnante de planches coloriées représentant de superbes fleurs dans toute la beauté de leur épanouissement, mais entre les planches coloriées attrayantes et les résultats que l'on obtient dans le jardin même, il y a tout un monde de différence. Tous ceux qui se proposent de s'occuper d'un jardin de fleurs cette année feront bien de se procurer le rapport de la ferme ou de la station expérimentale fédérale qui dessert leur district. Il y a au Ministère de l'agriculture une Division qui s'occupe principalement de l'horticulture dans toutes ses phases et ses rapports contiennent des renseignements utiles sur l'adaptation des variétés, leur faculté de pousser dans les conditions locales, et les meilleures méthodes de culture. On ferait bien également de se procurer le rapport de l'horticulteur du Dominion. On peut se procurer ces rapport gratuitement en s'adressant au Bureau des publications du Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

Le paradis du canotier

On trouve dans les limites du parc national de Prince Albert trois importantes nappes d'eau, ainsi que quarante ou cinquante lacs de moindre superficie. Les lacs les plus importants sont reliés par des cours d'eau, de sorte qu'on peut faire des circuits de plusieurs jours en canot dans cette merveilleuse région qui constitue l'une des plus grandes beautés des prairies.

Un problème national

L'Office fédéral de la statistique évalue à 629 millions de dollars les principales moissons du Canada en 1930, à rapprocher de près de 949 millions en 1929. Le rendement des grandes cultures a donc subi, d'une année à l'autre, une moins-value d'environ 33 pour cent. La baisse des produits agricoles a eu des effets inégaux dans les diverses régions du pays. Ainsi la diminution de la valeur des moissons, qui a été de 22 pour cent dans la province de Québec, a atteint 42 pour cent dans les trois provinces de la Prairie. On voit par là combien l'avilissement des cours du blé affecte l'Ouest canadien. La contraction de la demande est sans doute plus grave encore. Les prix élevés qui se pratiquaient pendant la guerre et l'après-guerre ont eu pour conséquence de doubler, depuis 1913, l'étendue des cultures de blé dans le monde. Il ne s'agit donc pas d'une crise passagère de surproduction à laquelle on puisse remédier par quelque expédient. Nous sommes en présence d'une situation qui exige la transformation partielle d'un immense territoire d'où le Canada tire une grande partie de sa richesse. Les provinces de la Prairie continueront de fournir au marché mondial un important volume de blé et d'autres céréales, mais elles devront sans retard renoncer à une spécialisation trop étroite et faire dans leurs exploitations une plus large place à la culture mixte, à l'élevage et à d'autres formes de l'activité rurale. Il est évident qu'elles ne peuvent entreprendre cette vaste tâche avec leurs propres ressources, qui sont considérablement réduites cette année. Aussi le projet patronné par l'Etat, et qui consiste à fonder une société par actions qui mettra pour ces fins à la disposition des agriculteurs de l'Ouest un fonds à remploi continu, devrait-il être bien accueilli dans toutes les provinces. L'Ouest, qui alimente dans une large mesure le commerce d'exportation du Canada, offre aux autres régions du pays d'importants débouchés. La réadaptation de ses exploitations agricoles aux conditions nouvelles des marchés est un problème national.

(Banque Canadienne Nationale)

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86	$4.86¼
Franc français	3.94	3.92
Belga belge	14.01	13.9
Franc suisse	19.35	19.3
Lire italienne	5.27	5.26
Couronne suédoise	26.91	26.8
Cour. norvégienne	26.89	26.8
Couronne danoise	26.82	26.8
Mark allemand	23.92	23.8
Cour. hollandais	40.29	40.2

LE MARCHE

10 MARS 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$4.25—$4.75
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$5.50—$6.25
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.00—$4.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.75—$5.75
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.50—$3.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.50—$4.00
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Pour conserve	$1.00—$2.00
Taureaux—	
Bons	$3.00—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Vaches laitières	$40.00—$65.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$8.00—$10.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$7.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.75
Bouchers—Escompte de 70s par tête	
Pesants	$6.75
Très pesants	$6.75
Légers et maigres	$7.50—$8.00
Truies No 1	$6.75
Truies No 2	$6.75
Inférieurs	$4.00—$5.00
Verrats	$3.50—$4.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$7.00—$7.50
Bons, pesants	$6.00—$6.50
Ordinaires	$4.00—$5.50
Béliers	$5.00—$5.50
Moutons—	
Bons, pesants	$3.50
Bons, poids moyen	$4.00
Ordinaires	$2.00—$3.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .29½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .19
Premiers	$ .17
Seconds	$ .12
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .50
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.95
2 sacs de 49 livres	$3.00
4 sacs de 24 livres	$3.05
Alimentation—	
Mil. No 1	$12.00
Mil. No 2	$10.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.85
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$12.00
Mil. No 2	$10.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 9 mars 1931

GRAINS	Mardi 3 mars	Merc. 4 mars	Jeudi 5 mars	Vend. 6 mars	Samedi 7 mars	Lundi 9 mars
Blé No 1 Nord	.56⅝	.56⅝	.56¾	.56¾	.57¼	.58
2 Nord	.54⅞	.54⅞	.54⅛	.54⅛	.54⅞	.55¾
3 Nord	.50⅞	.50⅞	.50	.50	.50⅞	.51⅛
Avoine 2 CW	.28⅞	.29	.28⅝	.28¼	.28⅜	.28⅝
3 CW	.25⅞	.25⅞	.25⅝	.25¼	.25⅜	.25⅝
Orge 3 CW	.24⅛	.24½	.24⅛	.24¼	.24¼	.25⅜
4 CW	.21⅞	.22⅛	.21⅞	.21⅜	.21⅞	.23¼
Lin 1 NW	1.01¼	1.02⅜	1.01¼	1.00½	1.02	1.03¼
2 CW	.97¼	.98⅛	.97¼	.96½	.98	.99¼
Seigle 2 CW	.31⅛	.31⅞	.31⅞	.31⅝	.31⅜	.32¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.56⅞	.56⅞	.56¾	.56¾	.57⅜	.58¼
Avoine 2 CW	.28⅞	.29	.28⅝	.28¼	.28⅜	.28⅝
Orge 3 CW	.24⅜	.24½	.24⅜	.24¼	.24⅜	.25⅜
Lin 1 NW	1.01¾	1.02⅞	1.01¾	1.00¾	1.02¼	1.03¼
Seigle 2 CW	.31⅞	.32¼	.32¼	.31⅝	.31⅜	[illegible]
Options						
Blé Mai	.59⅛	.59⅛	.58¾	.58¾	.59⅜	[illegible]
Juillet	.60⅝	.60⅝	.60⅝	.60⅝	.61	[illegible]
Octobre	.62⅛	.62⅝	.62⅛	.62¼	.62⅞	[illegible]
Avoine Mai	.30⅞	.30⅜	.30⅜	.30	.30⅛	.30⅞
Juillet	.30⅜	.30⅜	.30½	.30¼	.30⅜	.30⅝
Octobre	.32⅛	.32⅜	.32	.31¾	.32	.32⅞
Orge Mai	.26⅞	.26¾	.26⅞	.26¼	.26⅜	.27¾
Juillet	.27⅝	.28	.27¾	.27⅜	.27⅝	.28⅝
Octobre	.29¾	.30⅛	.30	.29⅞	.30	.31⅜
Lin Mai	1.04¼	1.05⅛	1.04½	1.03¾	1.04⅜	1.06
Juillet	1.06¼	1.07	1.06	1.05	1.06¼	1.08
Octobre	1.08⅛	1.09⅜	1.07¾	1.07	1.08⅛	1.09⅞
Seigle Mai	.33⅞	.34¼	.34⅛	.33⅝	.33⅜	.34⅝
Juillet	.35⅜	.35⅞	.35⅛	.35½	.35⅛	.35⅝
Octobre	.37⅜	.38	.37¾	.37⅜	.37⅛	.38

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

La Ligue du Sacré-Coeur est enfin à l'honneur à Sainte-Anne. Elle a été rétablie à l'occasion de la retraite prêchée aux hommes par le R. P. Vézina. Plus de 100 membres (c'est-à-dire la presque totalité) étaient présents à la première réunion générale. Voici le résultat des élections:

Président, James Bonin; vice-président, Joseph Laurin; secrétaire-trésorier, Emile Desorcy; conseillers: MM. Edm. Fréchette, Alph. Mondor, Michel Hupé, Georges Ricard, Octavien Rémillard.

Nos sincères félicitations aux dignitaires et aux membres du Conseil.

• • •

M. et Mme Ubald Trudeau remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur enfant bien-aimé, Claude, âgé de 3 ans.

• • •

Tableau d'honneur pour février au Couvent

Grade XI: Anita Heim, Irène Heim.

Grade X: Margaret Charnicki, Germaine Légaré.

Grade IX: Simone Légaré, Laura Perron.

Grade VIII: Aline Bohémier, Angéline Magnan.

Grade VII: Flora Lacroix, Eveline Gauthier.

Grade VI: Henri Boucher; Alice Bernier et Renée Constant (ex aequo).

Grade V: Agathe Magnan, Thérèse Rabé, Yvonne Desautels.

Grade IV: Marceline Nolin, Thérèse Desautels.

Grade III: Antoinette Roy, Edouard Magnan.

Grade II: Léontine Desautels, Edouard Desrosiers.

Grade II B: Jeanne Desorcy, Françoise Benoit.

Grade I: (a) Jeannette Tougas, Velléa Smith; (b) Henri de Montigny, Germaine Champagne.

LETELLIER

Le mardi 3, M. le curé bénissait le mariage de M. Henri Dupont et de Mlle Amanda Lemire.

M. Oscar Dupont, de Saint-Lazare, frère du marié, et M. Zacharie Lemire, père de l'épouse, agissaient comme témoins.

L'heureux couple partait en automobile dans l'après-midi pour Saint-Lazare, où ils demeureront.

Nos félicitations et souhaits de bonheur.

Naissances

Marie-Thérèse-Laura, enfant de Joseph Damphousse et de Clémentine Bonne, née et baptisée le 7 février. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Delorme, de Saint-Joseph, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Rodolphe-Napoléon-Roger, enfant d'Emile Durand et de Béatrice Gauvin, né le 7 mars, baptisé le 8. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Gosselin, de Saint-Pierre, représentés par M. et Mme Pierre Durand, grands-parents de l'enfant.

Corrections

C'est le R. P. Bellerose, au lieu du R. P. Vézina, qui prêche la retraite paroissiale avec le R. P. Legris.

C'est M. Alfred Saurette, et non pas M. David Loiselle, qui représentait l'école des Pointes à la convention des commissaires d'école.

Accident

Nous avons appris avec beaucoup de peine le pénible accident dont Mme Blais, mère de Mme Joseph Jutras, de cette paroisse, fut victime. En descendant de l'autobus à Winnipeg elle tomba et se brisa une jambe. Son âge avancé ajoute à la gravité de l'accident. Nous espérons que la science médicale et les bons soins soulageront cette bonne "grand'mère" et favoriseront son rétablissement. Mme Jutras s'est empressée de se rendre au chevet de sa mère.

Gouret

La tentative de l'équipe de Morris de ramener la coupe Tip-Top à sa première demeure n'a pas réussi. Une partie mouvementée eut pour résultat 2-0 en faveur de nos joueurs locaux.

• • •

Tableau d'honneur pour février au Couvent

Grade XII: Grace Empson, 76; Denise Fortier, 68.

Grade XI: Cora Barnabé, 85; Agathe Comeault, 65.

Grade X: Imelda Saurette, 93.5; Annette Dupuis, 92.5.

Grade IX: Hélène Fullum, 94; Annette Dionne, 92.

Grade VIII: Cécile Dansereau, 90; Alice Gendron, 85.

Grade VII: Marthe Bruyère, 91; Gabrielle Bruyère, 90.

Grade VI: Charles Empson, 90; Adèle Dupuis, 85.

Grade V: Antoni Loiselle, 92; Marguerite Bouvier, 91.

Grade IV: Simonne Ayotte, 93; Ida Jubinville, 84.

Grade III: Jacques Bruyère et Jules Comeault, 94; Rolande Cadieux, 93.

Grade II: Yvette Houle, 96; Marcelle Granger, 94.

Grade I: Alma Bouchard, Aline Granger, Dollard Bruyère.

THIBAULTVILLE

Le dimanche 15, il y aura partie de cartes. La soirée est organisée par les Enfants de Marie. Ces mêmes demoiselles ont offert de jolis prix. Après le jeu de cartes et le lunch, il y aura une séance musicale. Le programme est bien garni et promet une bonne récréation. Nous comptons sur la présence de tous nos paroissiens et nos amis des paroisses voisines. Venez, vous vous amuserez bien. Au dimanche 15.

• • •

Résultat des examens de catéchisme et d'histoire de l'école Saint-Julien de Chambord (village):

Catéchisme

Grade VI: Rita Lavack, 100.

Grade V: Régina Larocque, 98.

Grade IV: Lilian Grégoire, 79.

Grade III: Lucienne Grégoire, 80.

Grade II: Arthur Laurin, 60.

Grade I: (a) Lucienne Larocque, 75; (b) Roger Saint-Mars, 75.

Histoire sainte

Grade VI: Rita Lavack, 98.

Grade V: Bernard Therrien, 60.

Grade IV: Gertrude Charette, 80.

Grade III: Lucienne Grégoire.

Grade II: Roméo Larocque.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Tableau d'honneur pour la semaine commençant le 2 mars:

Grade XI: Dora Tucker, Gertie Tucker, Cécile Bonin.

Grade X: Helen Bell, Rhoda Saurette.

Grade IX: Rebecca Shuer; Cecily Fitzmaurice et Ann McCarthy (ex aequo); M. Rose Archambault.

Grade VIII: Eugénie Montsion, Georgette Arcand, Noël Delveaux.

Grade VII: Bella Valcourt, Léon Tardif.

Grade VI: Gérard Guyot, Priscilla Montsion, Honoré Tardif.

Grade V: Louis Tucker, Doralice Dupré, Eugène Abraham.

Grade IV: Edmond Bissonnette, Cécile Valcourt, Simone Delveaux.

Grade III: André Duhard, Léontine Montsion; Jeanne Gadal et Albertine Delorme (ex aequo).

Grade II: Theodor Prikker, Hemeri Houde.

A l'Académie

Grade VII: Alma Beaudin.

Grade V: Yvonne Adam.

Grade III: Lisette Maître.

Grade II: Hilda Degainst.

Grade I: Lucille Allard.

LA BROQUERIE

Tableau d'honneur au Couvent

Grade XI: Elisabeth Tétreault, Léonne Rougeau.

Grade X: Jeannette Boujerol, Doris Rougeau.

Grade IX: Kate Lichaez, John Klaponski.

Grade VIII: Anna Balcaen, Alice Tétreault.

Grade VII: Elise Boily, Augustin Gagnon.

Grade VI: Léonne Carrière, Agnès Emond.

Grade V: Aline Robert, Jeanne Emond.

Grade IV: Yvonne Rocan, Cécile Carrière.

Grade III: Irène Rocan, Annette Robert.

Grade II: Lucienne Deschênes, Hélène Mondor.

Grade I: Lucie Boisjoli, Alphonse Deschênes.

Cours préparatoire: Florence Rocan, Anne-Marie Lord.

SAINT-LAZARE

Depuis trois semaines on dirait que Saint-Lazare s'est réservé une chambre à l'hôpital Saint-Boniface. En effet, Mme A. Prescott, M. Jean Fouillard et Mme Tilman y sont passés quelques jours pour traitement ou opérations graves. Mme Prescott est revenue bien portante et les deux autres ont envoyé des bonnes nouvelles.

• • •

Un puits de 35 pieds par 12 diamètre a été creusé près de la beurrerie de M. Gaudette. L'eau n'est pas encore bien haute à l'intérieur, mais tout de même, en temps de crise, tout n'est pas tout à fait perdu, car plusieurs ont gagné quelques sous en y travaillant pendant plus de deux semaines. Le coût du bois et de la main-d'oeuvre approchera les mille piastres. Un second et un troisième puits ont été commencés samedi, pour essayer une meilleure veine d'eau. La source d'eau sur la côte, qui a été travaillée cet hiver par M. Israël Tremblay, déborde continuellement; mais elle n'a pas été trouvée suffisante par les ingénieurs.

• • •

Le 11 février, baptême de Georgeline-Rita-Roma Vaudry née le 5, enfant d'Henri Vaudry et de Lucie Thourond. Parrain et marraine: Georges Thourond et Angéline Thourond.

Le 22 février, baptême de Joseph-William-Georges Tremblay, né le 14, enfant d'Israël Tremblay, jeune, et de Marguerite King. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Chartier.

MARCHAND

Notre dernière partie de cartes fut encore un succès comme les précédentes. Les dames de la mission de Marchand travaillent fort pour aider dans la construction de leur chapelle. Espérons que Dieu récompensera leurs efforts bientôt.

Baptêmes

Le 22 février — Edouard-Wilfrid-Jules, né le 30 janvier, enfant de Hyacinthe Lépine et d'Agnès Harel. Parrain, Jules Paquin; marraine, Antonette Harel, son épouse.

Le 22 février — Joseph-Paul-Renalde, né le 16, enfant de Jean Mondor et de Jeanne Degagné. Parrain, Napoléon Dupas, représenté par Jean Degagné; marraine, Dora Degagné, représentée par Elsima Degagné.

SAINT-VITAL

Mme Pierre Huberdeau, de Saint-Lazare, a passé un mois de repos chez sa fille, Mme Albert Bouvier, de Saint-Vital.

• • •

M. et Mme Léon Huberdeau étaient aussi de passage chez leurs parents, la semaine dernière.

• • •

Mme Arthur Lachance, de Saint-Eustache, est en visite chez sa cousine, Mme Albert Bouvier.

SAINT-NORBERT

Quarante-Heures

Les 1er, 2 et 3 mars ont été pour nous trois jours eucharistiques. Les communions furent très nombreuses. Comme Notre-Seigneur a dû être content d'avoir à Saint-Norbert un si grand nombre d'amis! Si à Saint-Norbert l'on sait s'amuser honnêtement, l'on est aussi capable de prier ardemment.

Mme Jules Saint-Jean

Le 3 mars, à 10 h., après la clôture des Quarante-Heures, eurent lieu les funérailles de Mme Vve Jules Saint-Jean, nonagénaire venue au Manitoba il y a plus d'un demi-siècle. La défunte n'a été malade que trois ou quatre jours. Le désir de celle qui avait toujours craint d'être un jour à charge aux siens a été exaucé. En bonne chrétienne elle a fait généreusement le sacrifice de sa vie, et elle s'est endormie paisiblement dans le Seigneur après avoir reçu en pleine connaissance les derniers sacrements avec une piété édifiante.

M. Frédéric Benoit

Dans la nuit du dimanche au lundi, 2 mars, M. Frédéric Benoit mourait subitement avant que son épouse ait eu le temps d'avertir les voisins. Le défunt était en parfaite santé la veille au soir: il avait assisté à la messe et fait ses Quarante-Heures le dimanche matin. La mort est venue le frapper comme un voleur; mais il n'a pas été pris à l'improviste, il était prêt. Quand on meurt avec Jésus dans son coeur, on n'a rien à craindre de son Juge qui n'est autre que ce même Jésus.

Ses funérailles, auxquelles assistaient un très grand nombre de parents et d'amis, ont eu lieu le mercredi 4 mars, 66ème anniversaire de sa naissance.

Outre son épouse, née Virginie Perreault, le défunt laisse six filles: Mme A. Saint-Germain, Mme J.-B. Lamoureux, Mme L. Saint-Germain, Mme E. Perréault, Mlles Gracia et Valéda, toutes de Saint-Norbert; quatre fils: Edmond, de Saint-Eustache; Albert, de Saint-Vital, André, de Saint-Norbert, et Josaphat; un frère, François Benoit, de Sainte-Anne-des-Chênes, et une soeur, Mme Séguin, de Pointe Fortune, P. Q.

La famille offre ses plus sincères remerciements aux nombreuses personnes qui lui ont témoigné de la sympathie. Elle remercie d'une manière toute spéciale tous les membres du choeur de chant: c'est dû à leur dévouement si les funérailles ont pu avoir lieu à 10 h.

Séance

Les Enfants de Marie, sous la direction de Mme Houde, principale de l'Académie Ritchot, n'épargnent ni le temps ni la fatigue pour préparer leur séance du 17 mars. Elles veulent donner satisfaction à tout le monde, même aux plus exigeants. Cinquante sous pour les sièges réservés et 35 sous pour les autres n'est certainement pas trop cher. Venez vous en rendre compte par vous-mêmes, et vous m'en donnerez des nouvelles.

D'ailleurs, c'est un fait reconnu par tout le monde, les Enfants de Marie de Saint-Norbert ne sont pas des filles communes, ni des fillettes; elles n'oseraient jamais offrir de la "pénille", ni se présenter sur la scène pour faire rire d'elles. N'attendez donc pas à la dernière minute pour vous procurer votre billet, ce sera trop tard; la salle du couvent va être comble le 17 à 8 h.

Tableau d'honneur pour février

Grade XII: Hortense Royal, Michelle Monchamp.

Grade XI: Sylva Landry, Annette Gauthier.

Grade X: Bernadette Bélanger, Claude Olivier.

Grade IX: Norah McGrath, Alice Carrière.

Grade VIII: Alida Landry, Mariette Leclaire.

Grade VII: Annette Bélanger, Cécile Savage.

Grade VI: Isabelle Verreault, Anna Girouard.

Grade V: Rosie Frankowski, Berthe Delisle.

Grade IV: Laurette Alary, Jeanne d'Arc de Moissac.

Grade III: Eliane Verreault, Harriet Bélanger.

Grade II: Irène Champagne, Bernadette Leclair.

Grade I: (a) Anna-Maria Ferland, Jeanne Saint-Germain; (b) Georgette Courchaine, Maria Vergnano.

Cours préparatoire: Claire Brossard, Denise Champagne.

Ivresse correcte

Deux Anglais parfaitement corrects mais parfaitement saouls et qui ne se connaissent pas, sont montés dans le même wagon, à une petite gare de la banlieue londonnienne.

Chacun d'eux tient à garder les apparences, à sauver la face et à ne pas avoir l'air d'avoir l'air.

Le premier demande à l'autre du ton le plus naturel et le plus dégagé:

— Vous avez l'heure, Monsieur?

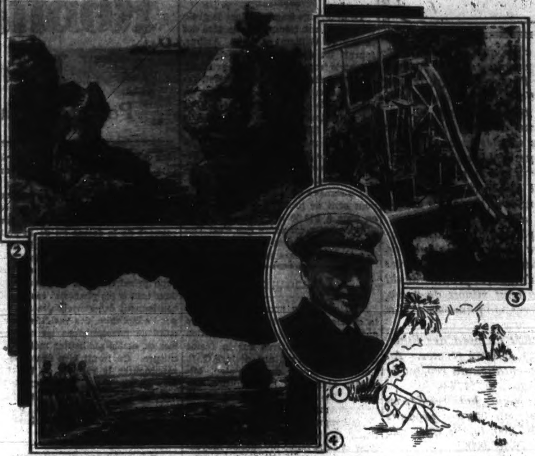
L'autre s'incline poliment, tire de sa poche son étui à cigare, le regarde avec attention pendant quelques secondes, et répond:

— Oui, monsieur. C'est aujourd'hui jeudi.

Sur quoi, le premier gentleman s'inclinant à son tour en manière de remerciement, reprend d'un petit air dégagé et jovial:

— Tiens!... C'est justement la station où je descends.

Le Service du C.P.R. aux Bermudes



Le Pacifique Canadien a inauguré le 31 janvier dernier, entre New York et les Bermudes, un service hebdomadaire, qui a tout de suite joui d'une grande popularité auprès des touristes canadiens et américains, anxieux de fuir les rigueurs de nos régions pour jouir du climat ensoleillé de ces îles perdues au large des côtes des Etats-Unis. Les Bermudes, où l'on envoyait autrefois les prisonniers politiques, sont aujourd'hui le rendez-vous d'une foule de touristes qui savent apprécier leur beauté pittoresque, leur luxuriante végétation, et leur douce température. L'inauguration du nouveau service du Pacifique Canadien, en facilitant l'accès de cette agréable villégiature d'hiver, ne pouvait donc qu'être très favorablement accueillie.

Le "Duchess of York", le luxueux paquebot du Pacifique Canadien, commandé par le capitaine R. N. Stuart, dont la photo paraît dans le médaillon, a été spécialement affecté à ce service qui se continuera jusqu'au 7 mai. Le navire quitte New York tous les samedis matin pour arriver aux Bermudes le lundi, et en repart le mardi, pour être à New York le jeudi. A son premier voyage aux îles, le "Duchess of York" le plus gros paquebot affecté aux traversées régulières entre le continent américain et les Bermudes, put accoster au quai d'Hamilton même, fait inusité dans les annales maritimes de ces îles.

La gravure No 2 fait voir le "Duchess of Bedford" au large des côtes; (3) La piscine de natation en plein air, la principale attraction de l'hôtel "Hamilton". (4) Entrée d'une des nombreuses cavernes dont les Bermudes fourmillent.

A nos Correspondants

Nous insistons de nouveau auprès de nos correspondants et de nos lecteurs qui ont des communications à nous envoyer, pour qu'ils le fassent le plus tôt possible. Chaque semaine, nous devons remettre des correspondances qui nous arrivent trop tard pour être insérées dans le numéro de la semaine.

Nous demandons aussi à nos correspondants de ne pas se livrer à de trop longs développements dans le récit de leurs nouvelles. Les meilleures chroniques sont les plus courtes. Notre espace est limité et nous devons faire place à tous. Si nos correspondants ne se restreignent pas d'eux-mêmes, nous nous verrons obligés de pratiquer des coupures dans leurs communications.

Votre abonnement est-il à la veille d'expirer? Hâtez-vous de le renouveler.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

S. G. Mgr l'Archevêque, par une récente lettre à son clergé, a institué dans le diocèse l'Oeuvre de Saint Pierre Apôtre, en faveur de la formation d'un clergé indigène en pays de missions. L'oeuvre de la Propagation de la Foi existe déjà dans le diocèse et l'oeuvre de Saint Pierre Apôtre a aussi comme but ultime la diffusion de la foi du Christ. Mgr l'Archevêque encourage le clergé et les fidèles à contribuer à l'oeuvre nouvelle tout en ayant soin de conserver la Propagation.

Dans la même lettre circulaire, Monseigneur encourage l'organisation de banques scolaires, dans les écoles, pour la formation des enfants à l'économie et à l'esprit de sacrifice. Sa Grandeur recommande également que la croisade de communions et de prières organisée parmi les enfants se continue et se développe, si possible.

Le fête de Monseigneur au Collège

Que tous les amateurs de bon théâtre se donnent rendez-vous au Collège, le mercredi 25 mars prochain.

Cinq actes de François Coppée, cinq actes qui livrent à l'auditoire les portraits de l'ambition, de l'honneur et de la passion. Drame où le vers de l'auteur n'est que le jaillissement spontané de l'expression émotive, où l'alexandrin somptueux flamboie comme l'épée du héros, étincelle comme le diadème du roi.

Comme acteurs, non des débutants à la voix étranglée et aux jambes flageolantes: MM. Charland Prud'homme, qui a dépassé, l'an dernier, dans son rôle de vieux Wang, une réputation déjà très enviable; Lucien Deschênes, dont nous n'avons plus à vanter la souplesse; Georges Ramaekers, un habitué de notre scène; Charles Vachon, que l'on retrouve sur tous nos programmes; Marcel Carbote, Gérard Léveillé, et j'en oublie...

De gentils petits vendeurs iront solliciter votre présence à cette fête. Si l'on vous oubliait, ne nous boudez pas; vous trouverez consolation chez le portier du Collège.

L'Oratoire des Martyrs

La fête des Saints Martyrs Canadiens a été définitivement fixée au 16 mars pour le Canada.

Les clients des Martyrs seront sans doute heureux d'apprendre qu'il y aura à l'Oratoire un triduum préparatoire prêché par les RR. PP. Paul Gauthier et Henri Schelpe.

Donc, les 13, 14 et 15, le soir, à 7 h. 30, prières, sermon et salut.

Lundi, fête des Martyrs, grand'messe à 7 h. 30 et le soir salut du T. S. Sacrement.

Le concert du 19 mars

La Chorale continue de se préparer en vue de son concert du 19 courant. Le programme complet sera publié sous peu. L'on se souvient du beau succès musical enregistré lors du dernier concert. La Chorale a retenu les services de Mme Muller (née Brault). Mme Muller est si avantageusement connue de notre public qu'il n'est pas besoin de faire son éloge. Elle chantera quatre groupes de morceaux.

Le concert promet d'être un succès et l'on compte sur une assistance considérable.

A l'hôtel de ville

Lundi dernier, à la réunion hebdomadaire, les dépenses probables de l'année fiscale ont été soumises à l'assemblée du conseil. L'on sait l'importance de ce budget probable. Les échevins en ont discuté les points principaux. L'on fixera sous peu le taux des taxes.

La construction du pont avance. La ville a vendu des débentures pour couvrir les frais de cette entreprise, au montant de $135,000, au gouvernement provincial.

L'échevin McLean est encore à Ottawa. M. McLean y représente la commission du port. Il espère obtenir quelques octrois en faveur de travaux à faire sur la rivière Rouge. Il est question notamment de faire enlever les piliers du vieux pont. Ces travaux donneraient du travail à nos ouvriers sans emploi.

L'on soumettra sous peu au conseil les amendements à la charte. Cette année, les amendements sont d'importance secondaire. Le bill sera prêt sous peu.

Mort de Georges Lafrance

Georges Lafrance, citoyen bien connu de notre ville, est décédé samedi dernier à l'hôpital de Saint-Boniface. Le défunt était barbier de son état. Il avait sa boutique sur la rue des Meurons. M. Lafrance était né à Saint-Pierre en 1895. Il était venu à Saint-Boniface il y a une dizaine d'années. Il jouissait de l'amitié de tous ceux qui le connaissaient. Il était membre du Cercle Ouvrier Saint-Joseph presque depuis les débuts du cercle.

Le défunt laisse son épouse, cinq frères et trois soeurs: MM. Adélard et Jean, établis à Saint-Pierre, Jules et Guillaume, d'Adelmas, Sask., et Noël, bien connu à Saint-Boniface; Mmes Le Preille, de Coteau Station, P. Q., E. Desent, de Montréal, et H. Bertrand, de Bathgate, N.-D.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu mardi matin à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous offrons à la famille éprouvée nos sincères sympathies.

Séance à l'Académie Provencher

Jeudi dernier, 5 mars, les élèves de l'Académie Provencher ont offert à S. G. Mgr. l'Archevêque une séance à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Le programme comportait plusieurs morceaux d'orchestre rendus par l'orchestre de l'Académie, des morceaux de chant variés exécutés par les différentes classes, tels que la "Marche Lorraine", rendue avec souffle par le grade VII, le délicieux Petit Grégoire, des déclamations, des pantomimes, enfin un genre varié et agréable. Cette mosaïque harmonieuse a eu le don de faire valoir les talents des petits exécutants. La soirée s'est passée vite, car le tout marchait rondement.

Deux adresses ont été lues à Sa Grandeur. Monseigneur a remercié les enfants et a félicité les Frères qui s'occupent de les former. Un bel auditoire avait envahi la salle de l'Académie.

Séance à l'Institut Collégial Provencher

La séance mensuelle organisée par M. Armand Pambrun, commissaire d'école, aura lieu le dimanche 15 mars, à 8 h. 30 du soir. On annonce que c'est la dernière de la saison.

Le programme comporte des choses intéressantes. Ces séances ont été très appréciées de notre population. Il nous fait plaisir de féliciter la Commission scolaire qui a eu l'heureuse idée de procurer à nos gens une bonne récréation. M. le commissaire Pambrun, à qui avait été confiée la préparation de ces séances, a sûrement obtenu un grand succès.

Programme

Orchestre du Club Kiwanis, M. Marius Benoist, directeur.

Les élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph.

Les élèves de l'Institut Collégial Provencher.

Chansons: M. Joseph Le Gouarguer.

Chanson: "La valse des lilas", Mlle Ida Phaneuf.

Variétés: M. Marius Sarallion.

"La querelle des vieux", de Larrieu: XXX.

Monologue: Mlle Marguerite Masson.

Récitation: "When Pa and Ma Are Sick": Gordon Dunn.

Baptême

Le 8 mars — Armand-Louis, né le 17 février, enfant de Jean Bousquet et de Noëlla Nadeau. Parrain et marraine: Henri Bousquet et son épouse, née Apoline Ducharme.

LA VIE AU COLLÈGE

Sport

Jeudi dernier, nos "midgets" ont gagné contre ceux de la Cathédrale. La partie ne fut guère intéressante. La triste condition de la patinoire paralysait les plus beaux élans. Vien a compté l'unique point de la joute dans la troisième période.

• • •

Dimanche, congé de sortie après la grand'messe.

Le soir, à 5 h., réunion du Parlement. Le parti démocrate, maintenant au pouvoir, a élu M. Louis Gauthier président de la Chambre et M. Gérard Normandeau vice-président. Un bill pour la fermeture des théâtres, le dimanche, a soulevé de vives oppositions.

• • •

La Page du Collège paraîtra la semaine prochaine.

Lauréats de février

Philosophie II — Diligence: Aimé Guilbert et Léveillé. Excellence: Hervé Comeau et Alfred Paradis. Honneurs: Hervé Comeau.

Philosophie I — Excellence: Paul Nadeau et Bélanger. Diligence: Paul Nadeau et Paul-Emile Bélanger. Honneurs: Paul Nadeau.

Rhétorique — Excellence: Armand Joyal et Adrien Jacques. Diligence: Joseph Caron et Raymond Dion. Honneurs: Gérard de Ruyck.

Belles-Lettres — Excellence: Georges Ramaekers et Olivier Lafleur. Diligence: Olivier Lafleur et Antonio Lacelle. Honneurs: René Jutras.

Versification — Excellence: Paul-Bernard Brunet et Hilaire Gagné. Diligence: Jean Lambert et Paul-Bernard Brunet. Honneurs: René Létienne.

Méthode — Excelence: Dominique Dugas et Jules-Marie Dugas. Diligence: Arthur Lacerte et Dominique Dugas. Honneurs: Dominique Dugas.

Syntaxe — Excellence: Joseph Burley et Aimé Desrochers. Diligence: Julien Morin et Joseph Brunet. Honneurs: Joseph Burley et Louis Lahaie.

Eléments Latins "A" — Excellence: François Deniset et Aimé Lebleu. Diligence: Alexandre Sabourin et Aimé Dupas. Honneurs: Aimé Dupas et Louis-Philippe Corbeil.

Eléments Latins "B" — Excellence: Philippe Jean et Zéphirin Magnan. Diligence: Zéphirin Magnan et Valmore Boissonneault. Honneurs: Valmore Boissonneault et Paul Molloy.

Senior Commercial — Excellence: Théodore Jodoin et Eugène Labelle. Diligence: Alphonse Saurette et Paul Saint-Germain. Honneurs: Alphonse Saurette.

Junior Commercial — Excellence: Gérard Guilbert et Louis Vermette. Diligence: Gérard Guilbert et Louis Vermette. Honneurs: Gérard Guilbert.

Eléments Français — Excellence: Wilfrid Langevin et Adrien Leclaire. Diligence: Wilfrid Langevin et Adrien Leclaire. Honneurs: Wilfrid Langevin.

English Preparatory — Excellence: Edgar Lebleu et Henri Monnier. Diligence: Edgar Lebleu et Henri Monnier. Honneurs: René Desrochers.

POUR RIRE

Un mariage à l'eau

— La jeune fille que nous vous présentons est une nature d'élite; elle a de l'esprit jusqu'au bout des doigts.

— J'aimerais mieux qu'elle y ait son dé ou son crochet de tapisserie.

— Elle est femme de lettres, Monsieur!

— J'aimerais mieux qu'elle soit femme de ménage.

— Elle fait admirablement les vers.

— J'aimerais mieux qu'elle les rince.

— Mais, entendez-moi donc, c'est une femme qui ira sûrement à la postérité.

— J'aimerais mieux qu'elle aille au marché!

Et le mariage tomba à l'eau.

Au tribunal

Un voleur de vingt ans en police correctionnelle.

— Comment, à votre âge, au début de la vie, avez-vous pu voler?

Le prévenu, fondant en larmes. — Si vous saviez, Monsieur le juge!... Pas de travail, pas d'emploi!... toujours comme l'oiseau sur la branche!

Le juge. — Ne cherchez pas à apitoyer le tribunal! Quand un oiseau est sur la branche, il ne vole pas!

Chinoiserie

Li était furieusement assailli par ses créanciers. Un jour, ceux-ci étaient venus le "réclamer" en si grand nombre, qu'il ne restait plus dans toute la maison un seul siège disponible. Survient un nouveau créancier. Le débiteur s'approche de lui et lui dit à l'oreille:

— Revenez demain, mais de très bonne heure.

Le créancier se considéra comme préféré aux autres et s'en fut content.

Le lendemain, peu après l'aube, il revint, ainsi qu'on le lui avait demandé, et réclama son argent.

— Oh! de l'argent, je n'en ai pas, lui répondit le débiteur. Si je vous ai prié de revenir aujourd'hui de grand matin, c'est à seule fin que vous trouviez de quoi vous asseoir!...

Entre voisines

Mme Brown, aux prises avec sa voisine. — Vous feriez bien de vendre votre chien, Madame. Ma fille a été obligée d'interrompre sa leçon de chant, hier, à cause des hurlements de cette sale bête...

Mme Smith. — Je ne puis rien, Madame. C'est votre fille qui a commencé...

Une annonce

Lu à la devanture d'un marchand de comestibles:

Oeufs garantis frais.
Poulets à l'intérieur.

Réserve intéressée

— Votre fille est très réservée, elle baisse toujours les yeux quand vous recevez...

— Oui, figurez-vous qu'un jour elle a trouvé sur le tapis une très jolie bague.

Renseignement

— Monsieur l'agent, pourriez-vous m'indiquer la gare?

— C'est en face de vous...

— En face?

— A moins que vous préfériez vous retourner; alors, elle sera derrière vous.

Général original

L'ancien généralissime de l'armée austro-hongroise, le général Anton von Galbotzy, vient de mourir; il était l'officier le plus mal habillé de l'armée.

Un soir, à un dîner de gala, il se présenta vêtu d'une simple vareuse. L'archiduc Frédéric le pria d'aller revêtir un uniforme plus convenable.

Peu après, von Galgotzy revint en grande tenue. On servit alors le potage dans lequel le généralissime plongea son bras gauche jusqu'au coude.

Et comme on s'exclamait:

— Ce n'est pas moi que l'on a invité à dîner, s'écria-t-il, mais mon uniforme. Alors je lui fais déguster cet excellent potage...

L'âge des femmes

Une bonne vieille dame, n'ayant pas encore renoncé à toutes prétentions, avait trouvé un moyen assez ingénieux de dérouter les curieux qui lui demandaient son âge.

— Eh! eh! répondait-elle avec un sourire malin, je suis plus près de soixante que de cinquante.

Sur la foi de cette réponse ambiguë, on lui attribuait cinquante-huit ou cinquante-neuf printemps.

La bonne dame vient de mourir, et on a été étonné d'apprendre qu'elle avait soixante-neuf ans et dix mois. Plus près de soixante que de cinquante, en effet.

Instruction ou Education?

Une vive discussion s'est élevée récemment à propos de la réforme de notre enseignement secondaire. Notre race, a-t-on prétendu, accuse dans son ensemble de regrettables déficiences. La cause en est à l'enseignement donné dans les collèges classiques. On y fait aux sciences une place trop minime. Et la bataille s'est engagée sur ce point entre tenants et adversaires du système actuel. Mais voici qu'un nouveau combattant descend dans l'arène. Il élargit aussitôt le champ de bataille. "Vous discutez d'instruction, dit-il, n'est-ce pas plutôt d'éducation qu'il faudrait parler? Notre faiblesse n'est-elle pas là?" Et dans un magistral exposé de la situation, il relève les causes morales plutôt qu'intellectuelles qui, d'après lui, seraient principalement responsables du mal dont nous souffrons. Qu'on partage ou non toutes les idées de M. Minville — ancien directeur de l'"Action française" et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales — on voudra lire et méditer ces pages animées d'un beau souffle patriotique et religieux et marquées au coin d'un rare bon sens et d'une fine observation.

L'Ecole Sociale Populaire vient de publier en brochure cette remarquable étude. Elle se vend 25 sous l'exemplaire, $2 la douzaine, $15 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

L'Orchestre Symphonique de Montréal à la Radio.

Cette vignette fait voir l'Orchestre Symphonique de Montréal qui a commencé samedi, 21 février, la radiodiffusion d'une série de dix concerts, sous les auspices du Pacifique Canadien.

L'orchestre, sous la direction de M. Douglas Clarke (dans le médaillon), compositeur et musicien de renom, donne ses auditions par l'intermédiaire d'une chaîne de postes de l'Est du Canada, comprenant CKAC Montréal; CKCO Ottawa; CHNS Halifax; CFBO Fredericton; CHRC Québec; CKGW Toronto; CJGC London et CFCO Chatham, Ont. Dans l'Ouest du Canada, les concerts du samedi après-midi du Pacifique Canadien sont donnés par la fanfare du régiment Princess Patricia de Winnipeg.

M. Douglas Clarke, directeur de l'Orchestre Symphonique de Montréal, est doyen de la Faculté de Musique de l'Université McGill et directeur du Conservatoire de Musique de cette même université. C'est un musicien de grand talent, dont trois des oeuvres ont déjà été acceptées par le "Royal College of Music" et interprétées par l'orchestre symphonique de Londres. L'Orchestre Symphonique fut formé à Montréal l'automne dernier et donna son premier concert au théâtre Orpheum le dimanche, 12 octobre 1930.

M. Clarke a adopté un ordre chronologique dans l'élaboration de ses programmes, débutant par des oeuvres de compositeurs des dix-septième et dix-huitième siècles, tels que Bach, Handel, Haydn ou Mozart, puis Beethoven ou Brahms, pour attaquer ensuite les oeuvres des compositeurs du dix-neuvième siècle et, finalement, celles de compositeurs modernes. La musique anglaise de compositeurs comme Holst, Grainger et Elgar n'est pas non plus négligée.

Cette innovation radiophonique du Pacifique Canadien a été bien accueillie de tous les fervents de belle et bonne musique. La compagnie s'est toujours efforcée de promouvoir le goût des oeuvres des grands compositeurs, depuis qu'elle a commencé ses concerts radiophoniques, et cette dernière addition à la série de ses programmes hebdomadaires en est la preuve. De plus, en encourageant ainsi une institution musicale canadienne, elle contribue d'une manière pratique à assurer son développement et sa survivance.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

POURQUOI PAYER PLUS CHER? — Nash Sedan, 4 portes, modèle 1929, $415. Nash Sedan, 4 portes, modèle 1929, $475. Essex Sedan, 4 portes, modèle 1928, $425. Essex "Coach", modèle 1929, $425. Téléphonez-nous pour une démonstration ou plutôt venez nous voir à notre garage. Vous serez convaincu qu'ils sont de véritables occasions. **Garage Contant, 162, rue Marion. Tél. 202 456.** Tf

ON DEMANDE un médecin pour la Municipalité de La Broquerie. Rémunération convenable. S'adresser au **Secrétaire-Trésorier, Municipalité de La Broquerie, La Broquerie, Man.** 42

MENAGE BELGE avec garçon, 18 ans, travailleur raisonnable, demande ouvrage sur ferme pour travailler ensemble ou séparément. Libre de suite. Pour renseignements, s'adresser à **Henri Gevaerl, Routledge, Man.** 42p

RADIO 1930, tout neuf, Console "Wilsar Marshall". Régulier $249 pour $155. **Constant Garage, 162, rue Marion. Tél. 202 456.**

A LOUER — 295 acres de terre, dont 75 en culture et le reste en bois et pâturage. Puits artésien. Excellentes bâtisses en bonne condition. S'adresser à **Mme A. Brisson, 274, rue Goulet, Norwood.** 40p

VOITURE D'ENFANT en jonc, brune, très bonne condition; a été payée $67.50. A vendre à très bon prix. S'adresser à **466, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. Tél. 202 886.** 41p

VICES DU SANG, boutons, digestions difficiles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, rhumes, maladies de la peau, acné, douleurs, rhumatismes vaincus radicalement par la Tisane de Clobey de l'Abbaye des Trappistes (France). **Mme A. Le Gouarguer,** agent dépositaire, **232, rue Notre-Dame, Saint-Boniface.** Prix, 60 sous. 42p

A LOUER — Suite de 4 chambres non garnies, en face de l'église du Sacré-Coeur. S'adresser à **607, avenue William, Winnipeg.** 41p

A VENDRE — Maison de six pièces, garage et hangar; lot 33 pieds. Rue pavée et payée, ruelle pavée. Termes raisonnables. **S'adresser à 230, rue Dumoulin, Saint-Boniface.** 41p

AU SACRE-COEUR

La retraite paroissiale

Les paroissiens du Sacré-Coeur ont le regard fixé sur les grandes vérités. Puisse l'amour de l'Eglise retenir chacune de leurs âmes dans la ferveur de la retraite.

Le R. P. Jean-Marie Tavernier, O.M.I., de Prince-Albert, rédacteur au "Patriote de l'Ouest", prêche ces saints exercices. Commencée à la grand'messe de dimanche dernier, la clôture de cette retraite paroissiale aura lieu à la cérémonie du soir, le 15 mars.

La Société Saint-Jean-Baptiste

A l'assemblée du 8 mars, une fois les rapports réglementaires acceptés, l'on a parlé de la soirée du mardi gras, de la note canadienne et de ses autres mérites. L'on a parlé des cotisations; espérons que le mois prochain tous nos anciens membres se seront mis en règle, auront payé la piastre requise pour jouir des privilèges de notre société. L'on a pensé à la célébration de la fête nationale; si les projets en vue sont réalisés, personne ne le regrettera.

Pour l'école

Des billets sont en vente pour la reprise des soirées de parties cartes, le 22 mars au soir. Mme Apollinaire Gauthier, l'organisatrice de cette soirée au profit de l'école, a déjà recueilli de riches et nombreux prix. Alors, vous, messieurs; vous, mesdames; vous, mesdemoiselles, vous viendrez? Entendu.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Mercredi dernier, dans la salle de l'"Amicus Club", 300, rue Main, avait lieu l'assemblée mensuelle de la Fédération. Après la lecture des rapports des différents comités, il fut décidé de donner une partie de bridge-whist à Saint-Boniface, le mercredi 18 mars à 8 h. 30 du soir, dans la salle académique de l'école Provencher. Tous les prix seront en argent. Mmes J. Daoust, J.-A. Desjardins, H. Morier, C.-E. Landry en sont les organisatrices.

Les membres sont cordialement invitées, ainsi que leurs amis. Celles qui préfèrent jouer au bridge sont priées de former autant de tables qu'il leur sera possible. L'entrée sera de 25 sous.

Après l'ajournement de l'assemblée, Mme la présidente présenta à l'assemblée Mme W. Raymond qui nous donna une très intéressante causerie ayant pour titre: "Reformons nos salons".

La conférencière sut capter l'intérêt de l'assemblée, en lui faisant vivre avec elle le rêve de la mère intelligente et bonne qui veut envelopper son foyer d'une atmosphère idéale où les enfants s'épanouiraient comme des fleurs sous les chauds rayons de son amour et de sa tendresse, et où tous les êtres qu'elle aime viennent pour y trouver la paix et toutes les douceurs d'une bienveillante hospitalité.

Pour le profit des membres qui n'ont pu se rendre à l'assemblée pour entendre cette agréable causerie, la **Liberté** en publiera une partie dans son prochain numéro.

E.-R. B.

Le hangar de la "Western Canada Airways" détruit par le feu

Mercredi, un incendie a détruit avec une rapidité surprenante, à l'aérodrome de Stevenson, le hangar de la "Western Canada Airways", dans lequel se trouvaient remisés huit aéroplanes qu'on n'a pu sauver. Le matériel météorologique a également été détruit. Les pertes, évaluées à $150,000, sont couvertes par les assurances. Six hommes qui travaillaient à ce moment dans le hangar ont pu s'échapper sans difficulté, mais ont vainement essayé de combattre l'incendie avec des extincteurs chimiques. Les pompiers n'ont pas été plus heureux à cause du manque d'eau.

L'enquête qui se poursuit n'a pas encore réussi à établir la cause de l'incendie. Le courrier aérien de ce jour-là n'a pu partir le soir, mais le service a été repris dès le lendemain et ne sera pas interrompu.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher, No 2450

Le tournoi de Bridge annuel est commencé dimanche dernier. Salle comble, enthousiasme, rivalité et beaucoup de fumée! Trente-deux clubs se font la lutte en cette première rencontre. La fin d'après-midi voit plusieurs favoris déçus dans leurs espérances, entre autres: Ferland-Buote, Desjardins-Tétrault, Côté-Ed. Blanchard et L.-P. Gagnon-Raymond. Il reste toutefois le prix de consolation! Le tournoi se continue dimanche prochain.

* * *

La première assemblée régulière du Conseil du mois courant aura lieu demain, jeudi.

* * *

Dans la Ligue de Quilles, la série finale se termine demain soir. Le championnat est encore dans la balance. Trois clubs — Millette, Côté et Gatien — se disputent la première place, et chacun de la réclamer hautement. Les paris sont ouverts et les amateurs sont assurés de finales intéressantes.

Jeudi dernier, Blain fit encore parler de lui avec 526 points, et Ernest Gagnon en fit tomber 202 dans la troisième. Et malgré ce beau travail, le Club Desjardins ne put gagner que deux parties contre le Club Millette! On dit que Joe eut une faiblesse dans la deuxième, et manqua, ainsi, une belle chance d'arriver aux finales.

Suit le résultat détaillé:

Club Desjardins — Blain, 526; Collin, 133; Leduc, 486; Gagnon, 384; Desjardins, 491; handicap, 253. Totaux: 755, 729, 794—2278.

Club Millette — Bergevin, 288; Picard, 396; Vermette, 458; Marquis, 110; Millette, 429; handicap, 365. Totaux: 612, 742, 692—2046.

Le Club Desjardins gagne deux.

* * *

Club Gatien — Laurendeau, 419; Baudry, 381; Grondines, 470; Gatien, 458; handicap, 234. Totaux: 650, 678, 634—1962.

Club Laroque — Mercier, 412; Pelletier, 442; Boismenu, 109; John Doe, 289; Laroque, 380; handicap, 214. Totaux: 614, 640, 592—1846.

Le Club Gatien gagne trois.

Club Roy — Carrière, 453; Dostert, 506; Michon, 380; Roy, 480; handicap, 297. Totaux: 706, 700, 710—2116.

Club Côté — Buote, 431; Blanchard, 463; Rodrigue, 475; Côté, 419; handicap, 300. Totaux: 734, 650, 704—2088.

Le Club Roy gagne deux.

Résumé

Haute partie individuelle: Gagnon, 202.

Hautes trois parties individuelles: Blain, 526.

Position des clubs

	G.	P.
Millette	17	10
Côté	14	13
Gatien	14	13
Desjardins	13	14
Laroque	12	15
Roy	11	16

Moyenne individuelle—Les Gros Huit

Grondines	164
Desjardins	157
Pelletier	155
Blanchard	154
Millette	154
Roy	154
Carrière	153
Parent	151

Au musée

Dans un "musée de curiosités" forain sont exposées, dans des boîtes de verre, deux langues humaines, l'une grosse, l'autre petite.

— A qui appartenait la grande? demande un des rares visiteurs.

— C'est celle de Charlemagne, explique le forain.

— Ah! Et la plus petite?

Le forain hésite quelque temps, puis répond enfin.

— C'est celle de Charlemagne aussi!

— Comment?...

— Mais oui, c'était la sienne... quand il était jeune!

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

Encouragez les annonceurs de la "Liberté"

Transmission rapide des cotes de la Bourse



Les Télégraphes du Pacifique Canadien ont récemment mis en service, pour la transmission des cotes de la Bourse, 80 machines comme celle dont nous donnons ici la reproduction. A la suite de cette installation, la Bourse des Grains de Winnipeg peut aisément rivaliser avec celle de New-York pour l'expédition rapide des cotes, vu que cette machine peut transmettre 160 cotes à la minute, à comparer avec le record précédent de 30 et 35 cotes, maintenant relégué dans l'ombre. Il faut à peu près une seconde et demie pour assurer la transmission d'une cote individuelle, ce qui revient à dire que la chose se fait presque instantanément. En haut, à droite, on voit M. John McMillan, gérant-général des Télégraphes du Pacifique Canadien.

Page Féminine

Responsabilité

Je ne vois pas de mal à cela, moi!... Je ne prends pas de mal à cela!... L'on hausse les épaules — comme pour se libérer d'encombrants principes — et, l'âme blottie dans une fausse innocence, l'on ouvre le livre malsain, l'on court au plaisir dangereux...

"Je ne vois pas de mal à cela!..." Petite phrase banale et traîtresse. Que de lâchetés, que de compromis de conscience ne couvre-t-elle pas! Au fond, personne n'est dupe. Chacun sait fort bien que si l'on ne voit pas à telle lecture, à telle sortie, à telle mode, le péril que l'Eglise divinement éclairée signale, c'est que l'on n'y regarde guère ou que l'on détourne les yeux... parce que, précisément, l'on a trop peur d'y voir!...

Et tandis que l'on se leurre d'excuses faciles et de beaux prétextes, par sa faute, la raréfaction de l'atmosphère chrétienne s'accentue, la contagion du mal se répand, des âmes faibles — que l'exemple plus que les enseignements oriente et entraine — plongent un peu plus avant dans le tourbillon de la mondanité, des extravagances et de la sottise.

"Tant pis pour elles", dites-vous? — Tant pis pour nous aussi; car, que nous le voulions ou non, nous sommes responsables du moindre de nos actes et de ses répercussions indéfinies dans les âmes des autres.

"Il n'y a pas d'action insignifiante, écrivait récemment Fadette; en chacune il y a des germes de vie ou de mort."

M. l'abbé Groulx, je crois, disait de même éloquemment: "Savez-vous quel sera dans dix ans votre suprême regret? Ce sera de ne pas vous être rendus meilleurs, et de vous trouver au-dessous de ce que Dieu attendait de vous; mais non pas surtout à cause de vous, qui déjà relèverez votre coeur par votre regret et par votre pénitence, mais à cause de toutes les âmes que vous aurez touchées et que vous aurez blessées par votre médiocrité morale. Il y aura eu, par votre faute, en d'autres que vous, moins de foi gardée, moins de volonté affermie, moins de ferveur morale entretenue et peut-être à la place de la foi, le doute; à la place du généreux vouloir, la défaillance; à la place de la ferveur, l'abandon total au mal.

"Oh! que ne sommes-nous plus fortement assaillis par cette angoissante, mais féconde vérité! Comme les bons aurdient plus grand souci de devenir meilleurs! Avec quel entrain magnifique les ardents décideraient de se faire apôtres!"

Faisons nôtres ces nobles pensées. Qu'elles opèrent en nous les transformations nécessaires. Que l'on nous sache, sans équivoque, du parti de celles dont la volonté du bien ne se laisse ni entamer par l'égoïsme, ni séduire par la vanité, ni déconcerter par les critiques ou les sourires, mais qui croient, d'une croyance qui éclaire et exalte l'âme, que la femme a le devoir d'épurer la vie sociale comme elle a le devoir de sanctifier la vie de famille.

C'est le parti également de celles à qui une douce expérience enseigne bientôt que plus la vie est sérieuse, plus elle est belle, plus elle est riche en joies intimes et profondes, plus un bonheur vrai l'illumine.

Annette SAINT-AMANT.

Extrait de "L'Art d'être heureuse", nouvelle édition. En vente à la "Liberté" et dans les librairies. $1.00 l'exemplaire franco.

LE DINER DES ECOLIERS

Beaucoup d'écoliers sont obligés, par la distance qui les sépare de l'école, de diner hors de la maison. D'autres doivent diner à l'école pendant l'hiver, à cause de la température.

Il faut donc s'occuper de ces enfants et leur préparer un goûter convenable et substantiel.

Souventes fois les enfants se lèvent tard, ils n'ont que le temps de s'habiller, de faire une toilette souvent très sommaire et déjeuner à la hâte et quelquefois même, ils ne déjeunent pas du tout, afin de pouvoir étudier quelque peu et ils partent pour la classe l'estomac vide ou à moitié vide.

S'ils doivent diner à l'école et qu'ils n'ont qu'un diner préparé avec insouciance et se composant invariablement d'une couple de tartines au beurre ou à la mélasse, il est impossible que la santé de ces enfants se maintienne en bon état.

L'enfance a besoin d'une bonne nourriture pour vivre et se bien développer. Si la nourriture n'est pas suffisante, ni assez substantielle, les pauvres petits s'étioleront, deviendront malingres et pâles et seront un terrain tout préparé pour l'éclosion de la tuberculose.

Le diner étant le repas principal, il faut donc s'arranger de façon que les enfants qui sont obligés de diner à l'école fassent un repas se rapprochant autant que possible de celui qu'ils prendraient s'ils étaient chaque midi à la table de famille.

Cela donnera un peu plus d'ouvrage à la mère, c'est évident, mais quelle mère refuserait de se donner un léger surcroit de travail pour conserver la santé de ses enfants?

Si les écoliers ne font, le midi, qu'un repas incomplet, ils prendront, le soir, un souper trop copieux, afin de satisfaire leur estomac affamée, leur digestion se fera plus difficilement par suite de la surcharge de l'estomac, les troubles digestifs, peu à peu surviendront, et, finalement, à dix-huit ou vingt ans, ils seront déjà, bien à bonne heure, hélas! les victimes de la dyspepsie.

Il faut, de toute nécessité, que le goûter des écoliers soit varié. Si les enfants, fatigués de l'avant-midi de classe, développent chaque midi les mêmes et invariables tartines, ils se dégoûteront vite et finiront par n'y plus toucher. Tandis que, si leur petit panier à lunch contient chaque jour des douceurs nouvelles, ils y feront largement honneur.

La maman devrait avoir soin de placer une serviette dans le panier à lunch de ses enfants, afin qu'ils puissent déposer leurs aliments sur une surface propre.

Une bouteille de lait devrait aussi toujours accompagner le diner des écoliers. A la campagne, il est si facile de s'en procurer, qu'il serait dommage d'en priver les bambins.

On devrait s'arranger de façon à donner de temps à autre de la soupe aux écoliers. Les bouteilles "thermos" conservent parfaitement jusqu'au midi la soupe à une température convenable.

Les fruits doivent aussi être ajoutés fréquemment au diner des écoliers.

Voici quelques suggestions qui vous aideront, chères lectrices, à résoudre le problème du diner de vos écoliers:

Sandwiches au jambon — morceaux de gâteau — pommes.

Petits pains chauds au beurre — morceaux de tarte aux confitures — oranges.

Sandwiches aux oeufs — pommes cuites — biscuits.

Petits pâtés au poisson — galette au raisin — dattes ou pruneaux.

Sandwiches au porc frais — pain d'épices — tire à la mélasse ou autre sucrerie.

Oeufs bouillis sur pain rôti — tranches de pouding — oranges.

Tartines au beurre d'érable ou de pistaches — brioches — confiture aux framboises.

Potage chaud — sandwiches aux tomates et à la laitue — pâté aux pommes ou aux confitures.

Pain sucré au raisin — gélatine — crème — fruits.

Oeufs au lait — petits fours — céleri ou concombres — sucre à la crème.

Enfin, il y a une infinité de mets qui peuvent convenir parfaitement au repas médium des écoliers et susceptibles de leur constituer une nourriture substantielle et rationnelle.

Etre apôtre

Etre apôtre c'est se dévouer au service d'une cause. Etre apôtre catholique ce sera donc se dévouer à la gloire de Dieu et au salut du prochain: ne pas se contenter d'accomplir de son mieux ses devoirs de religion, mais s'efforcer d'entrainer dans la même voie le plus d'âmes possible, travailler à étendre autour de soi le règne de Notre-Seigneur, lutter pour faire reconnaitre et triompher ses droits.

R. P. ARCHAMBAULT, S.J.

Quelques opinions de femmes de lettres sur "L'Art d'être heureuse"

Quel beau livre que "L'Art d'être heureuse", et quelle femme d'élite fut Annette Saint-Amant!

Françoise MICHEL.
(L'Action Catholique)

* * *

Ce petit livre révèle une âme exceptionnelle. Il touche à toutes les situations, à toutes les plaies. Il a remède à tout.

Michelle LE NORMAND,
(Le Devoir)

* * *

Annette Saint-Amant a pratiqué l'Art d'être heureuse avant de l'enseigner aux autres, et elle apprit également à raconter dans une langue claire et précise tout ce qu'elle voit et ressent en face d'une belle nature autre que celle de sa terre natale, mais dont elle comprenait les charmes.

GINEVRA (Le Soleil).

* * *

"L'Art d'être heureuse", beau volume de 260 pages, se vend $1.00 franco aux bureaux de la Liberté et dans les librairies.

RECETTES

Pommes de terre au gratin

Faites cuire des pommes de terre à l'eau salée; épluchez-les et passez-les au presse-purée. Lorsqu'elles sont en purée fine, ajoutez quatre jaunes d'oeufs et deux blancs; mêlez-y un peu de fromage râpé.

Versez dans un plat bien beurré, allant au feu, saupoudrez de fromage, mettez au four, servez quand les pommes de terre ont pris une belle couleur.

Salade d'hiver

Prendre un chou, 40 grammes d'huile, 15 grammes de sel fin, poivre. Choisir un beau chou blanc, enlever les premières feuilles et le tronc; couper le coeur en deux, puis en minces tranches. Laver, égoutter, mettre dans un saladier et arroser de trois cuillerées de vinaigre. Saler, poivrer et parfumer aux aromates. Laisser une heure, puis enlever le chou et l'égoutter en le pressant dans une serviette. Remettre dans le saladier avec trois cuillerées d'huile et du poivre. Cette salade est très bonne, à condition que l'on ne prenne que la partie tendre du chou.

"Butter Scotch"

Une tasse de sucre, une demi-tasse d'eau, une cuillerée de vinaigre, gros comme une noix de beurre. Faites bouillir le sucre et l'eau, ajoutez le beurre, le vinaigre et laissez bouillir de nouveau pour vingt ou trente minutes. Alors, ajoutez l'essence que vous désirez — la vanille est la meilleure — et étendez dans une lèchefrite à peu près un quart de pouce d'épais. Après refroidissement, coupez par morceaux.

Nougats aux pistaches

Prenez une tasse de pistaches écaillées, deux tasses de sucre, mettez le sucre dans une casserole et jetez-y les pistaches aussitôt qu'il est dissous; brassez, étendez sur une casserole beurrée et pressez avec un couteau beurré. Cette opération doit se faire rapidement.

CAUSERIE

Chers petits amis, pourquoi s'écoule "dans les vastes plis du manteau immense de la nature", au milieu d'adorables spectacles; combien parmi vous savent regarder et écouter? Vous voyez vaguement tout cet ensemble harmonieux préparé pour vous par le Créateur; à peine goûtez-vous les beautés qui le composent.

C'est que nos yeux ne s'arrêtent à rien, ni votre esprit.

Si l'on vous demandait au retour d'une promenade, d'une randonnée à travers champs, de traduire ce que vous avez vu, éprouvé, senti, votre bagage d'idées et d'impressions serait, je le crains, bien pitoyable.

La nature est semblable à un film cinématographique où se déroule une multitude de tableaux, où s'enregistre une multitude de sons. Pour s'emparer de ces nuances diverses des sons, de cette variété de couleurs, il faut observer, c'est-à-dire apprendre à voir et à entendre.

Je vous demanderai donc, petits amis, d'avoir sans cesse l'oeil ouvert, l'oreille tendue, l'esprit attentif. Tout ce qui vous frôle et vous entoure fournit matière à une riche cueillette d'observations. Apprenez à voir juste, à discerner les moindres bruits, à ne rien laisser passer en classe, au foyer, dans la rue, en promenade. L'observation minutieuse apporte tant de plaisir par ses découvertes, elle enrichit si puissamment nos facultés intellectuelles, qu'après en avoir goûté les joies nombreuses, s'accroît le désir de la recherche, le besoin de l'effort scrutateur.

Devenir savant, n'est-ce pas votre rêve à tous? Si vous ajoutez l'observation à votre programme quotidien, ce rêve ne tardera pas à devenir réalité. Non seulement l'observation apprend à connaître les hommes, mais elle révèle aussi bien des choses que les livres n'enseignent pas...

Pour vous aider dans vos premières recherches, écrivez-moi tout ce que vous voyez de nouveau sous le ciel printanier. Arbres, oiseaux, ruisseaux, parfums, jeux dans la rue, autant de sujets dignes d'attention qui vous forceront au travail personnel, base du perfectionnement de soi-même.

MERE-GRAND.

UN DÉSIR EXAUCÉ

Il était impossible de trouver un garçon plus paresseux que Maurice. Les punitions pleuvaient en vain sur lui; il continuait de se montrer l'élève le plus dissipé, le plus flâneur de la classe.

— Si tu persistes ainsi, Maurice, lui dit un jour son père, M. Morand, je te préviens que tu travailleras pendant toute la durée des vacances pour rattraper le temps perdu.

Maurice ne tint aucun compte de cette menace et finit même par l'oublier tout à fait. A la distribution des prix, il n'obtint pas le moindre accessit. Le lendemain, toute la famille partit pour la charmante plage du Tréport, où elle passait habituellement ses vacances.

Dès le matin du jour suivant, le petit garçon s'apprêtait à courir sur le port, lorsque son père l'appela. Il entra dans la pièce où se trouvait M. Morand, et y vit une table couverte de livres et de cahiers.

— Tu vas t'asseoir là, Maurice, lui dit son père, et te mettre à la besogne; tu feras les devoirs dont voici la liste. Je t'ai tracé un programme pour chacun des jours de la semaine.

Maurice, suffoqué, regarda ce programme:

— Mais, bégaya-t-il, il y a là au moins pour cinq heures d'étude chaque fois.

— En effet, répondit tranquillement M. Morand, tu travailleras deux heures chaque matin et trois heures chaque après-midi.

Maurice, désolé et furieux, se répandit en plaintes et en lamentations: exiger de lui cinq heures de travail quotidien, c'était horrible, affreux! Il n'y résisterait pas, il tomberait malade! Et tout cela pour apprendre un fatras de science qu'il détestait et qui ne servait à rien. Il était le plus malheureux de tous les enfants!...

Et tout à coup, désignant à son père un petit garçon déguenillé qui raccommodait un filet, assis sur le quai en face de leur maison, il s'écria:

— Voilà un enfant qui est heureux! On ne le force pas à s'instruire, lui. Que je voudrais être à sa place!

— Je vais tâcher de te contenter, mon fils, répondit M. Morand.

Bientôt, sur ses ordres, l'enfant déguenillé fut introduit dans le parloir. Aux questions du maitre de la maison, il répondit qu'il se nommait Pierre et qu'il était mousse au service du pêcheur Thomas.

M. Morand lui proposa de changer de position avec son fils. Pierre crut d'abord à une plaisanterie; mais quand il vit que c'était sérieux, il accepta avec empressement. Maurice fut donc confié à Thomas en remplacement de Pierre. Il eut bien le coeur un peu gros en quittant la jolie villa paternelle, mais comme il quittait en même temps livres et cahiers, il se consola, rempli d'enthousiasme pour son nouveau métier, qu'il jugeait romanesque et poétique.

Son maitre l'emmena dans sa maison étroite et misérable, pleine d'une odeur de poisson à faire frémir. Trois enfants en bas âge jouaient et se disputaient dans l'unique pièce, sous la surveillance de la femme du pêcheur qui, ne croyant pas au récit de son mari au sujet du nouveau mousse, haussa les épaules.

L'heure du diner arrivée, Maurice mangea du bout des dents une soupe au poisson et un morceau de fromage qui lui firent amèrement regretter l'abondance et les mets choisis de la table paternelle. Puis, Thomas l'envoya coucher sur un lit de varech, dans une soupente obscure.

A 11 heures de la nuit, le pêcheur le réveilla pour embarquer au moment de la marée. Encore bien ensommeillé, le nouveau mousse dût le suivre dans son bateau et commencer son dur apprentissage. Ignorant tout du métier, il commit force maladresses. Le patron s'emportait, l'injuriait et lui donnait de bonnes bourrades; une fois même il l'envoya rouler au fond de la barque, sur un paquet de cordes où il s'écorcha le nez.

Vers le matin, la mer devint houleuse; Maurice, brisé de fatigue, se sentit pris du terrible mal de mer. Dispensé cette fois de la manoeuvre, mais abominablement malade, il s'effondra sur un banc et se mit à pleurer. Ah! combien il regrettait sa paresse et sa sottise!

Enfin, on rentra au port, et la première personne que Maurice aperçut sur la jetée fut Pierre, qui semblait l'attendre avec impatience, et s'élança vers lui dès qu'il eut débarqué:

— Eh bien! Monsieur Maurice, lui dit-il, vous avez tâté de mon existence, la trouvez-vous toujours préférable à la vôtre?

— Oh! non, s'écria le petit garçon. Je ne sais comment vous pouvez la supporter.

— C'était le métier de mon père, qui est mort en mer, répondit le mousse, c'est le mien, et je l'aime malgré sa rudesse. Reprenons chacun notre rôle, si vous voulez.

— Hélas! je le voudrais bien, mais je ne sais si mon père y consentira.

— Oui, mon fils, dit M. Morand en paraissant à son tour, car je crois que la leçon te sera profitable.

— Oh! papa, je ne serai plus jamais paresseux, vous verrez.

Maurice a tenu parole, il a si bien travaillé pendant les vacances qu'il a pu monter d'une classe à la rentrée; il est devenu un écolier studieux et docile. Pierre, le petit mousse, a reçu un beau cadeau et il resté son ami.

Papa à son petit garçon: Louis, apporte-moi mes bottines; vite, je suis très pressé.

— Oui, papa.

Cinq minutes se passent:

— Eh bien, Louis, mes bottines?

— Voilà, papa, je te les apporte; mais comme tu m'as dit que c'était pressé, je les ai lacées pour t'avancer.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

12 mars

Lucienne Grenier Saint-Léon, 15 ans.

Adelphine Boulet, école du Sacré-Coeur, Dunrea, 10 ans.

Jeannette Gosselin, Saint-Norbert.

Annette Carrière, Saint-Norbert.

Alfred Dodds, Saint-Lupicin.

Gérard Saint-Amant, Juniorat, St-Boniface, 12 ans.

13 mars

Marie-Ange Breton, La Rochelle, 9 ans.

Agnès Choquette, La Broquerie, 15 ans.

David Lamothe, Saint-François-Xavier, 12 ans.

Louis Poirier, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 8 ans.

14 mars

Victor Trudeau, Ile-de-Chênes, 10 ans.

15 mars

Yvette Alary, Saint-Norbert.

Laurent Desjardins, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 8 ans.

16 mars

Marie Gosselin, Saint-Norbert.

Ida Todd, Saint-François-Xavier, 14 ans.

17 mars

Donald Todd, Saint-François-Xavier, 8 ans.

18 mars

Thérèse Trudeau, Ile-de-Chênes, 7 ans.

Cécile Boisjoli, La Broquerie, 10 ans.

Roland Leduc, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 9 ans.

Victor Pelletier, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 7 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

CARNET DU "COIN"

Jeanne Bergeron, Saint-Léon, est heureuse de vous faire part de la naissance de son petit frère, Alexandre.

Jeanne Dugas, Lorette, a la grande joie de vous faire part de la naissance de sa petite soeur, Marie-Thérèse, le 19 janvier.

UN PETIT MOT...

A tous les petits-enfants dont les noms suivent, qui ont bien voulu m'adresser de grandes pages aux mille nuances remplies d'amitié, de confidences, de fleurs, un gros merci plein d'affection.

MERE-GRAND.

Juliette de Moissac, Saint-Paul, Alta; Gabrielle Thériault, Tangent, Alta; Françoise Carignan, école du Sacré-Coeur, Winnipeg; Lucienne Grégoire, école Saint-Cuthbert, Lorette; Cécile Breton, La Rochelle; Marie-Ange Breton, La Rochelle; Flore Martel, René Rondeau, Agnès Lesage, Nora Watson, Gertrude Labossière, Irène Lussier, Emilien Labossière, Jeanne Bergeron, Cécile Lesage, Rose-Alma Grenier, Mélina Payette, Emile Rondeau, Lucienne Grenier, Saint-Léon; Lucien Emond, Ernest Tétreault, Marie Boisjoli, Philippe Beaupré, Léo Boisjoli, Aline Robert, Aurore Bisson, Yvonne Rocan, Cécile Carrière, Annette Robert, Alphéda Lord, Lucienne Bisson, René Simard, Alice Dupont, Elisa Gosselin, Gertrude Tétreault, Honorine Robert, Irène Rocan; Agnès Boisjoli, Germaine Emond, Jeanne Emond, Edmond Rocan, Marie-Ange Carrière, Emilien McCarthy, La Broquerie.

Broquerie; Lina Gaudette, Marguerite Masson, Saint-Boniface; Edmée Arpin, Paul Gauthier, Lorette; Thérèse Gervais, Arthur Brouillette, Everette Neault, Jeanne Flamand, Florence Klyne, école Lafortune, Woodridge.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Léon, Man., 26 février 1931

Chère Mère-Grand,

Toutes les deux semaines nous devons écrire à Mère-Grand; nous sommes si pressées à nos études que nous ne pouvons pas écrire plus souvent. Chère Mère-Grand, vous nous demandez de décrire "ntore village" et notre "chez nous". Notre village n'est pas bien important, mais il a ses gentillesses. Il est bâti sur la pente d'une colline, et au pied de la colline se trouve un joli lac sur lequel les canards viennent prendre leurs plongeons l'été. L'hiver, nous glissons en traîneau du haut en bas des collines. Notre jolie église qui pointe son clocher vers le ciel se compose de plusieurs clochers: un gros et quatre sans cloches (ça sonne drôle quand on dit ça). Elle est bâtie au milieu du village.

Mère-Grand, nous sommes maintenant rendus dans le carême, il faut faire des pénitences. Chaque soir, à l'église, il y a les complies; nous y allons pour faire ensemble la prière du soir.

Mon "chez nous" est bien agréable; une maison blanche et une étable rouge composent la ferme. Je trouve cela beau et surtout c'est si bon chez nous!

Je vais toujours à l'école avec ma petite soeur et mon petit frère; nous avons un mille à marcher; cela nous donne de l'exercice au grand air.

Nous, sommes maintenant à débrouiller des participes, je m'efforce pour le fameux prix en vue, c'est à qui l'aura; ça nous donne de l'émulation, ce prix-là!

Votre petite-fille qui prie pour vous pendant le saint temps du Carême,

Irène LUSSIER.

* * *

Tangent, Alta, 27 février 1931

Bonne et chère Mère-Grand,

Je vous écris pour la première fois. Je ne vous connais pas du tout. Une petite fille de ma classe m'a dit qu'il y avait une vieille Mère-Grand qui s'occupait de tout le monde entier. Je suis bien contente de savoir cela.

Voilà un an que nous sommes ici, nous aimons beaucoup notre nouvelle place.

Votre petite-fille inconnue,
Gabrielle THERIAULT.

* * *

Ecole du Sacré-Coeur,
le 27 février 1931

Chère Mère-Grand,

Vos petits-enfants sont fiers de vous savoir revenue à notre charmant petit coin. Moi, je me trouve plus heureuse qu'un autre, car j'ai le bonheur de vous connaitre personnellement.

Depuis que je vous ai écrit, je suis entrée dans le grade V; aussi malgré les espiègleries que maman me reproche souvent, j'aime beaucoup l'étude. Cette année pour la première fois je vais passer mes examens du concours de français; je vais bien travailler pour réussir et faire plaisir à mes parents et à ma chère Mère-Grand.

Pendant le Carême, j'essaie de faire quelques petites mortifications, par exemple je ne mange pas entre les repas; c'est pas mal dur, car vous savez, je suis un peu gourmande. Je vais à la messe tous les matins.

Votre petite,
Françoise CARIGNAN.

* * *

Lorette, Man., le 27 février 1931

Chère Mère-Grand,

Je vous ai déjà écrit une fois, mais j'ai lu vos bonnes lettres bien des fois. Depuis que j'ai eu les fièvres scarlatines l'été passé, je suis presque toujours malade, je ne peux presque pas aller à la classe. J'aime bien ma bonne petite institutrice, j'ai eu de la peine de ne pouvoir aller prendre le concours de catéchisme, j'aurais eu le plaisir de voir ma bonne Mère-Grand le dimanche après la messe.

J'ai une Mère-Grand vraie avec moi; elle a été malade cet hiver, elle m'appelait sa petite garde-malade. Elle va avoir 81 ans le 5 mars. Je serais bien contente si vous étiez parmi nous à cette occasion. Moi, je vais avoir 12 ans le 12 avril, je suis née la veille du dimanche des Rameaux.

Votre petite-fille qui aimerait bien avoir un petit bout de sa bonne Mère-Grand,

Lucienne GREGOIRE.
Ecole Saint-Cuthbert (grade IV).

* * *

La Broquerie, Man.,
le 26 février 1931

Bien chère Mère-Grand,

Enfin, votre petit garçon vous revient. Comme je suis content que votre santé soit meilleure! C'était si ennuyant sans vous. Le bon Jésus a écouté nos prières.

J'espère que nous aurons le plaisir de vous voir avant longtemps à La Broquerie. Papa a acheté une terre et je vous ferai voir nos moutons, mes poules et un petit cheval blond dont papa m'a fait cadeau.

Votre petit garçon qui vous embrasse tendrement,

Edmond ROCAN.
Ecole Saint-Joachim.

* * *

La Broquerie, le 26 février 1931

Chère Mère-Grand,

Quelle joie pour moi de venir causer quelques instants avec vous! J'espère que vous êtes en bonne santé et que vous allez être capable de répondre aux petites lettres que nous vous envoyons. Je vais à l'école et j'aime bien cela car je suis rendu dans le grade cinq et notre maitresse nous encourage bien. Nous avons beaucoup de plaisir après la classe, j'étudie mes leçons et je fais mes devoirs; après cela je vais avec mes petits compagnons glisser sur les côtes de la rivière.

Votre petit garçon qui vous aime beaucoup,

Lucien EMOND.

La vie est comme l'Océan; il n'y a que les caractères bien lestés qui peuvent la traverser en ligne droite.

La parole du Pape

L'ENCYCLIQUE "CASTI CONNUBII" DE SA SAINTETE PIE XI SUR LE MARIAGE

(Suite et fin)

Par l'obéissance aux directions et prescriptions de l'Eglise

Cette conformation du mariage et des moeurs aux lois divines, sans laquelle une restauration du mariage ne peut pas être efficace, suppose que tous peuvent discerner aisément, avec une certitude ferme et sans erreur quelles sont ces lois. Or, il n'est personne qui ne voie à combien d'illusions on donnerait accès, et combien d'erreurs se mêleraient à la vérité si cela était laissé à la découverte de chacun, à la seule lumière de la raison, ou si c'était recherché à l'aide d'une interprétation privée de la vérité révélée. Si cette considération vaut pour beaucoup d'autres vérités de l'ordre moral, pourtant, il faut y prêter une attention particulière en ce qui concerne le mariage, où le plaisir sensible peut facilement envahir la fragile nature humaine, la tromper et la séduire. Et cela, d'autant plus que l'observation de la loi divine exige des conjoints des sacrifices parfois difficiles et prolongés, auxquels, l'expérience le prouve, un homme faible oppose autant d'arguments pour se justifier de ne pas observer la loi.

Aussi, pour que ce ne soit pas une fiction ou une corruption quelconque, mais une connaissance véritable et authentique de la loi divine qui éclaire les esprits et dirige les moeurs des hommes, il est nécessaire qu'à la dévotion envers Dieu et au désir de le servir s'ajoute une filiale et humble obéissance envers l'Eglise. En effet, c'est le Christ Notre-Seigneur qui a lui-même établi l'Eglise maîtresse de vérité, même en ce qui regarde la conduite et l'ordre des moeurs, bien qu'en cette matière beaucoup de choses ne soient pas, par elles-mêmes, inaccessibles à la raison humaine. Car de même que Dieu, pour les vérités naturelles de la religion et des moeurs, a ajouté la révélation à la lumière de la raison, afin que ce qui est exact et vrai "puisse être connu, même dans la condition présente du genre humain, par tous aisément, avec une certitude ferme et sans mélange d'erreur" (Conc. Vat. sess. III, c. II), ainsi, il a établi dans le même but, l'Eglise comme gardienne et maîtresse de toute la vérité, tant de la religion que des moeurs. Que les fidèles lui obéissent donc pour garder leur esprit de l'erreur et leurs moeurs de la corruption et qu'ils lui soumettent leur esprit et leur âme. Et pour ne pas se priver eux-mêmes d'un secours accordé par Dieu avec une si grande bonté, ils doivent montrer cette obéissance non seulement envers les définitions plus solennelles de l'Eglise, mais aussi dans la mesure qu'il convient envers les autres Constitutions et Décrets qui proscrivent ou condamnent certaines opinions comme dangereuses ou mauvaises. (Cf. "Conc. Vat.", sess. III, c. IV; "Cod. jur. can.", c. 1 324.)

Que les fidèles se gardent donc, même dans les questions douteuses qui se répandent de nos jours au sujet du mariage, d'une indépendance exagérée de leur propre jugement et d'une fausse "autonomie" de la raison humaine. Il répugne, en effet, à tout véritable chrétien de se fier si orgueilleusement à son propre esprit au point de ne vouloir donner son assentiment qu'à sa personnelle expérience des choses et de regarder l'Eglise, envoyée par Dieu pour enseigner et régir tous les peuples, comme ignorant l'état des choses et leurs aspects actuels ou même de n'accorder l'assentiment et l'obéissance que lorsque l'Eglise l'ordonne par des définitions plus solennelles, comme si ses autres définitions pouvaient être présumées fausses ou ne fournissaient pas de suffisants motifs de vérités et de convenance.

Au contraire, c'est le propre des vrais chrétiens, savants ou non, de se laisser gouverner et conduire, en tout ce qui concerne la foi et les moeurs, par la Sainte Eglise de Dieu, par son suprême Pasteur, le Pontife romain, qui est lui-même régi par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Par l'instruction donnée aux fidèles

Etant donné que, pour que l'universelle et permanente institution du mariage ait son plein effet, il faut tout ramener à la loi et aux perspectives divines, il est souverainement important que les fidèles soient bien instruits du mariage, par un enseignement oral ou écrit, non point une fois en passant ni à la légère, mais fréquemment et solidement, au moyen d'arguments à la fois clairs et profonds, afin que ces vérités traversent l'esprit de part en part et pénètrent jusqu'au fond des coeurs. Qu'ils sachent et qu'ils considèrent souvent quelle sagesse, quelle sainteté, quelle bonté envers les hommes Dieu a montrées, soit en instituant le mariage, soit en le garantissant par de saintes lois, et plus encore en l'élevant d'une façon merveilleuse à la dignité de sacrement, par quoi une source si abondante de grâces est ouverte aux époux chrétiens, qui peuvent ainsi, en toute chasteté et fidélité, obtenir les hautes fins du mariage, pour le bien et le salut non seulement d'eux-mêmes et de leurs enfants, mais de la société civile et du genre humain.

Or, si des auteurs modernes se vouent tout entiers à la destruction du mariage, pervertissent les esprits par leurs discours, leurs livres et leurs brochures et par toutes sortes de procédés, corrompant les coeurs, ridiculisant la chasteté matrimoniale, couvrant de fleurs les vices les plus honteux, vous devez avec d'autant plus d'énergie, Vénérables Frères, vous que "l'Esprit-Saint a placés comme évêques pour régir l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise au prix de son sang" (Act. XX, 28); faire tout votre possible pour que (par vous-mêmes et par les prêtres qui vous sont adjoints, comme aussi par ces laïques d'élite unis à la hiérarchie dans l'exercice de l'apostolat et formant l'Action catholique, que Nous souhaitons et recommandons si vivement), tout soit mis en oeuvre afin d'opposer la vérité à l'erreur, la splendeur de la chasteté à la noirceur du vice, la liberté des enfants de Dieu (Joan., VIII, 32. Gal. V, 13), à l'esclavage des passions, la pérennité de l'amour conjugal et du serment sacramentel inviolé jusqu'au bout à la honteuse facilité des divorces.

Par le rejet des fausses théories et l'observation de la chasteté conjugale

Ainsi les chrétiens rendront grâces à Dieu, de toute leur âme, d'être liés par son commandement et d'être obligés par une force si suave à s'éloigner le plus possible de toute idolâtrie charnelle et de tout ignoble esclavage du plaisir. Ils se détourneront de toutes leurs forces et s'écarteront tout à fait de ces abominables maximes, qui, pour la honte de la dignité humaine, de vive voix ou par écrit, circulent actuellement avec le nom de "mariages parfaits" et qui font de ce soi-disant mariage parfait un "mariage dépravé", comme on l'a dit aussi et à bon droit.

Ce salutaire enseignement et cette discipline sacrée, à propos du mariage chrétien, sauront s'éloigner des exagérations de cette théorie physiologique, par laquelle, actuellement, certains réformateurs de la vie conjugale prétendent venir en secours aux époux, en faisant grand état de ces choses d'ordre physiologique, grâce auxquelles on enseigne l'art de pécher avec adresse plutôt que la vertu de vivre avec chasteté.

Aussi faisons-nous Nôtres, de toute Notre âme, Vénérables Frères, les paroles de Notre prédécesseur Léon XIII, d'heureuse mémoire, dans sa Lettre Encyclique sur le mariage chrétien, adressée aux évêques du monde entier: "Faites tous les efforts possibles, usez de toute l'autorité que vous possédez, pour que parmi les peuples confiés à votre pieux gouvernement soit conservée intègre et intacte la doctrine que le Christ et les apôtres, interprètes de la volonté divine, ont transmise et que l'Eglise catholique a religieusement conservée, ordonnant à tous les chrétiens de l'observer à jamais." ("Arcanum", 10 fév. 1880.) En effet, même le meilleur enseignement de la part de l'Eglise ne suffit pas, à lui seul, pour que soit obtenue en retour la conformation du mariage à la loi de Dieu; il faut que l'intelligence éclairée des époux soit confirmée par une indéfectible volonté d'observer les saintes lois du mariage. Quelque théorie que d'aucuns voudraient soutenir et propager par leurs paroles ou par leurs écrits, il faut que les époux tiennent fermement et constamment, comme une chose inviolable et décrétée: qu'en tout ce qui regarde le mariage, ils veulent se conformer sans aucune hésitation aux commandements de Dieu, en se prêtant secours mutuellement et charitablement, en observant fidèlement la chasteté, en n'énervant jamais la vigueur du lien qui les unit, en n'usant que chrétiennement et saintement des droits acquis par le mariage, surtout au début du mariage, afin que, si, par la suite, les circonstances exigent la continence, l'un et l'autre y étant déjà entraînés, ils puissent l'observer plus facilement.

Par la méditation de la dignité du sacrement de mariage

Pour qu'ils aient cette volonté, qu'ils l'entretiennent et la fassent passer en acte, il sera bon que les époux chrétiens méditent souvent sur leur condition et se rappellent avantageusement quel sacrement ils ont reçu. Qu'ils se souviennent toujours qu'en vue des devoirs et de la dignité de leur état, ils ont été sanctifiés et fortifiés par un sacrement spécial, dont la vertu efficace, tout en n'imprimant pas de caractère, persévère continuellement. Qu'à cette fin, ils méditent ces paroles, si profondément pleines de consolations, du saint cardinal Robert Bellarmin, qui avec d'autres théologiens éminents porte ce jugement: "Le Sacrement de Mariage peut être considéré sous deux aspects: premièrement, lorsqu'il s'accomplit; secondement, dans sa permanence, après avoir été accompli. C'est, en effet, un sacrement semblable à l'Eucharistie, qui est sacrement non seulement au moment de sa confection, mais aussi pendant sa durée postérieure: tant que vivent les conjoints, leur communauté est un sacrement du Christ et de l'Eglise". (S. Rob. Bellarmin. "De controversiis", y. III. "De matr. contr.", II, c. VI.) Sans doute, pour que la grâce de ce sacrement ait son plein effet, il y faut aussi, comme nous l'avons déjà dit, la coopération des époux, qui consiste, en ce qui les concerne, à faire sérieusement tous leurs efforts pour remplir leurs devoirs. De même que, dans l'ordre de la nature, les énergies que Dieu a répandues n'obtiennent leur pleine efficacité que si les hommes les cultivent et les développent par leur propre labeur et leur industrie, sous peine de n'en retirer aucun avantage, ainsi doit-on, par une application et un travail personnels, faire fructifier les énergies surnaturelles déposées dans l'âme par la réception du sacrement. Que les époux se gardent donc de négliger la grâce de leur Sacrement, "qui est en eux" (Tim. IV, 14), mais que, veillant avec soin à l'observation, toute laborieuse soit-elle, de leurs devoirs, ils expérimentent, de jour en jour, la force toujours plus efficace de cette grâce. Et lorsqu'ils sentiront peser plus lourdement sur eux le poids de leur condition et de leur vie, qu'ils ne perdent pas courage, mais qu'ils s'appliquent à eux-mêmes ce que l'apôtre saint Paul, à propos du sacrement de l'Ordre, écrivait à son cher disciple Timothée, accablé de travaux et d'injures: "Je te recommande de ressusciter la grâce de Dieu, qui est en toi, par l'imposition des mains. Dieu ne nous a pas donné, en effet, un esprit de crainte, mais de force et d'amour et de sagesse." (Tim., I, 6-7.)

Par une préparation convenable au mariage

Mais, tout cela, Vénérables Frères, dépend en grande partie de la convenable préparation, éloignée et prochaine, au mariage. De fait, on ne peut nier que c'est déjà au temps de l'enfance et de l'adolescence que se prépare, dans les âmes des jeunes gens et des jeunes filles, le fondement d'un mariage heureux ou la ruine d'un mariage malheureux. Car ceux qui, pendant le temps antérieur au mariage, se recherchent égoïstement en toutes choses et consentent à leurs honteux désirs, on peut craindre qu'ils ne restent, une fois mariés, pareils à ce qu'ils étaient avant le mariage, qu'ils ne récoltent ce qu'ils ont semé (Gal. IV, 9) et qu'à l'intérieur de leur foyer ils ne trouvent que tristesse, larmes, mutuel mépris, luttes, mésintelligences, dégoût de la vie commune, et pis que tout cela, qu'ils ne se retrouvent eux-mêmes avec leurs passions indomptées.

Que les fiancés ne s'engagent donc dans l'état de mariage que bien disposés et bien préparés, afin qu'ils puissent convenablement se donner une aide mutuelle dans l'adversité comme dans le bonheur, et surtout en vue de s'acheminer au salut éternel et de former en eux l'homme intérieur à la plénitude de l'âge du Christ (Ephes. IV. 13). Ils y parviendront d'autant mieux qu'ils se montreront à l'égard de leurs enfants tels que Dieu veut que des parents soient à l'égard de leur postérité: un père qui soit vraiment père, une mère qui soit vraiment mère, et dont le pieux amour et les soins assidus transforment pour les enfants, même en temps de pénurie et dans cette vallée de larmes, la maison paternelle en quelque chose de cet heureux paradis où le Créateur du genre humain avait placé nos premiers parents. C'est ainsi également qu'ils feront de leurs enfants des hommes parfaits et des chrétiens accomplis, remplis du véritable sens de l'Eglise catholique et ayant de nobles sentiments et cet amour à l'égard de la patrie qu'exigent la piété et la reconnaissance.

C'est pourquoi, aussi bien ceux qui projettent de s'engager dans les liens d'un saint mariage que ceux qui sont chargés de l'éducation chrétienne de la jeunesse doivent faire le plus grand cas de ces dispositions, préparant tout ce qui est bien, mettant en garde contre tout ce qui est mal, se rappelant les avertissements que Nous avons donnés dans Notre Lettre Encyclique sur l'éducation: "Il faut donc, dès l'âge le plus tendre, corriger les inclinations déréglées de l'enfant, développer et discipliner celles qui sont bonnes. Par-dessus tout, il importe d'éclairer l'intelligence et de fortifier la volonté au moyen des vérités surnaturelles et avec le secours de la grâce, sans laquelle il est impossible de dominer les mauvaises inclinations et d'atteindre la perfection requise par l'action éducatrice de l'Eglise, de cette Eglise que le Christ a dotée, en toute perfection et plénitude, de sa divine doctrine et des sacrements, instruments efficaces de la grâce divine." (Lett. Encycl. "Divini illius Magistri", 31 déc. 1929.)

En ce qui concerne la préparation prochaine d'un mariage heureux, il faut veiller avec grand soin au choix du conjoint; c'est de ce choix, en effet, que dépend l'heureuse issue du mariage, puisque ce conjoint sera précisément pour l'autre, ou d'un grand secours dans l'accomplissement chrétien des devoirs de la vie matrimoniale, ou au contraire se présentera comme un danger et un obstacle à cet accomplissement. Pour n'avoir pas à déplorer toute la vie les tristes résultats d'un choix inconsidéré, il faut que ceux qui veulent contracter mariage délibèrent mûrement sur le choix de la personne avec laquelle ils vont se lier pour toujours. Cette mûre délibération doit d'abord porter sur les lois de Dieu et de la véritable religion du Christ; ensuite, il faut faire réflexion sur le futur conjoint, sur les enfants à naître et sur la société humaine et civile, qui sort du mariage comme de sa source. Qu'ils implorent aussi l'aide divine, pour faire leur choix selon la prudence chrétienne, et non pas sous le coup d'un désir aveugle et indompté, ni poussés par quelque bas intérêt ou quelque autre vil motif, mais par une véritable et droite affection et un amour sincère à l'égard du futur conjoint, et recherchant les fins pour lesquelles Dieu a institué le mariage. Que leur choix ne néglige pas non plus les prudents conseils de leurs parents, dont la meilleure connaissance et expérience des choses les prémunira contre de pernicieuses erreurs et fera descendre sur leur mariage les abondantes bénédictions attachées au quatrième commandement: "Honore ton père et ta mère (ce qui est le premier commandement de la promesse) pour que tu sois heureux et vives longtemps sur la terre." (Ephes. VI, 2-3. Cf. Exod. XX, 12.)

Par une législation sociale équitable en faveur des familles

Et étant donné, par ailleurs, qu'il n'est pas rare que la parfaite observation des commandements de Dieu et l'honnêteté du mariage rencontrent de graves difficultés, et que les époux sont parfois accablés sous le poids des soucis familiaux et en raison d'une grande pénurie des biens temporels, il faut évidemment, dans toute la mesure du possible, subvenir à leurs besoins. Aussi, tout d'abord convient-il de faire en sorte que soient appliquées les recommandations que très sagement Notre prédécesseur Léon XIII avait faites à ce sujet (Lettr. Encycl. "Rerum Novarum", 15 mai 1891), voulant que la société civile prenne des dispositions économiques et sociales, de façon à ce que tout père de famille puisse gagner de quoi s'entretenir lui-même et entretenir aussi décemment sa femme et ses enfants: "Tout ouvrier, en effet, mérite son salaire." (Luc. X, 7.)

Nier cette règle ou ne pas l'appliquer entièrement, c'est commettre une grande injustice et même un péché capital, selon la Sainte Ecriture (Cf. "Deut." XXIV, 14-15), et il ne convient pas non plus que les salaires soient si faibles qu'ils n'avèrent insuffisants pour nourrir une famille dans les circonstances où elle se trouve.

Il importe cependant que les époux eux-mêmes (et cela déjà bien avant de contracter mariage) prévoient les difficultés matérielles, s'emploient à les diminuer et se fassent instruire par des personnes compétentes sur les moyens à la fois honnêtes et efficaces qu'il faut employer pour cela. Que, s'ils n'arrivent pas à se suffire eux-mêmes, des oeuvres spéciales et des sociétés privées ou publiques doivent pourvoir à les secourir dans leurs besoins. (Cf. Léon XIII, "Litt. Encycl. Rerum Novarum", 15 mai 1891.)

En effet, quand ces familles dont Nous parlons, ne parviennent pas à faire face à la situation, que leurs besoins soient plus considérables ou que leurs ressources soient moins élevées, le véritable amour du prochain requiert absolument que la charité chrétienne subvienne aux nécessités des indigents, que les riches surtout assistent ceux qui sont pauvres, que ceux qui ont du superflu ne le gaspillent pas en vaines dépenses ni le dissipent stupidement, mais l'emploient au soulagement des besoins et des infirmités de ceux qui manquent même du nécessaire. Ceux qui auront donné de leurs biens à Jésus-Christ en la personne des pauvres recevront du Seigneur lui-même, au jour du jugement, une très large récompense, tandis que les autres seront durement punis. (Matth. XXV, 34.) Ce n'est pas en vain que l'Apôtre donne cet avertissement: "Celui qui, jouissant des biens de ce monde, verra son frère dans la nécessité et restera insensible à son égard, comment la charité de Dieu demeurera-t-elle en lui?" (1 Joan. III, 17.)

Que si les moyens privés ne suffisent pas, c'est à l'autorité publique à suppléer aux ressources inégales des particuliers, surtout en une affaire d'aussi grande importance pour le bien commun qu'est, pour les familles et les époux, une condition humaine et digne.

En effet, si les familles, surtout celles qui comptent de nombreux enfants, sont privées d'un logement convenable, si l'homme ne peut pas trouver le moyen de travailler et de gagner sa vie, si ce qui est d'usage quotidien ne peut s'acheter qu'à des prix exagérés, si même la mère de famille, au grand détriment de la vie domestique, est obligée par la nécessité de gagner sa vie par son propre travail, tout le monde voit à quel découragement les époux peuvent en arriver, combien leur sont rendues difficiles la vie domestique et l'observation des commandements de Dieu. Bien plus, tout le monde voit quel grave péril peut naître de là pour la sécurité publique, pour le salut et la vie de la société civile elle-même, si ces individus en sont réduits à ce point de désespoir que, n'ayant rien à perdre, ils aillent jusqu'à espérer obtenir beaucoup d'un bouleversement du pays et de toutes ses institutions.

Aussi, ceux qui ont la charge de l'Etat et du bien commun ne peuvent pas négliger ces besoins matériels des époux et des familles sans être responsables d'un grave détriment. Il faut donc que, dans les lois qu'ils édictent et dans le budget qu'ils établissent, ils aient un grand souci de venir en aide à cette misère des familles d'humble condition et qu'ils fassent de cela un des premiers objets de leur administration. Or, nous le constatons avec peine, il n'est pas rare que, tout au contraire, des secours prompts et abondants soient très facilement accordés à une mère et à des enfants illégitimes (auxquels, il est vrai, il faut aussi venir en aide, pour éviter de plus grands maux), alors qu'on les refuse ou qu'on ne les accorde que parcimonieusement et pour ainsi dire de mauvais gré à une mère et à des enfants légitimes.

Mais ce n'est pas seulement au temporel, Vénérables Frères, que l'autorité publique doit contribuer à bien établir le mariage et la famille. C'est aussi en ce qui concerne proprement le bien des âmes, en portant des lois justes, qui permettent de garantir fidèlement l'observation de la chasteté et le secours mutuel des époux. Car l'histoire en témoigne, le salut de l'Etat et le bonheur temporel des citoyens ne peuvent pas être préservés ni rester saufs là où le fondement sur lequel ils sont établis (le bon ordre des moeurs) s'écroule et là où les vices des citoyens font obstacle aux principes d'où découlent l'Etat, la famille et le mariage.

Par le concours mutuel de l'Eglise et de l'Etat

Or, pour la préservation de l'ordre moral, il ne suffit pas d'user des ressources extérieures et des châtiments dont dispose l'Etat, ni de montrer aux hommes la beauté de la vertu et sa nécessité. Il faut le concours de l'autorité religieuse qui, à l'aide de la vérité, éclaire l'esprit, conduit la volonté et secourt aussi l'humaine fragilité à l'aide de la grâce divine. Or, il n'y a pas d'autre autorité religieuse en dehors de la seule Eglise instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà pourquoi nous exhortons vivement dans le Seigneur tous ceux qui sont dépositaires du pouvoir civil suprême à conclure et à affermir l'entente et l'amitié avec l'Eglise du Christ. De la sorte, en conjuguant leurs efforts et leur zèle, ces deux puissances écartent d'immenses dommages résultant des libertés honteuses qui envahissent le mariage et les foyers et qui menacent autant l'Eglise que la société civile.

Les lois de l'Etat peuvent seconder beaucoup l'Eglise en cette tâche très importante si, dans leurs ordonnances, elles tiennent compte de ce que la loi divine et ecclésiastique a établi, et si elles punissent ceux qui l'offensent. Il n'en manque pas, en effet, qui pensent que ce que les lois de leur Etat permettent, ou du moins ne punissent pas, est aussi permis selon la loi morale, ou qui l'exécutent, même si leur conscience résiste, parce qu'ils n'ont pas la crainte de Dieu et qu'ils ne voient rien à redouter pour eux de la part des lois humaines. Ainsi, ils sont souvent cause de ruine pour eux et pour beaucoup d'autres.

Il ne résultera de là, certainement, ni danger ni amoindrissement pour les droits de l'Etat et pour son intégrité: toute défiance, toute crainte à cet égard est vaine et sans fondement: Léon XIII l'a déjà clairement montré: "Personne ne doute que le divin Fondateur de l'Eglise, Jésus-Christ, n'ait voulu que la puissance ecclésiastique fût distincte de la puissance civile et que chacune fût libre et apte à remplir sa mission propre, avec cette clause toutefois, qui est utile à chacune des deux puissances, et qui importe à l'intérêt de tous les hommes, que l'accord et l'harmonie régneraient entre elles... Quand l'autorité civile s'accorde avec le pouvoir sacré de l'Eglise, dans une entente amicale, cet accord procure nécessairement de grands avantages aux deux puissances. La dignité de l'Etat, en effet, s'en accroît, et, tant que la religion lui sert de guide, le gouvernement reste toujours juste. En même temps, cet accord procure à l'Eglise des secours de défense et de protection qui sont à l'avantage des fidèles." (Litt. Encycl. "Arcanaum", 1880.)

Pour apporter un exemple récent et clair, c'est suivant cet ordre et absolument selon la loi du Christ que dans le traité heureusement conclu entre le Saint-Siège et le royaume d'Italie, — même en ce qui concerne les mariages, un accord amiable est intervenu, une entente a été établie, comme il convenait à une nation telle que l'Italie, dont l'histoire est glorieuse et dont les antiques souvenirs sont sacrés. Dans le pacte de Latran, voici ce qu'on lit: "L'Etat italien, voulant rendre à l'institution du mariage, qui est le fondement de la famille, une dignité conforme aux traditions de ce peuple, reconnaît les effets civils au sacrement de Mariage célébré conformément au Droit canonique." ("Concord. Act." 34. "Acta Apost. Sedis", XXI, 1929, p. 290.) Les derniers chapitres du traité développent cet article et ce principe.

Voilà qui peut servir d'exemple et d'argument, même de notre temps où, hélas! l'absolue séparation de l'Etat et de l'Eglise (et même de toute religion) est si souvent proclamée, contrairement à l'ordre établi par Dieu, et célébrée comme un heureux fruit du progrès de la civilisation... pour montrer qu'une puissance suprême peut s'unir et s'associer avec une autre, sans aucun détriment des droits et de la souveraineté réciproques, par un accord mutuel et un pacte amical pour le bien commun de toutes deux. Il y a ainsi, de la part des deux puissances, un commun souci de ce qui se rapporte au mariage, et grâce à ce souci, des maux dangereux ou même un désastre imminent sont écartés des foyers chrétiens.

Conclusion

Toutes ces questions, Vénérables Frères, que nous venons de considérer attentivement avec vous, ému de sollicitude pastorale, Nous voudrions qu'elles soient abondamment protégées parmi tous Nos chers Fils confiés de près à vos soins, autant qu'il y a de membres dans la famille chrétienne, selon les lois de la prudence, bien entendu, pour que tous connaissent parfaitement la vraie doctrine du mariage, pour qu'ils se gardent avec soin des dangers apprêtés par des fauteurs d'erreur, et surtout pour que, "renonçant à l'impiété et aux convoitises mondaines, ils vivent dans le siècle présent selon la sagesse, la justice et la piété, en attendant la bienheureuse espérance et la manifestation de la gloire du grand Dieu et de notre Sauveur, Jésus-Christ". (Tit, II, 12-13.)

Fasse donc le Dieu Tout-Puissant "duquel tire son nom toute famille dans les cieux et sur terre" (Ephes. III, 15), qui fortifie les faibles et donne courage aux pusillanimes et aux timides, fasse le Christ Seigneur et Rédempteur, "qui a institué et amené à leur perfection les augustes sacrements", (Conc. Trid., sess. XXIV), qui a voulu et établi que le mariage soit une mystique représentation de son union avec l'Eglise, fasse l'Esprit-Saint, Dieu Amour, lumière des coeurs et force de l'esprit, que ce que Nous avons exposé en cette Lettre, concernant l'auguste sacrement du Mariage, la loi et la volonté admirables de Dieu à son sujet, les erreurs et les dangers qui le menacent, les remèdes à y apporter, tous comprennent cet enseignement, se l'approprient d'un coeur bien disposé, et, la grâce divine aidant, le mettent en pratique. Et que par là refleurissent et revivent dans les foyers chrétiens une fécondité bénie de Dieu, une foi sans souillure, une inébranlable fermeté, les richesses et la plénitude des grâces de ce sacrement.

En même temps que nous répandons très humblement Nos prières devant le trône de grâce, pour que Dieu, auteur de toutes les grâces, "lui qui produit en nous le vouloir et le faire", daigne ainsi en disposer et accorder ce que Nous lui demandons, selon sa Bonté et sa Puissance infinies, Nous vous accordons de tout coeur la Bénédiction apostolique, gage de l'abondante Bénédiction de ce même Dieu tout-puissant, à vous, Vénérables Frères, au clergé et au peuple confiés à votre soin et à votre vigilance.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 31 décembre, de l'année 1930, de notre Pontificat la neuvième.

PIUS PP. XI.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

SAINT-BONIFACE

Avenue Provencher

Percepteurs: MM. C.-E. Huot et H.-G. Viel.

$10: Henri Lacerte, le Cercle Ouvrier.

$5.00: A.-J.-H. Dubuc, Joseph Bernier.

$8.00: Mlle M. Beaupré, Joseph Fourneau.

$2.00: Mme J.-B. Côté, Mme Plourde, Union Canadienne, R. Martel, Nap Bérubé, Gérard Sénez, le maire Walsh.

$1.00: Mme Lamarre, Maurice Gydé, E. Laliberté, P. Lavoie, Mme Yvonne Bonin, J.-A. Leclerc, Thomas Gagnon, A. Lafrance, Mme Penelet.

50 sous: Mme Garnier, Frank Savoie, Pierre Degagné, W. Ducharme, Frs Deniset, Mlle R. Deniset, Mlle Richardson, H. Boux.

25 sous: Mme A. Clément, Mme V.-R. Gatin.

Total: $63.50.

Rues La Vérendrye, Thibault et Saint-Joseph

Percepteurs: MM. N. Fournier et Leclerc.

$5.00: J.-C. Davis, M. le juge Prud'homme.

$3.00: Famille J.-B. Poirier.

$2.00: A. Laramée, Mlle Yolande Gendron, L.-D. Senez.

$1.50: E. Montcalm.

$1.00: Mme E. Guilbault, Chas. Senez, J. Bélanger, Jos. Arpin, Mme Alban Dussault, famille H. Trudel, Clément Vigi.

50 sous: T. Léonard, Armand Chénier.

25 sous: Mme J. Taylor, J.-B. Lafrance, David Marion, N. Ratté.

Total: $29.50.

Rue Taché et la Pointe

Percepteurs: MM. Meunier et Saint-Onge.

$5.00: N. Bergeron.

$1.00: A. Voyer, L. Hébert.

25 sous: M. Pétrin.

Total: $7.25.

Rues Notre-Dame et Collège

Percepteurs: MM. Trudeau et J. Constant.

$10.00: Nicolas Suarez.

$5.00: Paul Gagnon, Antonio Lanthier, Médéric Cyr.

$3.00: Louis Lévêque.

$2.00: A. Suarez, D. Van Belleghem, E. Hébert, Famille Benoist, J. Le Gouarguer.

$1.50: Justin Toussaint.

$1.00: J.-T. Renaud, Jean Masson, Frs Simon, Mlle Bougard, Mme W. Dean, Siméon Tremblay, Ovide Desautels, Paul Couture, O. de Vreuil, Mme H. Perry, Mme Georges Lévêque, Jules Turenne, Wm Rey, C. Marcoux.

50 sous: A. Vanoutrive, Fred Jodoin, Mme Bibeau, Mme V. Audette, Ch. Béguin, O. Brodeur, Mme Dionne.

25 sous: E. Quintas, F. Saraillon, Mme A. Soulier, J. Van Walleghem, Mme E. Deschambault, F. Calvo, Ed. Verstraeten, Mme V. Ramaekers.

10 sous: Jules Petit.

Total: $59.10.

Rue Dumoulin

$10.00: Famille H. Constant.

$5.00: L.-P. Gagnon, F.-X. Lavoie, J.-A. Marion.

$3.00: A.-C. Larivière, W. Raymond.

$2.00: J.-A. Blain, Mlle Anna Leclerc, Narcisse Fournier.

$1.50: Mme Pelletier.

$1.00: Nap. Dupas, Emile Trudeau, Mme E. Cyr, Mlle Lord, Roger Goulet, J.-B. Voyer, J.-A. Lemay, Mme J.-P. Proulx, Elie Ritchot, Gustave Larivière, Mme E. Trudeau, C. Cushing, J.-E. Turenne, Jean Trudeau, Raymond Bernier, J.-B. Lavoie, Aurèle Voyer, F.-X. Gosselin, R. Bessette, Mlle A. Larivière, Lucien Trudeau.

50 sous: Rodolphe Péloquin, Mme Baillargeon, Mme N. Couture, Mme J. Laforme, Mlle Dubois, A. Hébert.

25 sous: M. De Dwyart, C. Charbonneau, Mme F. Beaudin.

Total: $64.25.

Rue Aulneau

Percepteurs: MM. Painchaud et Dumont.

$7.00: Emile Létienne.

$5.00: Ludger Roux.

$2.00: Mlle B. Léger, Jos. Blais, Louis Bétournay.

$1.50: Mme H. Boivin.

$1.00: Mlle Thérèse Bouchard, Magloire Lacroix, R.-C. Lanthier, P. Wolfaert, F. Cheramy, Thomas Bouchard, Roger Blanchette, Arthur Roy, Jos. Saint-Hilaire, J. Decruyanaère, R. Fortin.

25 sous: Louis Beaulieu.

Total: $30.75.

Rues Masson et Hamel

$5.00: Adolphe Huot, S.-J. Dussault, J.-A. Ferland (A. and Trust Co.), Mlle M.-J. Bérubé, Henri d'Eschambault, Camille Dussault, G. Trossi.

$3.00: G.-H. Bérubé, Mme E. Béliveau, Alphonse Lemay.

$2.00: Honoré Béchard, J.-B. Poitras, Philias Blanchette, James Forstall, Famille Eug. Dubuc, Mlle Lucienne Dussault.

$1.00: Bruno Elbode, John Schimnowski, Famille Ernest Lévêque, Jos. Asselin, Mlle d'Eschambault, Domina Monchamp, Rosaire Corbeil, Ed. Vadeboncoeur, Willie Saint-Onge, Henri Bellefeuille, Paul Huot, Damien Pelland, C. Dussault, Chas Poitras, père, Henri Painchaud, Mlle Madeleine Painchaud, Mme d'Eschambault, A. Pépin, Mlle A. Marion, Mme Wilfrid Jacques, Frs André, Chas Hollebeck, Remi Dussault.

50 sous: Wilfrid Turgeon, William McDougall, F. Brassington, Pierre Raimbault, Laurent Huot, David Joyal, Jos. Plante, Jos. Boivin.

25 sous: Mme L. Fitzgerald, J. Chaleil, Alphonse Robert.

Total: $83.75.

Rue Langevin

$5.00: C.-E. Gaudette, J.-H. Daignault.

$2.00: Wm Goebel.

$1.00: Honoré Jacques, Mlle A. Hallemans, A. Mousseau, Mme Dugal, J.-E. Ritchot, Mathurin André, P. Duseigne, Mme Ph. Breault, Mme Ed. Lafrance, Jean Masse, J.-O. Dubuc, B. Laurin, J.-B. Dandeneau, G. Bibeau.

50 sous: A.-J. Primeau, S. Fontaine, T. Grouette, P. Tétreault, Bruno Brisebois, Mme Toupin, René André, Gilles Raiche, Arthur Dufault, A. Lemay, E. Provencher, Mme M. Barnabé.

25 sous: Charles Cormier, J.-B. Laurin, Mme R. Laplume, J.-B. Durier, J.-B. Laurence, Mme Hermary.

10 sous: John Albert, Aug. Gielen.

Total: $35.70.

La Seine et Banlieue

Percepteurs: MM. M. Meunier et Despatis.

$1.00: O. Orieux.

50 sous: A. Agagnier, F. Restiaux.

25 sous: L. Bousquet.

10 sous: Mme J. Flamand.

Total: $2.35.

Rue Marion

Percepteurs: MM. Laberge et Blain.

$2.00: P. Coutu.

$1.00: P. Gerbaud, G. Lafrance, M. Chicoyne, A.-C. de la Lande.

50 sous: E. Dufault, S. Vinet.

Total: $7.00.

Rue Ritchot

Percepteurs: MM. Prénovault et Devigne.

$5.00: J. Préfontaine, Dr Laurendeau, Roméo Pelletier.

$3.00: J. Vermander.

$2.00: F. Mager, Z. Brabant, Mme Muller, J.-A. Prénovault.

$1.00: Albert Michon, Antonio Baril, Mme E. Proulx, M. Lavallée, N. Senez, J.-T. Baril, Mme A. Dubé, J. Phaneuf, V. Pelletier, A. Guilbault, A. Mousseau, Roméo Dubreuil, M. Doiron, G.-A. Rocan.

50 sous: S. Paul, Ed. De Serrano, Albert Devigne, M. Normandeau, C. Bouchard, F. Achaire, Mme A. Guyot, H.-G. Martel.

25 sous: M. Marchand, J. Prince.

Total: $44.50.

Rue Saint-Jean-Baptiste

Percepteurs: MM. Couture et Pelletier.

$10.00: Juge L.-P. Roy.

$5.00: Jos. Boux, Famille E. Couture.

$3.00: Mme E. Prud'homme.

$2.00: Noël Bernier, I. Villeneuve, J.-E. Desrosiers, Mme D. Marcoux, Alex. Bernier, Ernest Ledoux, M. Montagnon, G.-R. Brunet, G. Boux.

$1.50: Alfred Leclerc.

$1.00: J. Roch, L. Bouchet, fils, Mlle Hélène Magne, A. Plamondon, Nap. Despatis, J. Mathieu, L. Couture, Wilfrid Paquin, J.-A.-W. Lane, Mme F. Day, H. Lévêque, P. Chabalier, V. Gray, Paul Toussaint, A. Darnault, Eug. Carrière, J.-F. Grégoire, V. Muller, Mme J. Daoust, Mlle Jeanne Blanc, Mme Proulx, J.-L. Magnan, J.-B.-O. Leclerc, L. Miron, Louis Bouchel, père, Mme A.-S. Paradis, A.-D. Meunier, H. Boivin, P. Couture, G. Népoti.

50 sous: Adélard Laroque, I. Johnson, O. Roy, A. Chaput, G. Blanc, Albert Pelletier, Mme Van Magnoux, R. Rémillard.

25 sous: Mme V. Lavoie, G. Ritagliati, Mme J. Couture, Joseph Saint-Cyr, Mme A. Bélanger.

10 sous: E. Hébert.

Total: $77.85.

Rue de la Morénie

Percepteurs: MM. Gaudette et Poitras.

$3.00: A.-M. Toupin, G. Taburet.

$2.00: M.-J. Pelletier, F. Despatis, T. Lévêque.

$1.00: Ed. Lambert, M. Trudeau, M. Toupin, J.-Arthur Lane, Mme Houde, C. Rémillard, P.-E. Bérubé, Magloire Rémillard, Jos. Dufault, M. Rocan, E. Toupin, M. Dubois, W. Lévêque, M. Savignac.

50 sous: P. Spénard, O. Rheault, J.-B. Laflamme, E. Guay, T. Toupin.

25 sous: Alexandre Rémillard, Mme Fontaine, M. Rodrigue.

Total: $29.25.

Rue des Meurons

Percepteurs: MM. H. Pétrin, Pelletier et Rodrigue.

$15.00: C.-A. Gareau.

$5.00: Joseph Bourgeault.

$2.00: Edouard Lane, Edouard Lanctot, Joseph Gauthier, A. Leblanc.

$1.00: Adélard Bélanger, Mme T.-H. Bertrand, A.-L. Monnin, Mlle Elisabeth Longpré, U. Lambert, Oscar Pelletier, P.-L. Pearson, L. Pelletier, Mlle A. Jacques, A.-A. Préfontaine, A. Thorimbert, J.-B. André, Famille E. Pelletier, C.-A. Aubert, A.-V. Monnin, M.-J. Minville.

40 sous: J. Martuis.

25 sous: Adélard, Mme L. Clément, Mme Duhamel, N.-A. Blain.

Total: $45.40.

Rues Desautels, d'Eschambault et Cathédrale

Percepteurs: MM. A. Ferland et G.-H. Bérubé.

$5.00: H. Béliveau, Alfred Doucet, Arthur Cusson.

$1.50: J.-A. Painchaud.

$1.00: Mlle A. Bernier, Emile Morin, F. Montaldo, Mme A.-A. Prud'homme, Lorette Boissonneau, F.-X. Courteau, A. Delmarque, C. Beaulieu, Siméon Rémillard, J.-O. Sainte-Marie, Pierre Buote, H. Boissonneau, Léo Boissonneau, Mlle Gabrielle Roy.

50 sous: C.-C. Bernier, Jos. Thorimbert, Mme A. Provost, A. Dubé, L.-S Prud'homme, Henri Coutu.

25 sous: Mme Nap. Prince, T. Beaulieu, Mme H. Bourke, Josaphat Ritchot, Mlle Lucienne Faucher, Lucien Beaulieu.

Total: $35.00.

Rues Dollard, Despins et Place Taché

Percepteurs: MM. Meunier et Phaneuf.

$6.00: Dr J. Prendergast.

$5.00: J.-A. Desjardins, Dr L.-S. Collin, Ernest Gagnon.

$2.00: J. Dufault, M. Pothier, Maurice Sabourin.

$1.00: D. Phaneuf, P. Desrosiers, G.-N. Senez, L. Tétreault, G. Chavanne, A. Vermander, Famille McKenzie, C. Dufault, Modeste Sabourin.

50 sous: M. J. D., M. Larivière, Eug. Le Nobat, E.-P. Dumont, Laura Brodeur.

25 sous: E. Roy, M. Bouthillier, M. Souse, M. Saint-Pierre, M. Bodman, J. Joyal, B. Holden, Van Megrost.

Total: $40.50.

Rue Bertrand

Percepteurs: MM. Dugal et Guyot.

$2.00: Mme J.-A. Rousseau.

$1.00: Mme Desautels, I. Dion, J. Roy, Henri Dion, W. Roy.

50 sous: Mme Miron, Ed. Cossette, A. Laurence, Jean Mager, Mme E. Fortin, Mlle Cécile Vouriot, M. Pelland, Jean Verdiel, A. Heppell.

25 sous: Mme A. Goulet.

Total: $11.75.

Rues Berry et Goulet

Percepteurs: MM. Doutre et Pelletier.

$2.00: Mlle Jeanne Painchaud.

$1.00: J.-A. L'Abbé, A. Jacques, Mme E. Painchaud, Antoine Painchaud, A. Lémoine, A. Kreitz, T. Guenette.

50 sous: Mme P. Thibault, E. Keysser, Georges Gobeil.

25 sous: V. Fontaine, Ulric Rougeau, J.-V. Fontaine.

17 sous: Louis Gauvreau.

15 sous: A. Gobeil.

Total: $11.57.

Norwood

Percepteurs: MM. Desrosiers, Despatis, Brunet, Pelletier.

$10.00: J.-A.-M. Rodrigue.

$5.00: M. l'abbé R. Brodeur, Dr J.-J. Trudel, J.-C. Lavoie, Dr Laberge, Dr L. Benoit, Mme Griveau.

$2.00: J.-O. Brunet, J.-R. Guay, Siméon Chamberland, Omer Pelletier.

$1.00: E. Leuillier, Adélard Fournier, J.-Z. Lalande, M. de Montigny, Marius Musso, Eug. Sourisseau, Adrien Sourisseau, M. Chicoine, Mme A. Lafrance, C. Sanchon, Adjutor Hogue, E. Desrosiers, A.-G. Pétrin, William Hérie.

75 sous: Charles Anctil, Wilfrid Muloin.

50 sous: M. Warnier, Alonzo Lacroix, François Thomas, Jos. Riel, Jos. Tascona, E. Lornougan, A. Boiteau, Albéric Guigne, Emile Normandeau, Adolphe Mermant, Léonie Mourand.

25 sous: E. Mounier, R. Adam, Alfred Combaz, T. Gauvreau.

Total: $70.00.

Saint-Vital

Percepteurs: MM. N. Rodrigue, G. Morier, O. Lacerte, A. Lavallée, L. Teillet, O. Morier, L. Lavallée, W. Saint-Onge.

$5.00: Mme P. Machtelink.

$3.00: Noé Rodrigue, C. Buffet.

$2.00: R. Noiseux, Olier Morier, M. Chabot, N. Bougard, S.-A. Nault.

$1.00: P.-G. Phillipon, Oscar Morier, M. Schwartz, G. Joyal, Mme B. Brin, Wilfrid Riel, A. Lavallée, W. Grégoire, Mme Racette, Ant-G. Morier, Horace Morier, Adélard Guay, Eug. Bruce, Louis Lavallée, père, Joseph Lavallée, Léo Lavallée, Ed. Lévêque, L. Gagnon, Victor Masson, E. Angèle, J. Prescott, Evariste Gagnon.

50 sous: M. Saint-Laurent, N. Durand, Albert Bruce, Alex. Riel, Louis Riel, Louis Lavallée, J. Poitras, R. Lavoie, Mme Dufault, Mme D. Lagimodière, G. Dumouchel, S. Mondor, A. Robillard, R.-P. Gentes, Oscar Roy, Charles Royal, Maxime Riel, Amable Allard, M. Carrière, Mme Brodeur, A. Lavallée, G. Maher, Louis Teillet.

35 sous: M. Parenteau.

25 sous: A. Hamel, P.-A. Laurendeau, Ferdinand Allard, J.-A. Savoie.

Total: $56.35.

La Seigneurie

$2.00: Avila Lavoie.

$1.00: Albert Lavoie, Azarie Lavoie, Alfred Mondor.

Total: $5.00.

Communautés

$50.00: RR. SS. Jésus-Marie.

$35.00: S. G. Mgr A. Béliveau.

$30.00: Collège.

$25.00: Mgr Jubinville, hôpital St-Boniface.

$20.00: Maison Chapelle.

$18.00: RR. FF. de Marie.

$12.00: RR. SS. du Précieux Sang.

$10.00: Hospice Taché, M. l'abbé D. Lamy, Maison Provinciale.

$5.00: M. l'abbé A. Boulet, M. l'abbé A. d'Eschambault, M. l'abbé Brunet, M. l'abbé Fortin, M. l'abbé L. Primeau, RR. PP. Oblats (Juniorat).

$3.00: M. l'abbé E. Lévêque.

$2.00: Arthur Mousseau.

Total: $270.00.

Grand total: $1,080.32.

Le développement des ports canadiens

Ottawa. — C'est pour obtenir la plus grande économie possible dans l'outillage des ports canadiens et aussi pour l'établissement d'un projet général de développement de ces ports que le gouvernement fédéral désire retenir les services de l'expert londonien, sir Alexander Gibb. Le ministre de la marine, M. Alfred Duranleau, vient d'expliquer la chose dans une communication.

M. Duranleau a ajouté qu'il n'est pas question pour le moment de centraliser à Ottawa l'administration des ports. La question de l'administration des ports ne se pose pas maintenant.

M. Duranleau a aussi déclaré inexacte la rumeur que des commissions de ports avaient fait des demandes d'argent exagérées.

Vacances

M. Dupont. — Vous donnez chaque année deux semaines de vacances à vos employés, n'est-ce pas, Monsieur Durand?

M. Durand. — Un mois!

— M. Dupont. — Un mois?

M. Durand. — Oui: les deux semaines pendant lesquelles je prends mes vacances et les deux semaines pendant lesquelles ils prennent les leurs.

PALAIS DE LA CONFERENCE-EXPOSITION MONDIALE DU GRAIN A REGINA, SASK., 1932

THE WORLD'S GRAIN SHOW BUILDING · REGINA · SASKATCHEWAN · CANADA · 1932

Majestueux palais en voie de construction, à Régina, pour la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui aura lieu du 25 juillet au 6 août 1932. Il contiendra les produits commerciaux et autres articles exposés. La partie centrale mesure 640 pieds sur 120; les deux ailes ont chacune 300 pieds de façade sur 120 de profondeur; le tout — situé au sud du bâtiment des automobiles — s'étend sur une superficie de 140,000 pieds carrés.

Cet imposant édifice coûtera environ $390,000. C'est une structure solide, permanente, avec murs en stuc, plafonds de 18 et 20 pieds de haut.

Dès son terminé, il sera mis à la disposition du Comité National de l'Exposition. Ce dernier, sous la direction de M. J.-O. Turcotte, commissaire fédéral, en commencera immédiatement la décoration intérieure, afin de le rendre digne du grand événement de l'année. M. Turcotte est très favorablement connu en plusieurs pays, où notre gouvernement fédéral l'a déjà chargé de travaux semblables. Les Canadiens et les visiteurs étrangers peuvent être sûrs que le palais dont nous donnons ici le dessin, sera non seulement approprié à sa destination, mais très digne des buts que veut atteindre la Conférence-Exposition.

UNE ENTREVUE DE BESSBOROUGH

Le nouveau gouverneur général croit que le Canada deviendra l'un des plus grands pays du monde

Londres. — Le comte de Bessborough, dans une entrevue, a déclaré qu'il avait décidé de hâter son départ pour le Canada et qu'il s'embarquerait le 27 mars. La nomination du comte de Willingdon comme vice-roi des Indes, dit-il, a rendu impossible la succession immédiate d'un gouverneur par l'autre, et je désire abréger autant que possible le temps d'interrègne. Mon séjour au Canada va renouer de vieilles connaissances que j'y ai faites en 1902, peu après mon départ de Cambridge.

Le comte parla de la position élevée qu'occupe le Canada au yeux des autres nations, faisant remarquer qu'il portait le fardeau de la dépression plus facilement que tout autre pays. Je serai à même, dit Lord Bessborough, d'apprécier davantage les grands efforts qu'a faits le pays au cours des trois dernières décades. Le commentateur le plus circonspect ne peut s'empêcher d'admettre que le Canada a le droit d'être fier du fait qu'il s'est élevé au sixième rang dans le domaine international. L'un de mes actes à mon arrivée sera de parcourir le pays, afin d'acquérir des connaissances approfondies de ses développements dans toutes ses phases. Partout où j'irai, je veux apporter un message d'unité et de bonne entente impériales. C'est un grande satisfaction pour mon épouse et moi-même que sa nationalité française ait été appréciée avec tant de plaisir parmi l'élément d'origine française du Canada. Il lui tarde ainsi qu'à moi de vivre parmi la population canadienne, que nous regardons déjà comme amie. Je crois fermement que le Canada est destiné à devenir l'un des plus grands pays du monde.

Servez-vous des "petites annonces" de la "Liberté"; c'est un excellent médium de publicité.

Alliance Française

Trois soldats de Napoléon:

Les trois Demanche

Par Georges DEMANCHE

Préface du général Aubier — Un vol. avec gravures, in-8o couronne de 180 pages: 10 fr.; franco, 11 fr. — Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris Ve).

Les archives familiales ont souvent du bon. Elles ont permis à M. Georges Demanche de sortir de leurs cartons poudreux des notes et souvenirs concernant trois Demanche qui furent soldats de Napoléon. L'un d'eux, fait prisonnier en Espagne, endura sur les pontons de Cadix toutes les souffrances imaginables. Un autre fut si grièvement blessé à la bataille de Wagram qu'il resta pendant deux ans presque sourd et aveugle. Quant au troisième, fait prisonnier à la capitulation de Dresde, il connut à son tour les affres de la captivité.

"On pensera peut-être — a fort bien dit le général Aubier dans la préface de l'ouvrage — qu'après l'épopée de la Grande Guerre, ces récits de soldats de Napoléon ne présentent plus qu'un intérêt rétrospectif et quelque peu secondaire. Ce n'est pas mon avis. J'estime que rien ne doit être délaissé de ces traditions devenues légendaires et je ne serais pas éloigné de croire que leur influence atavique n'a point été aussi étrangère qu'on pourrait penser à l'héroïsme de nos soldats des tranchées."

On lira avec intérêt, dans les Souvenirs de captivité de Louis Demanche, le récit poignant des souffrances endurées par nos soldats prisonniers des Espagnols. Entassés sur des pontons, n'ayant pour se reposer que le plancher des bateaux, laissés sans médecins, sans médicaments, pendant une épidémie de typhus, tués comme des chiens s'ils essayaient de s'échapper, privés de toute nouvelle de famille, combien ont survécu à ce régime qui dura jusqu'à six ans. Louis Demanche en fut quitte pour vingt-deux mois de captivité, grâce à l'évasion de son ponton dont l'odyssée audacieuse et mouvementée est remplie de péripéties.

A ces biographies se rattache directement un épisode des vicissitudes éprouvées, sous la Révolution, par les restes du cardinal de Richelieu, avant leur restitution finale à la Sorbonne.

L'EVANGILE

IVe dimanche de Carême

(S. Jean, VI, 1-15)

En ce temps-là, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade, et il était suivi d'une grande foule de peuple, attirée par les miracles qu'il faisait en faveur des malades. Il se retira sur une montagne où il s'assit avec ses disciples. Or la Pâque, qui est la grande fête des Juifs, était proche. Jésus, ayant levé les yeux et apercevant cette grande multitude qui était venue à lui, dit à Philippe: Où achèterons-nous assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple? Mais il parlait ainsi pour l'éprouver; car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un autre de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit: Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons: mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus lui dit: Faites-les asseoir. Or il y avait là beaucoup d'herbe, et ils s'y assirent au nombre d'environ cinq mille hommes. Jésus prit donc les cinq pains, et, après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis: il leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulaient. Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perde. Ils les ramassèrent, et remplirent douze corbeilles des morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé. Et tout ce peuple, voyant le miracle qu'avait fait Jésus, disait: C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. Mais Jésus, sachant qu'ils devaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit, et se retira seul sur la montagne.

Calendrier de la semaine

Jeudi 12 mars — S. Grégoire le Grand, pape et docteur.

Vendredi 13 — Sainte Euphrasie, vierge.

Samedi 14 — Sainte Clémentine, vierge.

Dimanche 15 — IVe de Carême.

Lundi 16 — Sainte Julienne, martyre.

Mardi 17 — S. Patrice, évêque et confesseur.

Mercredi 18 — S. Cyrille de Jérusalem, évêque, confesseur et docteur.

Epuration soviétique

Sous le titre "Epuration de la littérature", le "Temps" annonce que toutes les maisons d'éditions existant actuellement en Russie vont être prochainement réunies en une seule institution qui prendra le nom d'Oguiz.

En tête de cette institution sera placé le directeur actuel des éditions d'Etat "Gorisdat", M. Khalatof.

"Notre but, a déclaré M. Khalatof, est de créer de telles conditions que les mauvais auteurs ne puissent se faire imprimer en Russie."

Qu'appelle-t-on, à Moscou, "un mauvais auteur"?

Feuilleton de la "Liberté" No 1

Le Chien du Capitaine

par LOUIS ÉNAULT

I

— Où est donc Zéro? demanda Jean Pigault à sa femme, lorsqu'il eut fini de manger sa soupe; je suis si accoutumé à le voir ici quand nous dînons, que son absence me fait un vide.

— Je l'ai enfermé, répondit, un peu sèchement peut-être, celle à qui cette question était adressée, et qui n'était autre que Mme Pigault elle-même, en son nom de fille Mlle Lise Lehalleux, née d'un père cultivateur dans les environs de la jolie petite ville d'Honfleur, et mariée depuis environ six mois à un ancien capitaine au long-cours, Jean Pigault, qui jouissait d'une honnête aisance, honorablement gagnée par son travail sur terre et sur mer.

— Eh! pourquoi l'as-tu enfermé continua le mari.

— Parce que je le trouve insupportable pendant les repas! C'est bien assez de l'avoir dans les jambes le reste de la journée. Arrangez-vous tous deux pour nous donner au moins cette heure de tranquillité.

Mme Pigault parlait encore, quand Victoire, campagnarde haute en couleur et bien embouchée, bonne à tout faire du petit ménage, entra dans la salle à manger, à seule fin de remplacer le potage par une matelote normande.

Au moment où elle ouvrit la porte, et il fallait qu'elle fût assez grande pour livrer passage à son importante personne, un chien de taille moyenne, mais singulièrement vigoureux, se précipita dans la salle comme un ouragan, fit trois fois le tour de la pièce en courant comme un fou, érailla de ses griffes d'acier la couche de cire rouge soigneusement étendue sur des carreaux de pierre dure, frottés et reluisants, renversa une chaise, mit la patte dans une assiette oubliée par terre, et attira sur sa tête les imprécations et les colères d'un énorme perroquet rouge, jaune et vert, gravement perché sur le bord de sa mangeoire.

Les yeux de Mme Pigault eurent un éclair bleu qui les fit briller comme deux pointes d'acier. Zéro rencontra sans doute ce regard, car il s'arrêta au milieu de ses gambades, calmé comme par enchantement, et alla s'abriter derrière la chaise de son maître, craintif, rasé contre terre, se faisant petit, tremblant qu'on ne le renvoyât à son chenil.

— Tu ne me débarrasseras donc jamais de cet animal? demanda Lise à son mari, de sa voix de tête la plus provocante.

— Il m'aime tant! répondit Jean Pigault avec beaucoup de douceur, que je te serai vraiment obligé de bien vouloir me le laisser.

— Il n'a pas affaire à un ingrat! répliqua l'irascible créature, et s'il te fallait choisir entre lui et moi, je sais bien lequel de nous deux tu sacrifierais!

— Il ne m'en a jamais tant dit contre toi, fit Jean Pigault, avec une naïveté qui n'était peut-être pas exempte d'un peu de malice. Mais, je sais bien que tu ne te crois pas toi-même. Tu me connais; tu sais que j'ai une profonde affection pour toi... trop grande peut-être, et tu abuses de ma faiblesse.

— En attendant, dit Mme Pigault, voilà cette horrible bête installée dans la salle à manger; c'est, je le sais, ce que vous vouliez tous deux.

Jean Pigault se leva, et, sans répondre à sa femme, il appela Zéro à voix basse.

Le chien comprit que, cette fois, toute résistance était inutile: il se leva et quitta sa place, — sa bonne place derrière son maître, où il était si bien, — et il le suivit.

— Viens, mon pauvre vieux, dit Jean Pigault, en le flattant de la main et de la voix, quand ils furent sortis tous deux de la salle à manger; tu sais bien que nous ne faisons plus ici ce que nous voulons! Ce n'est pas comme autrefois, quand j'étais garçon!

Il enferma le chien dans une sorte de buanderie, attenant à la maison, et dont il était certain que personne n'irait ouvrir la porte pendant le dîner; puis il rentra dans la salle, la

tête basse, visiblement attristé, et sans rien dire, il alla reprendre sa place.

Cependant la figure de Lise n'avait point l'aspect irrité que son mari avait paru craindre; elle semblait, au contraire, adoucie par son triomphe, ce qui ne prouvait point une mauvaise nature. Mme Pigault, en ennemie généreuse, avait désarmé après la victoire. Il ne fut pas malaisé de s'apercevoir que le mari fut heureux de ces dispositions nouvelles et plus clémentes. Il se dit sans doute qu'après tout, il serait bien insensé de laisser un chien troubler la paix de son ménage, et il regarda sa femme avec des yeux qui ne demandaient qu'à signer un traité de paix.

Mme Pigault était vive, mais elle n'était pas méchante; fille d'honnêtes gens, honnête elle-même, elle aimait son mari: c'est le grand point, sans doute; mais si elle l'aimait beaucoup, elle ne l'aimait pas toujours bien. Il y avait, en effet, dans son affection, un peu de légèreté, assez de caprice, et beaucoup de tyrannie. Bonne au fond, et avec des qualités plus solides qu'on n'eût peut-être été tenté de le croire au premier abord: telle qu'elle était, son mari l'adorait.

Jean Pigault formait avec Lise Lehalleux le contraste le plus frappant: c'est peut-être pour cela qu'ils s'étaient plu. Jean était le type du loup de mer: large d'épaules et de poitrine, le front bronzé par tous les soleils, l'oeil bien ouvert, glauque comme les vagues qu'il avait si souvent regardées, les pommettes saillantes, la bouche large, mais avec une expression de franchise qui, tout de suite, vous prenait le coeur; la parole sonore et le rire éclatant. Sur terre, il écartait un peu les jambes en marchant, comme lorsqu'il voulait prendre ses aplombs sur le pont tremblant de son navire; mais il pouvait porter un sac de blé de sa cave à son grenier sans que ses reins fléchissent.

Pas un fil d'argent dans sa chevelure épaisse et rude comme la crinière d'un lion; pas un poil grisonnant dans sa barbe taillée en éventail, à l'américaine. Il avait navigué assez heureusement, et, à quarante-cinq ans, il s'était retiré des affaires avec assez de bien pour vivre tranquille. Il rencontra Lise, la trouva de son goût à première vue, la demanda le lendemain, et, un mois après, vent arrière, toutes voiles dehors, il se lançait, le cap vers l'inconnu, sur cet océan de la vie conjugale, qui ne cache peut-être pas moins d'écueils que l'autre.

Ce fut, à tout prendre, un ménage heureux.

Zéro, le chien du capitaine, avait été jusque-là le seul point noir visible à leur horizon: mais ne suffit-il pas d'un grain pour contenir une tempête? — c'est du moins ce qu'assurent les marins.

Lise prétendait que Zéro lui faisait du tort dans l'affection de son mari. A force de le répéter, elle avait fini par le croire et par prendre en grippe ce malheureux chien, qui n'en pouvait mais, qui n'avait à se reprocher aucun tort envers elle, et qui, ne se sentant point aimé, — les bêtes ne se trompent jamais comme les hommes à ces choses-là, — avait sagement pris le parti de ne plus s'occuper de sa maîtresse. Il n'en était pas arrivé là du premier coup. Tout au contraire, dans les premiers temps, il avait essayé de la désarmer par ses regards soumis, et par mille marques de déférence et de respect. Il lui avait prodigué les attentions et les égards, à son arrivée dans la maison, où il était pourtant installé avant elle. Mais il avait bientôt compris qu'il ne parviendrait jamais à conquérir les bonnes grâces de cette personne difficile, et comme il avait sa dignité de chien, il se retira sous sa tente, je veux dire dans sa niche, et prit le parti de ne pas plus tenir compte du dédain de Madame que si elle n'avait jamais existé; de fait, elle n'exista plus pour lui.

Cette mésintelligence entre deux créatures qui lui étaient chères, bien qu'à des titres différents, n'avait pu échapper à Jean Pigault. Le brave capitaine en avait éprouvé une contrariété vive, car il aurait voulu voir la bonne harmonie régner toujours entre ceux qui vivaient auprès de lui, principalement entre sa femme et son chien. Ce n'était pas du côté du chien qu'était venue la résistance; Pigault le savait bien, et comme c'était une excellente nature, il avait essayé de réparer les torts de Lise en aimant Zéro davantage. Cette visible recrudescence de tendresse, qui partait d'un bon coeur, mais qu'il eût fallu cacher, n'était pas faite pour ramener Lise à des sentiments meilleurs. Contre toute vraisemblance, et contre toute raison, elle prétendait que la part d'affection que l'on donnait au pauvre animal était prise sur la sienne, et son antipathie contre lui s'en accrut encore.

Zéro, cause involontaire de cette regrettable mésintelligence, ne semblait point au premier abord mériter la faveur de l'un des époux, ni justifier la crainte de l'autre. Comme beaucoup d'hommes de notre connaissance, il manquait absolument de prestige. La nature lui avait refusé les qualités extérieures. Il n'avait pas de brillant. Il avait reçu en partage un grand coeur... mais ce coeur était mal logé... il n'avait même pas le type bien caractérisé d'une race: un peu long, bas sur jambes, la tête énorme, avec une moustache hérissée, et une sorte de toupet qui lui retombait sur les yeux, il avait du moins une physionomie originale, qui l'empêchait de ressembler à personne. Son poil n'était pas moins mêlé que son sang. Il était poivre et sel, comme la barbe d'un homme de cinquante-cinq ans; tantôt lisse et tantôt frisé, ras sur les reins et les cuisses, avec une sorte de palatine plantée dans le cou et retombant sur les épaules, qui lui donnait je ne sais quel aspect léonin. Tout cela formait un ensemble probablement étrange, mais qui n'avait rien de flatteur. Il ne serait venu à personne l'idée qu'un pareil chien pût être le compagnon préféré d'une jolie femme, et l'on comprenait bien qu'il eût déplu à Mme Pigault.

Et pourtant, si on l'avait bien connu! Jamais chez aucun être les défauts visibles n'avaient été rachetés par un tel ensemble des qualités internes, les plus précieuses et les plus rares. L'intelligence pétillait dans ses yeux pleins de malice et de ruse; il avait de l'esprit à en revendre à dix chiens; quant à son coeur, M. de Buffon, en manchettes de dentelle, en aurait fait l'éloge en pleine académie. L'affection qu'il portait à son maître avait tous les caractères d'un attachement passionné. Le capitaine Pigault ne l'avait ni acheté, ni reçu, ni élevé, ni trouvé. La façon dont il était tombé entre ses mains avait, au contraire, un certain côté romanesque.

Quelque temps avant son mariage, auquel, du reste, il ne pensait pas encore, le capitaine se promenait un soir sur la jetée de Honfleur, pour surveiller de loin l'entrée et la sortie des navires. Ces passe-temps sont chers aux marins retirés, à qui la terre ferme donne la nostalgie de la mer, quittée toujours trop tôt.

Son attention fut attirée tout à coup par les cris et les rires bruyants d'une douzaine de polissons, qui jetaient des pierres dans le fleuve, et qui poussaient des exclamations joyeuses quand leurs coups avaient porté.

Pigault savait que cet âge est sans pitié, comme a dit le poète: il soupçonna quelque forfait et s'approcha de la berge pour voir quelle était la victime de ces jeux cruels.

Bientôt, à quelque distance de la rive, il aperçut un pauvre chien, luttant avec peine contre le courant, très fort en cet endroit. Il aurait, cependant, fini par aborder, car il nageait bien et vigoureusement; mais, chaque fois qu'il était sur le point de prendre terre, il se voyait impitoyablement repoussé par les cris, les menaces et les coups de ses féroces ennemis. Il était évident que ces jeunes drôles voulaient se donner le barbare plaisir d'assister à la noyade de la pauvre bête.

Ils ne paraissaient pas devoir attendre cette joie bien longtemps, car l'animal, vaincu par la fatigue, découragé peut-être par les indignes procédés auxquels il était en butte, s'épuisait en stériles efforts, et le moment n'était pas loin où il allait succomber.

Une généreuse colère et une douce compassion remplirent l'âme du capitaine.

— Tas de gamins! s'écria-t-il, si vous ne tournez pas immédiatement les talons, je vous jette à l'eau, à la place de ce malheureux chien, dont vous ne valez pas les quatre fers!

Un geste énergique étant venu appuyer cette parole, la troupe barbare se dispersa, sans demander son reste, comme une bande de moineaux effarouchés.

Le chien vit bien qu'on lui faisait le champ libre, et il comprit que ce nouveau venu était pour lui un sauveur. Ce secours moral lui rendit des forces: il nagea avec une ardeur nouvelle, et, malgré le courant, il réussit à gagner le bord.

Ce fut à ce moment qu'il donna au capitaine la première preuve d'intelligence dont celui-ci devait être si souvent frappé par la suite. Il avait sans doute entendu dire dans le monde que rien n'était plus désagréable que le voisinage d'un chien mouillé qui se secoue. Aussi, au lieu d'aller tout de suite offrir ses remerciements à son sauveur, il commença par aller faire à quelque distance un bout de toilette, dont il avait grand besoin! Ce fut seulement alors que, timidement, comme quelqu'un qui a eu des malheurs, et que sa mauvaise fortune condamne à se défier des autres, et plus encore de lui-même, il revint à pas lents vers le marin.

Comme s'il n'eût pas osé davantage, il s'arrêta discrètement à quelques pas du capitaine, battant la terre de sa queue longue et fournie, et fixant sur lui un regard vif et brillant, qui exprimait tous ses sentiments avec plus d'éloquence que n'auraient pu le faire les discours les plus pompeux écrits en style fleuri.

Pigault comprit ce muet langage, et il en fut aussi touché que des démonstrations les plus bruyantes, — peut-être même davantage. Aussi, d'une voix caressante, et avec cette bonne physionomie, à l'expression de laquelle un chien ne se trompe jamais, faisant de la main un appel sur sa cuisse:

— Allons! viens ici, mon pauvre vieux, lui dit-il, que nous fassions un peu connaissance, toi et moi!

Le chien comprit, car il se rapprocha encore; mais pas à pas, peu à peu, avec une crainte visible, et il s'arrêta de nouveau à quelque distance, regardant toujours l'homme avec ses grands yeux fixes, qui demandaient grâce et pitié.

— Que le pauvre diable a dû souffrir pour montrer tant de peur à quelqu'un qui ne lui veut pas de mal! se dit le brave Jean Pigault, dont l'âme était vraiment compatissante et bonne. A-t-il le flanc creux! Je crois qu'il y a longtemps qu'il a mangé. Allons! viens, bonhomme! ajouta-t-il avec son large rire, je veux faire un heureux aujourd'hui. Je vais t'offrir à souper!... as-tu déjeuné seulement?

Le capitaine était homme d'action, et ne payait de mots ni les autres ni lui-même. Il allait droit au chien, et, bien qu'il fût encore ruisselant d'eau et souillé de vase, il le caressa doucement, en lui adressant de bonnes paroles que celui-ci paraissait comprendre.

— Tu n'es pas beau! lui disait-il; mais tu n'as pas l'air méchant non plus! Il y aura peut-être moyen de nous entendre, toi et moi... tu remplaceras mon pauvre Black, dont la niche est encore vide... Allons! viens maintenant! il est sept heures: nous trouverons la nappe mise, et la soupe sur la table. Mais Jeanneton ne veut pas qu'on la fasse attendre, je t'en préviens!

Le chien resta quelques instants immobile à la même place, comme s'il eût réfléchi et délibéré en lui-même. Mais bientôt, jugeant sans doute sa dette suffisamment payée, il parut prendre un grand parti, fit demi-tour à gauche, et retournant vers la berge il fixa obstinément ses yeux vers le large, du côté de l'Ouest, où l'on voyait disparaître, et, pour ainsi parler, s'évanouir la silhouette pâlissante d'un navire de fort tonnage, qui, ses toiles dehors, cinglait vers la haute mer.

— Ingrat! murmura Jean Pigault! je voulais ton bonheur... mais si tu crois que je vais le faire de force... non, par exemple! tu n'es pas assez beau pour que je te loge, te nourrisse, te blanchisse, — tu en as bien besoin, — et t'entretienne malgré toi!... Bonsoir la compagnie!

Et se mettant à chantonner, d'une jolie voix de baryton, juste et bien timbrée, une romance jadis chère aux marins de toutes nos côtes:

... Adieu, mon beau navire,
Aux grands mâts pavoisés,
Je te quitte, et puis dire:
Mes beaux jours sont passés!

le capitaine enfonça ses deux mains jusqu'aux coudes dans les poches profondes d'un pantalon de gros drap bleu, large comme les braies des Gaulois nos pères, tourna les talons, haussa les épaules, et reprit le chemin de sa maison.

II

— Bonsoir, capitaine! Vous causiez donc avec Zéro; qu'est-ce que vous pouviez bien lui dire? il ne parle que le hollandais! demanda à Jean Pigault le vieux quartier-maître Michel Yver, chargé de l'entretien du petit phare qui guide les pilotes, à l'entrée d'un port toujours difficile.

— Ah! dit le capitaine, le particulier s'appelle Zéro? Je suis bien aise de le savoir, et je trouve que c'est tout juste ce qu'il vaut. Je ne lui fais pas compliment de sa politesse! Je le tire des mains d'une bande de vauriens qui allaient le noyer, je l'invite à souper, et il ne me fait pas l'honneur d'accepter.. Il ne me répond même pas!... ajouta le capitaine en riant.

— Ah! pour ce qui est de cela, j'avoue qu'il est dans son tort, et que je n'aurais pas fait comme lui! dit Michel Yver; mais que voulez-vous? c'est fidèle en diable; ça ne connaît que son maître!

— Et ce maître, quel est-il?

— Un pas grand'chose! un certain Norkind Van der Tromp, maître timonier à bord de la "Reine-Sophie", gros lougre hollandais qui est venu prendre ici un chargement de pommes qu'on lui a envoyées du pays de Caux. Entre nous, ce Norkind est un rien du tout... pas sot, mais toujours gris, à terre du moins; je ne sais pas comment il se comporte à la mer! Il passe pour donner à son chien plus de coups de bâton que de morceaux de sucre.. Mais, que voulez-vous? le pauvre imbécile l'aime tout de même! Faut le voir emboîter le pas derrière l'autre: il marche dans ses semelles! Il ne paye pas de mine, si vous voulez; mais jamais une bête n'a eu plus d'esprit! Il a plus de tours qu'un sorcier dans son sac. Il fait tout ce qu'on lui commande, et même davantage.. Il ne lui manque que la parole, et encore elle ne lui manque guère. Il est sûr et certain qu'il comprend le hollandais et le flamand aussi! car il ne se trompait jamais quand cet escogriffe de Norkind lui commandait quelque chose. Il est bien connu sur le port, allez! Mais il a encore plus de coeur que d'esprit... Il ne connaît au monde que son maître!... et il se jetterait au feu... et à l'eau pour lui.

— On n'en fait plus de ce gabarit! dit Jean Pigault, avec un gros rire, et je connais bien des gens qui ne le valent pas!

— Je le crois parbleu bien! Mais regardez donc, capitaine! qu'est-ce qu'il peut avoir à courir ainsi comme un affolé sur la berge?

Jean Pigault se retourna et il aperçut Zéro qui allait et venait le long du fleuve, s'arrêtant de temps à autre pour regarder du côté de la mer, en poussant des hurlements désespérés, puis recommençant sa course insensée, et s'arrêtant de nouveau, comme s'il n'eût pu prendre, une fois pour toutes, une résolution définitive...

Enfin, après deux ou trois minutes de délibération avec lui-même, Zéro décida sans doute quelque chose, car il prit son élan et, d'un bon vigoureux, se précipita dans la Seine, et nagea résolument vers le large.

— Je t'en souhaite! dit l'invalide avec un geste insouciant; si tu crois qu'avec tes pattes tu vas rejoindre la "Reine-Sophie", qui marche vent arrière, qui file ses douze noeuds, du train dont elle va, et qui a deux lieues d'avance sur toi!... tu te trompes, mon vieux! Tu vas boire un coup avant cinq minutes d'ici, ou je t'attache le reste de tes jours avec des saucisses! Mais voyez donc, capitaine, ce satané courant l'entraîne du côté du Havre; quand il voudrait revenir, il ne pourrait déjà plus!... C'est comme ça que les deux frères Langlois se sont noyés le 10 du mois passé... N'importe! c'est tout de même mal à Norkind de n'avoir pas voulu l'emmener... et c'est bien bête au toutou de risquer sa peau pour un ivrogne qui ne le mérite guère... Ah! tenez, le voilà qui coule!... Non! il nage encore... Quels coups de reins!... Ah! c'est fini! voilà qu'il tourbillonne... Non! il reparaît! A-t-il la vie dure! Vrai, tout de même ça me fait encore quelque chose, et je donnerais bien quatre sous de ma poche pour jeter une corde à cette pauvre bête... Il est si malin, ce Zéro, qu'il en happerait le bout et reviendrait à terre certainement!

— Tonnerre de Brest! je ne veux pas qu'il meure, ce satané chien!... dit le capitaine avec un juron énergique, qui échappait à l'indignation d'un coeur chaud et généreux. J'ai sauvé des hommes qui ne lui allaient pas à la cheville.. je le sauverai aussi, nom d'une pipe! ou nous boirons le dernier coup ensemble... à votre santé, Michel Yver!

Plus prompt que la parole, avec une agilité que l'on ne se serait peut-être pas attendu à rencontrer chez un homme de son âge et de sa carrure, Jean Pigault sauta dans une barque, et maniant l'aviron avec la vigueur et l'habileté d'un rameur sans pareil, il gagna de vitesse sur le chien en détresse, le dépassa de cinq ou six brasses, revint sur lui en se laissant porter par le courant, et, au moment où Zéro allait disparaître pour la troisième et probablement pour la dernière fois, il le saisit par la peau du cou, l'enleva à la force du poignet, et le jeta au fond de la barque, où le malheureux chien resta un moment immobile, couché sur le flanc, et rendant par la bouche et les narines les torrents d'eau qu'il avait avalés.

Cet exploit une fois accompli, et plus vite que nous ne l'avons raconté, le capitaine fit aisément virer sa légère embarcation, et aborda en quelques coups de rame. Yver, qui l'attendait, se chargea d'amarrer la barque, et Jean Pigault, compatissant jusqu'au bout, souleva le chien encore tout étourdi, et le déposa doucement, avec toutes sortes de précautions, sur la rive, comme il eût fait d'un noyé sauvé par lui.

Zéro avait du tempérament, et une certaine énergie de caractère. Aussitôt qu'il se vit de nouveau sur la terre ferme, il se sentit un autre homme, — c'est un autre chien que je voulais dire. Il se fit en lui comme une révolution soudaine, complète et inattendue. La conduite de son maître se présenta à son esprit sous son véritable jour; il comprit qu'un particulier qui l'avait abandonné volontairement ne valait vraiment pas qu'il s'exposât une troisième fois à la mort pour lui... d'autant plus que ce sacrifice serait complètement inutile, car il voyait bien maintenant qu'il ne parviendrait jamais à rejoindre la "Reine-Sophie", alors qu'elle courait vent arrière. Il s'assit donc sur son séant, mélancolique et rêveur, dans l'attitude qu'un peintre pourrait donner à un chien philosophe, qui connaît trop les hommes pour attendre rien d'eux, et qui a déjà trop d'expérience pour espérer quoi que ce soit de la vie et de la destinée.

Il devait sans doute beaucoup de reconnaissance au généreux inconnu qui venait de le sauver avec tant de dévouement; mais celui-là même croyait sans doute avoir déjà fait assez pour lui, et il devait être résolu maintenant à l'abandonner à son malheureux sort. Il n'allait donc plus être qu'un chien errant sur la terre étrangère, un vagabond en rupture de ban, sans papiers, sans asile et sans pain, n'ayant plus ni feu ni lieu, avec la perspective de coucher et de souper à cette auberge de la Belle Etoile qui n'est guère meilleure pour l'espèce canine que pour l'espèce humaine. Ces réflexions pénibles mais justes lui mettaient nécessairement du vague dans l'âme, et ses impressions découragées se peignaient avec une énergie singulière dans sa contenance douloureuse et sur sa physionomie expressive. Il avait surtout une façon d'allonger la lèvre inférieure qui ne permettait pas de douter de l'amer découragement dont son coeur de chien devait être en ce moment rempli.

Jean Pigault le regardait avec une attention et un intérêt dont lui-même s'étonnait, mais dont il n'eût pu se défendre. On eût dit qu'il devinait tout ce qui se passait dans l'âme de Zéro, et qu'il se rendait compte de ses plus intimes pensées.

— Voici, se dit-il en manière de réflexion, un animal qui n'est pas le chien de tout le monde. Cela serait drôle s'il pouvait écrire, ou seulement raconter tout ce qu'il pense... Mais voilà sept heures et demie qui sonnent: il va me faire manger ma soupe froide.. et Jeanneton va bien me recevoir!... pourtant je ne puis pas le laisser là, ce pauvre diable, qui me fait l'effet de n'avoir plus que moi au monde!

En achevant ces mots, le capitaine se tourna vers le chien, toujours immobile à la même place, toujours plongé dans ses réflexions, et s'adressant à lui, comme s'il eût été capable de le comprendre:

— Allons! mon garçon, lui dit-il, tu dois bien voir que tout est fini avec l'autre. N'y pense donc plus, et suis-moi!

Et, comme s'il eût voulu appuyer cette injonction par une démonstration plus efficace, Jean Pigault passa son mouchoir dans le collier de Zéro, qui, cette fois, se laissa emmener sans résistance.

La Côte de Grâce, au pied de laquelle Honfleur est bâti, est certainement un des sites les plus charmants de ces beaux rivages de Normandie, qui, à chaque détour des routes capricieuses, nous montrent des paysages faits à souhait pour le plaisir des yeux. Nulle part horizon plus large ne s'offre à nous sous des aspects plus grandioses; nulle part la végétation n'étale avec plus d'orgueil et de splendeur les magnificences de la sève plantureuse.

Né tout près de là, à Villerville, d'une race de marins, Jean Pigault, dans ses lointains voyages, avait toujours emporté au fond de l'âme l'image de ce coin de terre où s'était passée son enfance. Nulle part il n'avait rien vu qui effaçât chez lui ce radieux souvenir. Tout lui avait paru moins beau que ce pli de rivage où il avait ouvert pour la première fois les yeux à la lumière. Aussi s'était-il toujours dit que, plus tard, si, à force de travail et d'économie, il parvenait à cette précieuse aisance que l'on appelait autrefois la médiocrité dorée, et qui est le but si légitime de tous ceux dont la vie est un long effort et un rude labeur, ce serait là qu'il viendrait abriter ses derniers automnes.

Il avait eu le bonheur si rare de voir son voeu s'accomplir. A mi-chemin de la montée un peu âpre, qui commence aux dernières maisons d'Honfleur, il avait eu la bonne fortune de trouver une maison que l'on pouvait regarder comme la demeure idéale d'un sage et d'un marin. Elle était petite, mais commode. La cour d'un côté, le jardin de l'autre; ici la campagne souriante, et, plus loin, la Seine, large comme un beau lac, avec Le Havre et les côteaux d'Ingouville et de Sainte-Adresse, comme fond de tableau, et sur la gauche, immense et infinie, toujours nouvelle, et toujours la même, la vaste mer! la mer sans laquelle ne peut plus vivre celui qui a passé sa main d'enfant dans la crinière éparpillée de la vague, et qui, plus tard, homme fait, dans la plénitude de sa force, s'est senti, pendant de longues années, bercé dans le calme, ou ballotté dans la tempête, sur le sein large et puissant de l'Océan!

Jean Pigault en était encore à la lune de miel de sa vie de propriétaire et de rentier. Il était depuis six mois seulement dans la "Villa des Roches-Blanches" (ainsi s'appelait sa maisonnette), écussonnant ses rosiers, cueillant ses fraises, arrosant se laitues, et lisant le "Messager du Havre"; servi, choyé et dorloté par son unique servante, Jeanneton, dont le plus grand mérite était de savoir faire la matelote normande et d'avoir pour son maître un profond attachement.

— Ah! monsieur, comme vous rentrez tard, dit la brave fille, en ouvrant la porte au capitaine; huit heures moins dix!... J'ai été obligée de remettre la soupe sur le feu, une soupe à la crème! si elle est tournée, ça sera votre faute et pas la mienne...

— C'est entendu, dit Jean Pigault; s'il y a des avaries, je les prends pour mon compte! mais servez vite... J'ai couru des bordées, et, tel que me voilà, je meurs de faim!...

— Eh! continua Jeanneton, en se penchant de côté, qu'est-ce que vous traînez donc comme cela derrière vous?...

— C'est un ami que j'ai invité à souper! dit le capitaine, avec un rire que l'on entendit dans toute la maison; mais pare à virer! car vous me faites rester là sur le seuil de la porte, et j'ai vent arrière que j'en grelotte.

Jeanneton s'effaça, et le capitaine entra, suivi de Zéro.

— Eh ben! vrai, il n'est pas beau votre invité! dit la bonne, qui avait son franc parler avec tout le monde et avec son maître.

— C'est possible! mais vous verrez qu'il est bon. En tout cas, pour sa bienvenue, vous allez lui faire une bonne pâtée.

— M'est avis qu'il en a besoin! dit Jeanneton en regardant le chien, piteux, mouillé, crotté, efflanqué.

Mais comme, au fond, ce n'était pas une mauvaise créature, la souffrance éveillait toujours la compassion chez elle: son premier mouvement la portait au secours de toutes les misères comme de toutes les douleurs. Elle prépara donc un confortable et copieux repas pour le nouveau venu.

Zéro soupa ce soir-là comme il n'avait pas soupé depuis longtemps. La maison lui parut bonne, et ce fut seulement pour la forme qu'on lui passa une chaîne au cou, en le conduisant à sa niche. Il n'avait pas envie d'abandonner de sitôt ce toit hospitalier.

Que se passa-t-il alors dans cette tête de chien, à laquelle ne manquaient certes ni la lumière de l'intelligence, ni la chaleur du sentiment? C'est, en vérité, ce que personne n'aurait pu dire avec une certitude absolue, car Zéro, discret par nature, et plus réservé encore depuis qu'il avait eu des malheurs, ne fit de confidences à personne. Il est cependant permis le croire qu'il finit par se dire qu'entre un maître qui l'avait abandonné et un autre qui l'avait sauvé, qui le soignait, qui le nourrissait, qui le caressait et qui l'aimait, son choix ne pouvait être douteux. Il reporta donc sur le capitaine toute l'affection qu'il avait eue jadis pour le matelot, et ce n'est pas peu dire! Ce fut une vie toute nouvelle qui commença pour lui. Il se donna entièrement à Jean Pigault, comme serviteur et comme ami. Tous les moyens lui furent bons pour témoigner sa tendresse et son dévouement au propriétaire de la "Villa des Roches-Blanches", qui était aussi le sien. Il vivait avec lui, ne le quittant pas d'une seconde, les yeux dans ses yeux, épiant ses pensées, et s'efforçant de deviner ses désirs, pour les satisfaire. Il l'accompagnait dans toutes ses promenades, le suivait partout, et dormait sur un tapis au pied de son lit. Il n'y avait pas dans toute l'Europe un homme mieux gardé que notre capitaine.

(A suivre)